

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE SAAD DAHLEB - BLIDA 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
MEMOIRE EN VUE D'OBTENTION DU DIPLOME DE MASTER II
EN ARCHITECTURE

THEME : LA PLACE URBAINE EN MILIEU HISTORIQUE
Cas d'étude : LA PLACE DU 1^{er} NOVEMBRE 1954 DE LA VILLE
DE BLIDA

REALISE PAR :
Mr. MAHIEDDINE Hichem

ENCADRE PAR :
Mr. GUENOUNE Hocine

Année Universitaire : 2016/2017

REMERCIEMENTS

Je remercie Dieu qui m'a donné la force, la volonté et le courage pour achever ce travail.

Je tiens à exprimer mon profond respect et ma gratitude à Monsieur GHENOUN Hocine pour l'aide, les orientations et les encouragements qu'il n'a cessé de me prodiguer tout au long de l'élaboration de cette recherche.

Je tiens également à remercier toute personne ayant contribué de près ou de loin à la concrétisation de ce mémoire.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : CHAPITRE INTRODUCTIF

1.1 INTRODUCTION GENERALE	06
1.2 PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE	07
1.2.1 Problématique Générale.....	07
1.2.2 Problématique spécifique.....	10
1.2.3 Questions problématique de la recherche.....	11
1.3 BUT ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	11
1.3.1 But de la recherche	11
1.3.2 Objectifs de la recherche	11
1.4 HYPOTHESES DE LA RECHERCHE	11
1.5 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	12
1.5.1 L'approche de recherche.....	12
1.5.2 Technique d'investigation.....	12
1.5.3 Le cas d'étude	13
1. 6. STRUCTURE DU MEMOIRE	27

CHAPITRE 2 : ORIENTATION THEORIQUE DE LA RECHERCHE (ETAT DE L'ART)

INTRODUCTION	30
2.1 DEFINITION DE L'ESPACE PUBLIC	30
2.1.1. les dimensions d'étude de l'espace public	31
a) la dimension juridique.....	32
b) la dimension sociologique.....	32
c) la dimension physico-spatiale.....	32
2.1.2. les composantes physiques de l'espace public	33
2.1.3. l'étude de la place publique.....	36
a) La dimension physique de la place publique	38
1) la forme de la place.....	38
2) la typologie de la paroi de la place.....	40
3) l'aménagement de la place.....	41
b) La dimension fonctionnelle de la place publique	42
1) le système d'activités.....	42
2) les supports du système d'activités.....	44
c) La dimension perceptuelle de la place publique	46
1) la dimension cognitive.....	46

2) la dimension affective.....	47
3) la dimension normative.....	48
2.2. LES APPROCHES DE L'ETUDE DE LA PLACE PUBLIQUE	49
2.2.1 L'approche structuraliste	50
a) l'analyse morphologique	50
b) l'analyse typo-morphologique.....	52
2.2.2 L'approche perceptuelle	57
a) l'analyse perceptuelle	57
b) l'analyse séquentielle	59
c) l'analyse pittoresque	59
2.2.3 L'approche comportementaliste.....	61
2.3. LES MECANISMES DE REVALORISATION DE LA PLACE EN MILIEU	
HISTORIQUE.....	62
2.3.1 La Requalification	62
2.3.2 La Rénovation.....	64
2.3.3 La Réhabilitation	65
2.3.4 La Restauration	67
2.3.5 La Revitalisation	68
CHAPITRE 3 :LA RELATION ENTRE LA STRUCTURE URBAINE DU NOYAU	
HISTORIQUE DE LA VILLE DE BLIDA ET LA PLACE DU 1^{ER} NOVEMBRE.	
INTRODUCTION	70
3.1. LA PLACE, SEQUENCE URBAINE	70
3.1.1 Situation tangentielle à l'axe structurant	70
3.1.2 Transferts d'animation urbaine	72
a) les axes de connexion	74
b) les axes urbains	75
c) Les voies de desserte	75
3.2. LA PLACE, ESPACE DE CONVERGENCE	76
3.2.1 La convergence structurelle.....	76
3.2.2 La convergence fonctionnelle.....	78
3.2. LA PLACE, ESPACE D'ARTICULATION	79
3.2.3 Articulation typologique du tissu urbain	79
3.2.3 Articulation des flux.....	79

CONCLUSION.....	81
------------------------	-----------

CHAPITRE 4 : LA MORPHOLOGIE DE LA PLACE DU 1^{ER} NOVEMBRE ET LA PRATIQUE DE L'ESPACE.

INTRODUCTION	83
4.1. LA FORME DE LA PLACE ET TERRITOIRES D'INTERACTIONS.....	83
4.1.1 Type d'ouverture du territoire de la place.....	83
4.1.2 la géométrie de la place	86
4.1.3 les dimensions de la place	87
4.2. LES PAROIS DE LA PLACE ET ANIMATION URBAINE	89
4.2.1 les éléments de la composition de la paroi d la place.....	89
a) le soubassement	91
b) le corps	92
c) le couronnement	97
4.2.2 la logique de composition de la paroi de la place.....	98
a) la symétrie	98
b) l'alignement.....	100
c) les éléments architectoniques	101
4.3. AMENAGEMENT ET USAGES DU TERRITOIRE DE LA PLACE	102
4.3.1 L'élément exception et repère d'orientation	102
4.3.2 L'espace vert	103
4.3.3 Le mobilier urbain	104
CONCLUSION.....	107
CHAPITRE 5 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	
5.1 CONCLUSIONS.....	109
5.2 RECOMMANDATIONS	111

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Chapitre1 : Chapitre Introductif

Figure n°1,1 : carte de Blida au début du 19eme siècle.....	14
Figure n°1,2 : carte de la ville de Blida en 1842.....	15
Figure n°1,3 : carte de la ville de Blida en 1866.....	16
Figure n°1,4 : carte du système viaire du noyau historique de Blida.....	18
Figure n°1,5 : carte du système parcellaire du noyau historique de Blida	20
Figure n°1,6 : carte de la typologie du cadre bâti au noyau historique de Blida.....	22
Figure n°1,7 : carte du système non bâti structuré du noyau historique de Blida....	23
Figure n°1,8 : vue aérienne du noyau historique de la ville de Blida montre la localisation de la place du 1 ^{er} novembre.....	24
Figure n°1,9 : la délimitation de la place du 1 ^{er} novembre.....	24
Figure n°1,10 : la paroi de la place du 1 ^{er} novembre.....	26
Figure n°1,11 : le traitement du plancher de la place du 1 ^{er} novembre.....	27

Chapitre 3 : La Relation Entre La Structure Urbaine Du Noyau Historique De La Ville De Blida Et La Place Du 1^{er} Novembre

Figure n°3,1 : l'accessibilité physique de la place du 1er Novembre.....	71
Figure n°3,2 : l'accessibilité visuelle De La Place Du 1er Novembre.....	72
Figure n°3,3 : les typologies d'Axes D'accessibilités de la place du 1 ^{er} Novembre..	73
Figure n°3,4 : la typologie des axes de connexion.	74
Figure n°3,5 : les axes urbains.....	75
Figure n°3,6 : les voies de desserte.....	76
Figure n°3,7 : carte de Blida 1866	77
Figure n°3,8 : la place du 1 ^{er} Novembre espace de convergence.....	78
Figure n°3,9 : la place du 1 ^{er} Novembre un espace d'articulation typologique du tissu urbain.....	80
Figure n°3,10 : la place du 1 ^{er} Novembre espace d'articulation des flux.....	80

Chapitre 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace :

Figure n°4,1 : plan de la place du 1er novembre montre les différentes ouvertures.	84
Figure n°4,2 : coupe montre le rapport entre la hauteur de l'édifice à gauche et	

l'éloignement.....	85
Figure n°4,3: coupe montre le rapport entre la hauteur de l'édifice à droite et l'éloignement	85
Figure n°4,4 : plan de la place du 1 ^{er} novembre montre la régularité des parois	86
Figure n°4,5 : déploiement de la trame urbaine française sur le tissu urbain traditionnel de Blida.....	88
Figure n°4,6 : le dimensionnement du parcellaire	88
Figure n°4,7 : les dimensions de la place du 1 ^{er} novembre.....	88
Figure n°4,8 : plan de la place du 1 ^{er} novembre.....	90
Figure n°4,9 : vue sur La paroi C, La façade C2.....	90
Figure n°4,10 : vue sur le soubassement de la paroi de la place.....	91
Figure n°4,11 : A et B/ le bâti autour de la place est caractérisé par la diversité de son gabarit	92
Figure n°4,12 : l'architecture des ouvertures de la façade A.....	93
Figure n°4,13 : l'architecture des ouvertures de la façade B.....	94
Figure n°4,14 : l'architecture des ouvertures de la façade C.....	95
Figure n°4,15 : l'architecture des ouvertures de la façade D.....	96
Figure n°4,16 : un toit terrasse.....	97
Figure n°4,17 : une toiture inclinée.....	98
Figure n°4,18 : la paroi D	99
Figure n°4,19: A/ la paroi D1, B et C/ traitement de l'axe de symétrie traitement de l'axe de la symétrie.....	99
Figure n°4,20 : l'alignement, série et rythmicité dans la paroi B2	100
Figure n°4,21 : les éléments architectoniques.....	101
Figure n°4,22 : vue sur le kiosque de musique de la place du 1 ^{er} novembre.....	102
Figure n°4,23 : l'espace vert dans la place du 1 ^{er} novembre.....	104
Figure n°4,24 : le mobilier urbain d'accueil.....	105
Figure n°4,25 : le mobilier de propreté et d'agrément.....	106
Figure n°4,26 : les éléments de mobilier urbain de sécurité et de surveillance.....	106

BIBLIOGRAPHIE

1/ OUVRAGES :

1. ALEXANDER C, ISHIA AWA S. et SLIVERSTEIN M. (1977). A pattern language:Towns, buildings, construction. Oxford: Oxford UniversityPress.
2. ALLAIN.R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris.
3. Amos, R. (1972). Pour une anthropologie de la maison. Edition DUNOD.
4. BAILLY, A., (1977), La perception de l'espace urbain : les concepts les méthodes d'étude leur utilisation dans la recherche géographique, Thèse de Doctorat d'État, université de Paris IV, Lille, 2 volumes.
5. BENAMMAR. A, (2011).les approches de l'analyse urbaine, cours d'architecture, l'université MHB, ORAN.
6. Bertrand M.J., Listowski H., 1984, Les places dans la ville, Dunod, Paris.
7. BOFILL.R et VERON.N (1995),L'architecture des villes, Paris : O. Jacob.
8. BORIE A et DENIEUL F (1984), méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels.
9. CARMONA M, Heath Tim, TANER O & TIESDELL S, 2003. Public places-urbanspaces: The dimensions of urban design, Oxford: Architectural Press.
10. CHIVALLON, C. (2000). La diaspora antillaise au Royaume-Uni et le religieux [Appropriation d'un espace symbolique et reformulations des identités urbaines]. Espace géographique, 29(4).
11. COUSIN J (1980), l'espace vivant ; introduction a l'espace architecturale premier, Le Moniteur.
12. DEBENEDETTI A (2007), Une synthèse sur l'attachement au lieu : conceptualisation, exploration et mesure dans le contexte de la consommation.
13. DELBAERE Denis.« La fabrique de l'espace public.Ville, paysage et démocratie », la France de demain, Ed. Ellipses, (2010).
14. Di Méo Guy et Buléon Pascal (sous la dir. de), 2005. L'espace social : lecture géographique des sociétés. Paris : Armand Colin.
15. FRIED M. (1963), The Urban Condition, New York, NY: Basic Books.
16. GAUTHIEZ.B, (2003), Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition Patrimoine, Paris.

17. HASSOUN.K, (2009). Méthodes d'analyse du cadre bâti, la typo-morphologie, Département d'études urbaines et touristiques ESG-UQAM.
18. HUMMON D. (1992), Community Attachment: local sentiment and sense of place, in Altman I. and Low S.M. (Eds), Place Attachment, New York: Plenum Press.
19. JACOBS J., 1991 (1960), Déclin et survie des grandes villes américaines, Mardaga, Lièges.
20. KOROSEC-SERFATY, P, (1988), La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains, Arch. 8 Comport. I Arch. Behav., Vol. 4, no. 2.
21. KOROSEC-SERFATY, P, (1982). Images de la place. Etude des représentations des formes, fonctions, pratiques et modes de la sociabilité des places publiques. Ministère de l'environnement et du cadre de vie.
22. KRIER R(1975). L'espace de la ville : théorie et pratique, Bruxelles : Archives d'architecture moderne.
23. LAVEDAN P, (1959). Géographie des villes, Paris : Gallimard (1ère édition 1936).
24. LEFEBVRE, H (1974) : La production de l'espace. Paris : éditions anthropos.
25. LEVY Albert (1998). L'espace public de la ville méditerranéenne : Mythe et réalité. In : l'espace public dans la ville méditerranéenne, actes de colloque de l'école d'architecture Languedoc-Roussillon, Montpellier 14-16 mars 1996, Montpellier : L'Esperou.
26. LUSSAULT M (2007), L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain, Seuil.
27. LOW S. et ALTMAN I. (1992), Place attachment : a conceptual inquiry, in Altman I. and Low S.M. (Eds.), Place Attachment, New York: Plenum Press.
28. LYNCH K(1976), L'image de la cité. Paris : Dunod. (1ère éd. anglaise 1960).
29. MAZOUZ.S, (2011). Etude pittoresque, cours de design urbain, 4ème année architecture, université de Biskra.
30. MALFROY, Silvain ; CANIGGIA, Gianfranco (1986) Approche morphologique de la ville et du territoire. Zurich : . Le modèle de l'organisme urbain théorisé par Gianfranco Caniggia.
31. MANGIN.D & PANERAI.P (1999). Projet urbain. Marseille : Parenthèse.
32. MERLIN, P. (1988). Ö La morphologie vue par les experts internationaux ò in MERLIN. Morphologie urbaine et parcellaire, Press Universitaire de Vincennes, Saint-Denis, 1165
33. PANERAI Ph., DEPAULE J.-Ch., DEMORGON M., 1999, Analyse urbaine, Parenthèses, Marseille.

34. PANERAI Ph., CASTEX J., DEPAULE J.-Ch., 1997, Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Parenthèses, Marseille.
35. PINON Pierre (1991). Lire et composer l'espace public. Paris : STU-DAU.
36. PINON Pierre (1992), Composition Urbaine, Ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports, Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, Service Technique de l'Urbanisme, Paris, 2 volumes.
37. REYNAUD R. (1992), « Centre et périphérie » in : Bailly A., Ferras R., Pumain D. (dir.), Encyclopédie de géographie, Economica, Paris.
38. RIOUX.L. (2005). Approche psychosociale de l'attachement aux lieux de travail. Laboratoire Orléanais de Gestion, 2.
39. SAIDOUNI.M, (2000). Eléments d'introduction à l'urbanisme, édition Casbah, Alger.
40. SENEGAL.G, (2002), « espace public au défi de proximité » THOMAS F, Espaces publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'atlantique, publication de l'université de Saint-Etienne, Saint-Etienne.
41. SITTE C (1996), L'art de bâtir les villes. Paris : Le Seuil. (1ère édition Laurens/Atlas, Paris/Genève, 1922).
- 42.TELLER.J. A, (2003). A sphericalmetric for the field-orientedanalysis of complexurban open spaces. Environment and Planning B: Planning and Design, 30(3) : 339.356.
43. TOUSSAINT J.Y & ZIMMERMANN M (2001). User, observer, programmer et fabriquer l'espace public. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
44. WERLEN B. (2003). Géographie culturelle et tournant culturel. Géographie et cultures, (47).
45. ZUCKER P (1959). Town and square. New York: Columbia UniversityPress.

2/ THESEES ET MEMOIRES :

1. AROUN A (2012),espaces publiques et parois architecturales cas d'étude : place du 1er novembre - Blida – (ex place d'arme), (thèse de magister ; université de Blida).
2. AMIRCHE T (2012), Approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle de Ali-MENDJLI (Mémoire de magister ; université de Constantine).
3. BADACHE H (2014), L'espace public entre conception et usage : Cas des jardins publics de Biskra (Doctoral dissertation, Université Mohamed Khider de Biskra).

4. BENGUELLA S.W (2012),Le processus d'appropriation des places Emir Abdelkader et Mohamed Khemisti de la ville de Tlemcen, (Mémoire de magister ; université de Tlemcen).
5. BOULAZREG I, la facade de logement collectif, entre appropriation et mutation cas de Boussouf et Daski à constantine,((Mémoire de magister ; université de Constantine).
6. BOTTIGLIONE C (2014), la revitalisation des cœurs de ville : la nouvelle approche de l'espace public dans les projets urbains, thèse de master, Grenoble, France.
7. GHERRAZ.H (2013). Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides. (Cas des places publiques de la ville d'Ouargla).
8. KETTAF F, (2013). La fabrique des espaces publics : conceptions, formes et usages des places d'Oran (Algérie).
9. KOREICHI C.R (2015),pour une revalorisation des places dans la vieille ville de Constantine cas de la place sidi Djeliss, (Mémoire de magister ; université de Annaba)
10. MALTI M.A (2001), l'histoire de la formation des espaces publics dans les tissus anciens : le cas de deux places à Tlemcen, (Mémoire de magister ; université de Tlemcen).
11. ROBERT.S (2003). L'analyse morphologique des paysages Entre archéologie, urbanisme et Aménagement du territoire (Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le val-d'oise), thèse de doctorat, université de Paris.
12. STEIN.V, (2003). La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, Thèse de doctorat, Genève.
13. TIAR M.D (2012), identification de l'architecture mauresque ; dans le tissu traditionnel mixte de Blida (Mémoire de magister ; E.P.AU).

3/ DICTIONNAIRES :

1. Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert .Paris : Alain Rey, 2005.
2. CALSAT Henri-Jean (1993), Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France.
- 3.MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.
4. MERLIN. P ET CHOAY. F (2009), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. 2ème édition, Paris, PUF.

5. Viollet-le-Duc.E (1866), Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle, Vol 8, Édition A.MOREL, PARIS ,P14.

3/ ARTICLES :

1. ISAAC.J, (1991). « L'espace du public, les compétences du citoyen » : (Actes du colloque d'Arc-et-Senans du 8 au 10 novembre 1990, Paris,) Ed. Plan Urbain, collection recherches,
2. WEIL Sylvie, L'espace public, approche juridique, historique, sociale, culturelle. Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

5/ SITES INTERNET :

1. FUSCO.G, and all. « l'analyse des espaces publics–Les places » : produit par l'Université de Nice en partenariat avec l'UNT UOH, disponible sur le site <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/>
2. Typologie du système viaire, Urbansoland, 54_annexe 6.2 / Atlas du paysage du mont royal, disponible sur le site <http://ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroya/>
3. <http://www.wilayadeblida.dz/page/n/mai/petoute.html>
4. Convergence, L'agence de valorisation urbaine. (2006). "Campus de l'Université de Montréal et secteur adjacent : Étude typo-morphologique". Chaire de recherche de Canada en patrimoine bâti. Montréal : Université de Montréal. [En ligne]. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/bureau_mtroyal_fr/media/documents/etu_de_typo_morpho_udem_secteur_adjacent_sept_2006.pdf

6/ INSTRUMENTS D'URBANISME :

1. POS du centre-ville de Blida, Document élaboré par URBAB (2014).

CHAPITRE 1

Chapitre Introductif

1.1. INTRODUCTION GENERALE :

L'espace public a toujours été qualifié d'élément « exceptionnel »¹ de la ville. Son importance réside dans le fait que les urbanistes le considèrent comme « l'unité »² de conception, qui a pour rôle essentiel de :

- La mise en scène de l'urbanité de la ville.
- L'espace support pour les interactions sociales.
- Le lieu de référence.
- L'espace d'équilibre et de composition urbaine.
- La référence de l'image mentale de la ville.

Cette étude s'intéresse à un élément de l'espace urbain qui est la place. La place est un segment de territoire de la ville décrit par les structuralistes comme régulateur du maillage urbain, par les comportementalistes un lieu de déroulement du système d'activités urbaines, et par les paysagistes l'élément de perception de l'urbanité de la ville.

L'objet de l'étude se focalise sur la place en milieu historique, particulièrement la place du 1^{er} novembre au noyau historique de la ville de Blida. Un effort particulier est mis sur l'exploration de l'impact de l'extension de la ville sur les rôles de cette place, particulièrement :

- Son rôle de régulateur de la structure de la ville.
- Son rôle de support aux systèmes d'activités urbaines.
- Son rôle dans la référence à l'image urbaine de la ville de Blida.

Cette étude vise à dégager des éléments de compréhension et éventuellement de requalification des rôles de la place dans la structure de noyau historique de la ville de Blida.

¹ SITTE C (1996), L'art de bâtir les villes. Paris : Le Seuil. (1ère édition Laurens/Atlas, Paris/Genève, 1922).

² MANGIN.D & PANERAI.P (1999). Projet urbain. Marseille : Parenthèse.

1.2. PROBLEMATIQUE :

1.2.1 PROBLEMATIQUE GENERALE :

La problématique des places en milieu urbain est souvent traitée à travers deux dimensions :

- Le rôle des places dans la ville.
- Le devenir des places en milieu historique.

Pour ce qui concerne le rôle des places dans la ville, la problématique est souvent reléguée à deux rôles majeurs :

- L'ampleur de son rôle dans la promotion de la vie sociale.
- L'ampleur de son rôle dans la promotion du paysage urbain.

La dimension sociale de la problématique de la place réside dans sa limite dans la promotion de la vie sociale en milieu urbain. Le rôle social de la place est réduit en espace de circulation et d'attente. La place a été dépossédée de ses rôles du support de vie urbaine, de plaisir, de jouissance et d'espace plein d'urbanité et d'animation. La place accuse une pauvreté dans le développement des territoires d'interaction sociale et d'animation urbaine, la nature et l'intensité des relations sociales dans ces espaces sont souvent transférés à d'autre lieu.

L'histoire de la ville est souvent confondue avec l'histoire de ses places. Le cachet du paysage de la place traduit parfaitement les caractères de l'urbanité des villes. Actuellement les places deviennent des espaces non bâtis abandonnés et marginalisés, pauvre de tout aménagement qui marque l'empreinte de l'image de la ville.

Les éléments comme : la morphologie, l'aménagement, la typologie de la paroi de la place ne suivent pas le développement de l'image de la ville ou ne construisent plus une référence à l'image urbaine.

Le devenir des places en milieu historique se situe à trois niveaux :

- Le rapport à la structure de la ville après extension.
- La capacité de recevoir le développement des systèmes d'activités urbaines.
- Le rapport entre la typologie de la place (forme, typologie de la paroi, aménagements) et le paysage urbain.

La problématique du rapport à la structure urbaine de la ville et la place en milieu historique s'articule autour de deux éléments :

- La position de la place dans le maillage urbain de la ville.
- Le dialogue avec les systèmes urbains.

La position de la place dans le maillage urbain de la ville interpelle, l'échelle de la ville et son rapport à la structure urbaine actuelle. Dans certain cas la dimension, la fréquentation et la vitalité de la place ne reflètent pas le statut du contexte historique de la ville dans lequel se situe. En effet, la place a toujours été un symbole d'une centralité urbaine « là où les choses se passent, le nœud de toutes les relations »³, l'unité de mesure de son adéquation aux différentes échelles urbaines revient à la situer par rapport aux éléments structurants de l'espace urbain et à la qualité des fonctions concentrant sur leur abord.

D'autre part, la place constitue un pôle de centralité pour un ensemble urbain (la ville entière ou un grand secteur de la ville) et est conçue par rapport à des éléments ou monument qui relèvent directement d'une centralité urbaine (l'hôtel de ville, le marché citadin, un haut lieu de l'histoire urbaine, etc.). D'autres contribuent à déterminer des fonctionnements à l'échelle plus vaste, rayonnant sur toute la métropole et concentrant sur leurs abords des fonctions rares et hautement symboliques, susceptible d'expliquer le rôle national et international de la métropole.

Le dialogue avec les systèmes urbains est basé essentiellement sur l'équilibre entre rôle historique de la place et le rôle actuel après extension de la ville. La littérature dans le domaine montre que ce dialogue se présente dans plusieurs cas comme pauvre. Cette pauvreté est apparente dans le degré d'inclusion de la place à la ville. En effet, dans certains cas la place est appelée « non-lieu »⁴, un espace interstitiel sans affectation, sans limites, sans identité, sans dialogue avec l'environnement. Par conséquent, elle devient un espace de tous les maux sociaux ; délinquance, insécurité et insalubrité.

³ REYNAUD R. (1992), Centre et périphérie, in : Bailly A., Ferras R., Pumain D. (dir.), Encyclopédie de géographie, Economica, Paris.

⁴ DELBAERE Denis. La fabrique de l'espace public. Ville, paysage et démocratie, la France de demain, Ed. El-lipses, (2010), 179 pages.

La problématique de la place en milieu historique comme support d'activités est exprimée par les éléments suivants :

- L'intensité et nature des usages.
- Nature de l'image mentale chez l'utilisateur.

La problématique de l'intensité et de la nature des usages est exprimée à travers la perte dans le taux de fréquentation et la variété des fonctions. La place est toujours considérée comme la vitrine de l'animation urbaine et l'unité de mesure du degré d'urbanité de la ville. Le système d'activités a subi des déformations dans tous ses éléments. Les questions « qui fait quoi, ou, comment, avec qui » décrites dans l'analyse des systèmes d'activités⁵, l'intensité et la nature de l'interaction sociale est déplacé vers un autre territoire de la ville.

La problématique de la perception de la typologie de la place en milieu historique dans la formation de l'image urbaine se situe dans la rupture entre les périodes historique et contemporaine. La représentation mentale de la place en milieu historique, s'affiche clairement dans l'interruption du processus de la perception. En effet, la caractérisation et l'appréciation des qualités contemporaines de la place sont présentes dans les variables du processus de la perception. Ce processus réunit l'ensemble des éléments et des facteurs qui permettent à chaque individu d'élaborer en permanence des images et des représentations mentales de l'espace en rapport à ses références actuelles.

Les éléments du processus de la perception des places publiques sont nombreux et divers. La littérature dans le domaine fait valoir qu'en partant de l'espace réel, objectif et physique, l'individu se construit une image mentale de la réalité, des paysages et des territoires vécus, grâce à ses connaissances, son éducation, ses valeurs, son identité, ses mémoires, etc. ces impressions sont construites à partir de différents filtres : culturels, sociaux, économiques et psychologiques⁶.

⁵ Amos, R. (1972). Pour une anthropologie de la maison. Edition DUNOD.

⁶ BAILLY, A., (1977), La perception de l'espace urbain : les concepts les méthodes d'étude leur utilisation dans la recherche géographique, Thèse de Doctorat d'État, université de Paris IV, Lille, 2 volumes p 710.

FUSCO *Giovani*⁷ précise que cette interaction fonde un modèle simplifié de la réalité, qui constitue une représentation, une image mentale de la réalité spatiale, cette dernière produit des sensations qui construisent un puissant lien entre l'individu et son milieu, ce qui favorise la fréquentation et l'appropriation de la place publique voire même son identification.

1.2.2 PROBLÉMATIQUE SPECIFIQUE :

La transcription de cette problématique générale sur la place du 1^{er} novembre au noyau historique de la ville de Blida, montre que parmi les problématiques citées auparavant, la place est confrontée à une problématique qui s'articule autour des points suivants :

- ✓ Rupture entre les systèmes urbains et la place.
- ✓ Délocalisation du système d'activités.
- ✓ Altération de l'image mentale de la place.

Cette étude considère que la qualité limite de la paroi, la forme de la place et la pauvreté des aménagements sont à l'origine de ces aspects problématiques.

La typologie de la paroi de la place présente une rupture avec les typologies des extensions de la ville. Cette rupture provoque chez les usagers une difficulté dans la formation d'une image mentale adéquate à l'identité de la place et son contexte historique.

La forme de la place est toujours considérée comme une unité de base de configuration de la structure urbaine actuelle, en raison des rôles joués par cet élément de l'espace public dans l'organisation et la normalisation de l'espace urbain.

Les aménagements ont une influence sur le système d'activités car la réalité urbaine montre que la désertion de certaines places en milieu historique est dans certains cas dû aux qualités limitées des aménagements qui n'offrent pas des opportunités pour accueillir un système d'activités contemporaines.

⁷ FUSCO, G, and all. « l'analyse des espaces publics—Les places » : produit par l'Université de Nice en partenariat avec l'UNT UOH, disponible sur le site <http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/>

1.2.3 QUESTIONS PROBLEMATIQUES DE LA RECHERCHE :

La problématique de la recherche dans ses dimensions générales et spécifique interpelle trois questions méthodologiques :

- 1°) Dans quelle mesure la relation entre la forme de la place du 1^{er} novembre et la structure du noyau ancien de la ville de Blida peut fournir des paramètres de conception des futures places à Blida ?
- 2°) Quels sont les paramètres conceptuels du développement de l'image de la place du 1^{er} novembre dans le paysage urbain de la ville de Blida ?
- 3°) Quels sont les aménagements nécessaires pour la place du 1^{er} novembre pour la promotion des systèmes d'activités urbaines de la ville de Blida.

1.3 BUT ET OBJECTIFS DE L'ETUDE :

1.3.1 BUT DE LA RECHERCHE :

La problématique de la recherche formulée par les questions précédemment énoncées oriente l'investigation vers le but de requalification des rôles de la place du 1^{er} novembre dans le noyau historique de la ville de Blida.

1.3.2 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE :

Parmi les objectifs assignés à ce but sont :

- Examiner le rapport à la structure urbaine du noyau historique de la ville de Blida et la forme de la place 1^{er} novembre.
- Etudier les formes de développement des traits typologiques de la place du 1^{er} novembre pour une meilleure insertion dans le paysage urbain de la ville de Blida.
- Rechercher les formes d'aménagements de la place pour accueillir les systèmes d'activités urbaines.

1.4 HYPOTHESES DE LA RECHERCHE :

Afin de bien mener cette recherche, il est indispensable de formuler des hypothèses qui constituent le début de cette investigation :

Hypothèse 1 : *le rapport entre la place du 1^{er} novembre et le noyau historique de la ville de Blida dépend beaucoup plus de la nature d'accessibilité.*

Hypothèse 2 : *la pratique de la place du 1^{er} novembre est en partie conditionnée par sa morphologie.*

Hypothèse 3 : *l'absence d'un élément exceptionnel dans l'aménagement de la place réduit sa contribution dans le paysage urbain de la ville de Blida.*

1.5 METHODOLOGIE :

1.5.1 APPROCHE DE LA RECHERCHE :

Cette étude se base sur l'approche exploratoire. Elle puise ses références dans la décomposition et la recomposition de l'objet d'étude dans le but de vérifier les hypothèses. Elle repose sur un schéma directeur de la recherche académique qui inclue les données suivantes :

- Poser la problématique.
- Définir le but et objectifs.
- Formuler les hypothèses.
- Examiner les hypothèses par une investigation.
- Retenir les conclusions et recommandations pour répondre à la problématique posée.

1.5.2 TECHNIQUE D'INVESTIGATION :

Afin de bien maîtriser et cerner le thème de cette recherche, une démarche méthodologique a été établie sur la base des investigations suivantes :

- ✓ **La recherche bibliographique** : l'essentiel de cette phase de recherche est de constituer une base documentaire portant sur les thèmes : l'espace public, la place urbaine, la perception et l'image de la ville etc... Les ouvrages ont été explorés pour définir les éléments d'analyses et les possibilités d'interactions entre ces éléments.

Cette recherche bibliographique a aussi permis de développer l'orientation théorique de l'étude et de savoir de l'état de l'art dans le domaine.

- ✓ **L'investigation sur terrain** : cette approche méthodologique complète la recherche bibliographique et la précise sur les aspects comme la pratique de

l'espace et les réactions des usagers. A cet effet, nous avons fait appel à l'observation participative comme une technique d'investigation, complétée par des enquêtes sous formes d'interviews informelles avec les acteurs participants à la gestion et la conception de l'espace public. Cette technique nous permet d'accueillir des données soit qualitatives et quantitative (la photographie, les schémas, les relever).

- ✓ **L'analyse des données** : l'analyse des données consiste à :
 - ✓ Devenir les éléments de recherche.
 - ✓ Classer les catégories thématiques.
 - ✓ Affecter en fonction des points d'investigation.
 - ✓ Expliquer les faits observés.
 - ✓ Faire une synthèse.

1. 5. 3 LE CAS D'ETUDE :

a)- Description Du Noyau Historique De La Ville De Blida :

La ville de Blida est une ville moyenne à caractère traditionnel, elle se situe à 50km au sud-ouest d'Alger, au pied du versant nord de l'Atlas tellien et s'étale jusqu'à la lisière sud de la plaine de la Mitidja.

1)- L'évolution historique :

Dans sa croissance la ville de Blida et son noyau historique ont connue plusieurs formes d'urbanisation et la ville actuelle se présente comme le résultat de son évolution historique. Elle se distingue par trois périodes d'urbanisation importantes : ottomane, coloniale et postcoloniale.

Dans cette étude on s'intéresse aux deux premières périodes :

a) La période ottomane :

El Bouleïda, fut comme pôle urbain fondé en 1535 par alliance entre le pouvoir politico-militaire des turcs et le pouvoir religieux représenté par le marabout algérien Sid Ahmed el Kebir. L'arrivée des Maures Andalous chassés d'Espagne qui avec leurs expériences dans le domaine de l'agriculture dévieront le cours de l'oued sidi El-Kebir, pour éviter les inondations et faciliter l'irrigation avec un système complexe de seguias et de bassins du Sud vers le Nord ce qui donne la forme en éventail à la ville de Blida.

Sur l'actuel emplacement de la Place du 1^{er} novembre se trouvaient la mosquée, le four et l'étuve construits par Sidi Ahmed El Kébir.

La ville de Blida continue son développement vers le nord, le lieu de la place a connu d'autres constructions à côté de la mosquée qui joue toujours le rôle d'un espace de regroupement pour les habitants ce qui caractérise la ville ottomane avec d'autres espaces qui jouent le même rôle tel que El Harra située à l'emplacement actuelle du quartier Becourt et le marché arabe au sud.

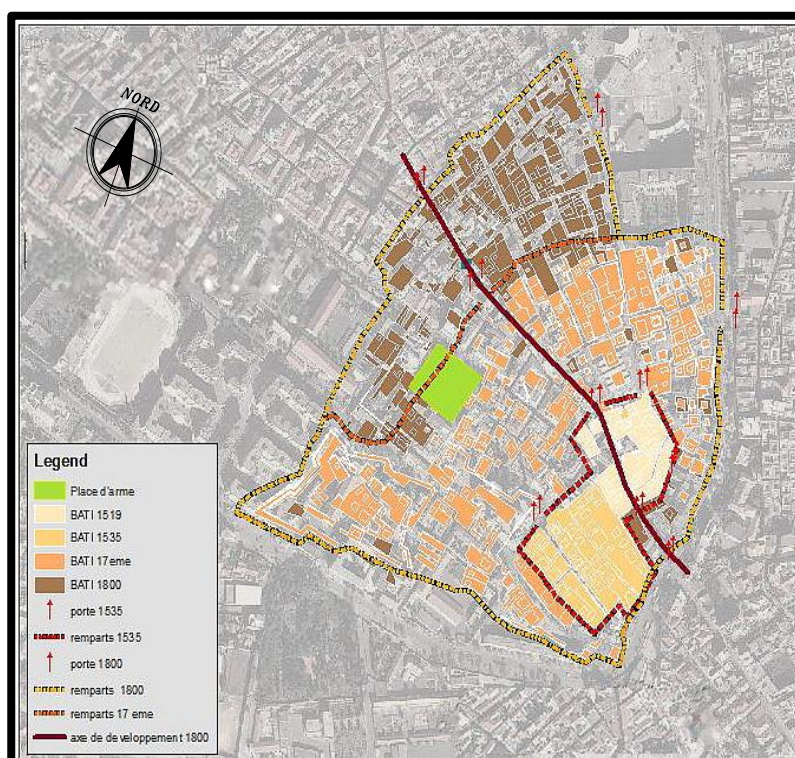


Figure n°1,1 : carte de Blida au début du 19^{ème} siècle

Source : AROUN A (2015), espaces publics et parois architecturales cas d'étude : place du 1er novembre - Blida – (ex place d'arme), p20

Le séisme de 1825 :

En 1825 la ville a connu un grand séisme qui a considérablement modifié la structure de la ville engendrant beaucoup de vides et l'apparition surtout de fragments d'ilots. L'ensemble de travaux de reconstructions et de restaurations entreprises n'aboutirent pas à cause de l'arrivée des français.

L'emplacement de notre place marqué dans cette période par la mosquée, cette dernière fut en partie détruite par le tremblement de terre et ses restes abritaient un hôpital militaire.

b) La période coloniale :

En 1839, Les troupes françaises occupent Blida, Les premières interventions sur la ville furent à caractère militaire dans le but de consolider la défense, le contrôle de la ville et de montrer la puissance de colonisateur en imposant son ordre. Ces actions se résument aux points suivants :

- remplacement de vieux rempart par un mur en pierre largement au-delà du tracé primitif.

- la restructuration des espaces urbains de la ville, en superposant une nouvelle trame sur l'ancienne.

- La création de deux axes structurant la ville qui relient les quatre portes importante de la ville (Bab El-Dzair, Bab El-Kbour et Bab El-Rahba, Bab El-Sebt).

Ces deux axes se croisent au niveau de la place d'arme (actuellement la place du 1^{er} novembre) qui a été conçue pour servir à la parade militaire et comme lieu de regroupement des troupes.

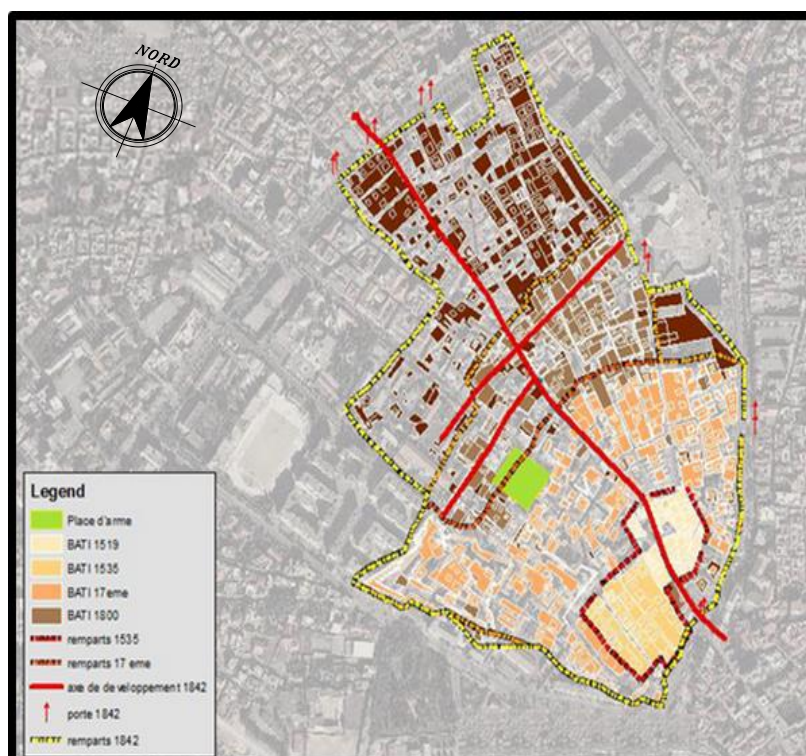


Figure n°1,2 : carte de la ville de Blida en 1842

Source : AROUN A (2015), espaces publics et parois architecturales cas d'étude : place du 1er novembre - Blida – (ex place d'arme), P 22

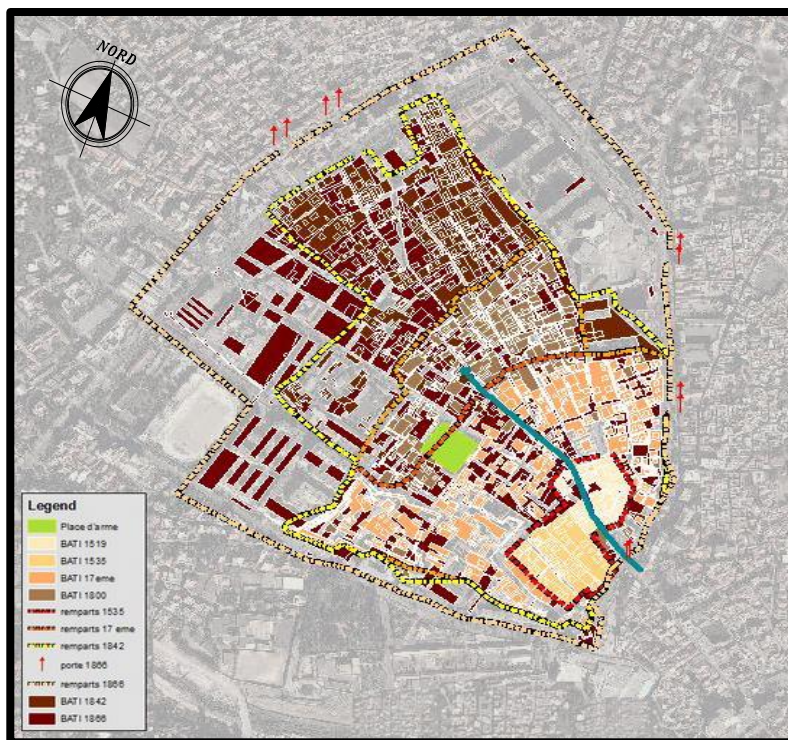


Figure n°1,3 : carte de la ville de Blida en 1866

Source : AROUN A (2015), espaces publiques et parois architecturales cas d'étude : place du 1er novembre - Blida – (ex place d'arme),P23

2)- La description des systèmes urbains du noyau historique de la ville de Blida :

La structure urbaine, ou le tissu urbain, est constituée par un ensemble d'entités et des systèmes évoluant dans une logique de cohérence et de complémentarité. La structure urbaine est l'ossature sur laquelle toute forme de vie urbaine, dans ses dimensions multiples, se manifeste.

Dans cette étude, un intérêt particulier est donné à la structure urbaine en tant qu'un ensemble de systèmes urbains définissant les caractéristiques morphologiques du noyau historique de la ville de Blida. Ces systèmes sont :

- Le système viaire.
- Le système parcellaire.
- Le système bâti.
- Le système non bâti.

1- Le système viaire :

Le système viaire du noyau historique de la ville de Blida est l'ensemble de traits définissant le caractère global et la qualité des réseaux de déplacement à l'intérieur du territoire de la ville.

L'analyse de ce système se fait à travers les éléments suivants :

- Les caractères du support géométrique du tracé.
- Les caractères typologiques des voies.

- Les caractères du support géométrique du tracé :

Dans le noyau historique de la ville de Blida, le tracé géométrique du système viaire est caractérisé par une orthogonalité et un dimensionnement non hiérarchisé. L'orthogonalité a donné naissance à un maillage en damier prononcé dans certaines parties de ce noyau historique.

Le maillage est composé par des unités dont la forme et les dimensions sont essentiellement liées aux contraintes physiques du site et au statut des parcelles.

Le tracé du système viaire de la plus grande partie du noyau historique, ne constitue pas une ossature de connexion entre les différents moments du territoire.

La logique géométrique est basée sur la recherche de vecteur d'orientation vers l'extérieur du territoire en particulier vers les axes menant vers le noyau ancien.

- Les caractères typologiques du système viaire :

L'analyse de la typologie du système viaire s'appuie principalement sur les critères physiques de la ville en question, qui sont les éléments fondamentaux pour caractériser l'organisation d'un système viaire. Ces caractéristiques physiques sont ; les dimensions des voies et des trottoirs, et leur aménagement.

En fonction des caractéristiques physiques précédemment indiquées, trois types de voies sont distingués :

- Les axes urbains.
- Les axes de connexion.
- Les voies de desserte.

✓ les axes urbains :

Les axes urbains existants dans le noyau historique de la ville de Blida, sont :

- la rue des martyres.
- la rue Tayeb Slimane.

Les caractéristiques typologiques de la rue des martyres et la rue Tayeb Slimane sont identiques. Mais la rue Tayeb Slimane ne véhicule pas une animation similaire à la rue des martyres. Celle-ci représente l'axe urbain le plus important.

✓ les axes de connexion :

Les axes de connexion sont des voies qui permettent de relier les axes urbains au reste de la ville.

Dans le territoire d'étude de la ville de Blida, on peut citer deux axes de connexion :

- Le boulevard El Aichi Abdallah.
- La rue Tayeb el Djoughlali.

Ces axes sont plus ou moins similaires sur le plan typologique, en particulier la largeur de la chaussée et les dimensions des trottoirs. Ces axes sont des voies de transit et de connexion avec le noyau historique, donnant ainsi l'opportunité à la prolifération de certaines activités commerciales.

✓ les voies de desserte :

Les voies de desserte sont celles qui desservent les îlots et les différentes unités d'habitations. Ces voies sont généralement caractérisées par des chaussées de largeur allant de 4 à 6m. Certaines disposent de trottoirs et d'autres non, mais toutes dépourvues d'aménagement.

La structure viaire de la ville de Blida subit l'influence d'une appropriation pour la fonction résidentielle et la nécessité de répondre aux opportunités urbaines.

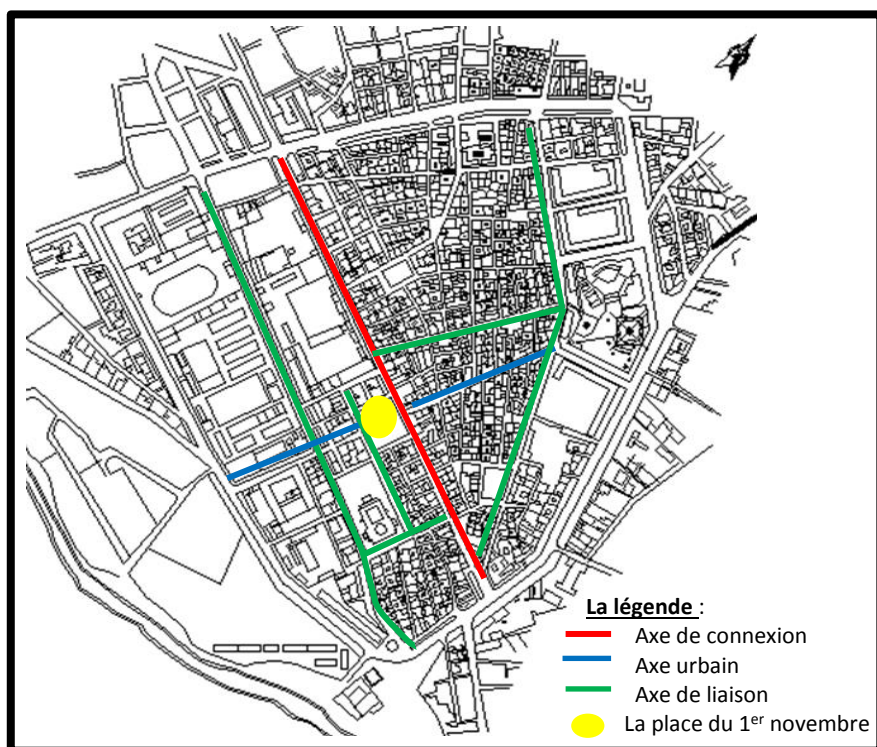


Figure n°1,4 : carte du système viaire du noyau historique de Blida

Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014). Mise en forme : Auteur.

2- Le système parcellaire :

Le système parcellaire est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles. Généralement, le système parcellaire est analysé à travers trois dimensions :

- L'aspect géométrique.
- L'aspect dimensionnel.
- L'aspect formel.

- L'aspect géométrique d'un système parcellaire s'appuie sur les directions du parcellaire en premier lieu, et aussi sur les types de déformations. Cependant, l'étude de la direction de la trame parcellaire est fondamentale pour parvenir à la compréhension du tissu urbain de la ville.

L'aspect géométrique du système parcellaire du noyau historique de la ville de Blida s'appuie sur la direction d'évolution du tissu urbain Nord-sud en première phase et Est-ouest en deuxième phase. La géométrie de la première phase traduit la forme de la parcelle agraire, la géométrie de la deuxième phase exprime le système de lotissement pour habitat individuel et collectif.

- L'aspect dimensionnel des parcelles révèle bien l'époque où elles se sont constituées. L'aspect dimensionnel du système parcellaire du noyau historique de la ville de Blida diffère d'une zone à une autre. Cette différence marque l'évolution historique du noyau de la ville. Les dimensions de la parcelle passent de 60x60m dans le noyau traditionnel à des dimensions appropriées aux types d'occupation.

- L'aspect formel : L'apparence des parcelles peut être en damier ou en trapèze. Les parcelles ont généralement une forme régulière et orthogonale. Ceci est influé en premier lieu par les limites du noyau historique, qui finalise la direction verticale des axes. Ensuite, l'extrait de la trame agraire correspond aux plans cadastraux, fait de la trame de la ville presque homogène.

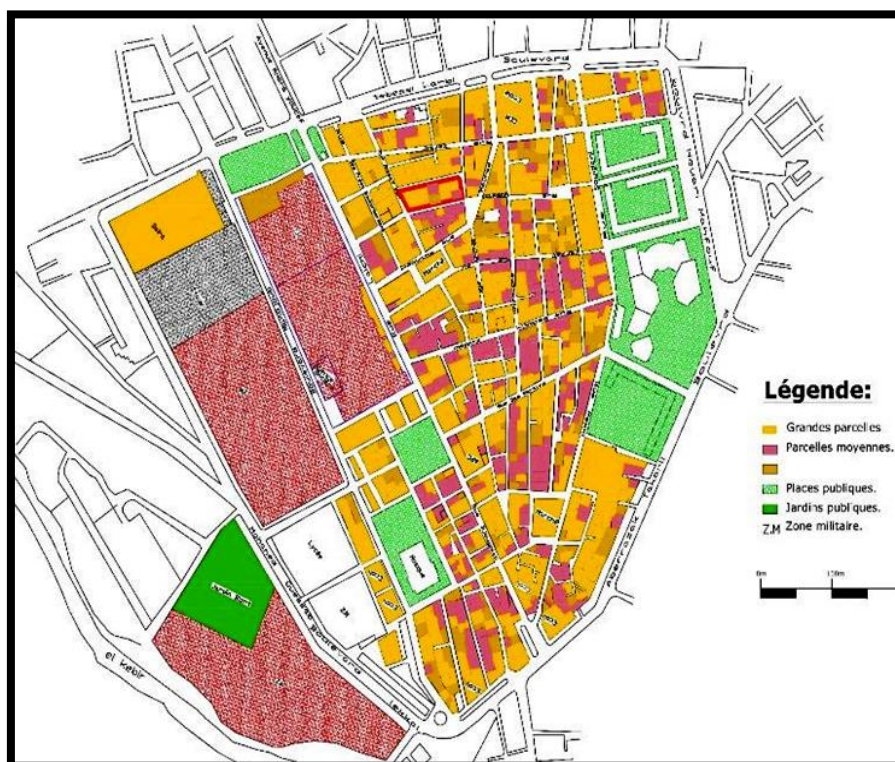


Figure n°1,5 : carte du système parcellaire du noyau historique de Blida
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014).

3- Le système bâti :

L'analyse du cadre bâti a pour objet de définir les paramètres spatiaux et non spatiaux qui caractérisent la typologie, l'état, l'occupation et la structure du système construit présent au niveau du territoire d'étude.

- Type de structuration du cadre bâti :

La structuration du cadre bâti fait référence au mode d'organisation et au mode d'agencement des unités construites. Dans le noyau historique de la ville de Blida la structuration du cadre bâti en îlot est largement présente.

- Les caractéristiques typologiques du cadre bâti :

La typologie du cadre bâti du noyau historique de la ville de Blida est facilement identifiable où elle réunit tous les caractéristiques du centre historique qui est marqué en prédominance d'habitat, des magasins et des services. Les typologies d'habitats qui existent dans notre contexte d'étude sont :

- Une typologie d'habitat individuel, type traditionnel.
- Une typologie d'habitat individuel, type colonial.
- Une typologie d'habitat individuel, type récent.

- Une typologie d'habitat collectif, type colonial.
- Une typologie d'habitat collectif, type récent.

- L'habitat individuel, type traditionnel :

Cette typologie d'habitat prend ses références de l'époque andalouse et turque. Généralement, l'apparence des habitations est caractérisée par une compacité et un gabarit variant de RDC à R+1. La façade a subi certaines altérations mais elle reste dans son ensemble référence de son époque.

- L'habitat individuel, type colonial :

Cette typologie d'habitat représente une proportion faible au niveau du noyau historique de la ville de Blida par rapport à la précédente typologie.

- L'habitat individuel, type récent :

Aussi, Cette typologie d'habitat représente une proportion très faible au niveau du noyau historique de la ville de Blida par rapport à la première typologie.

- L'habitat collectif, type colonial :

L'habitat collectif représente un pourcentage très faible par rapport aux autres typologies. L'habitat collectif de la période coloniale est une typologie qui se rapproche de l'habitat multifamilial ou semi-collectif. Le gabarit des constructions varie entre R+2 et R+3. Ce type d'habitat est relativement présent le long des boulevards structurants.

Le style architectural de cette typologie tient ses références du néoclassicisme.

- L'habitat collectif type récent :

Dans le noyau historique de la ville, l'habitat collectif type récent se trouve essentiellement à l'Ouest « Quartier El Quods » et à l'Est dont le "Quartier de la remonte". Cette dernière préfigure le nouveau centre de Blida. Elle représente l'axe de développement actuel de toute promotion immobilière. Le gabarit de ces constructions varie entre R+4 et R+6.

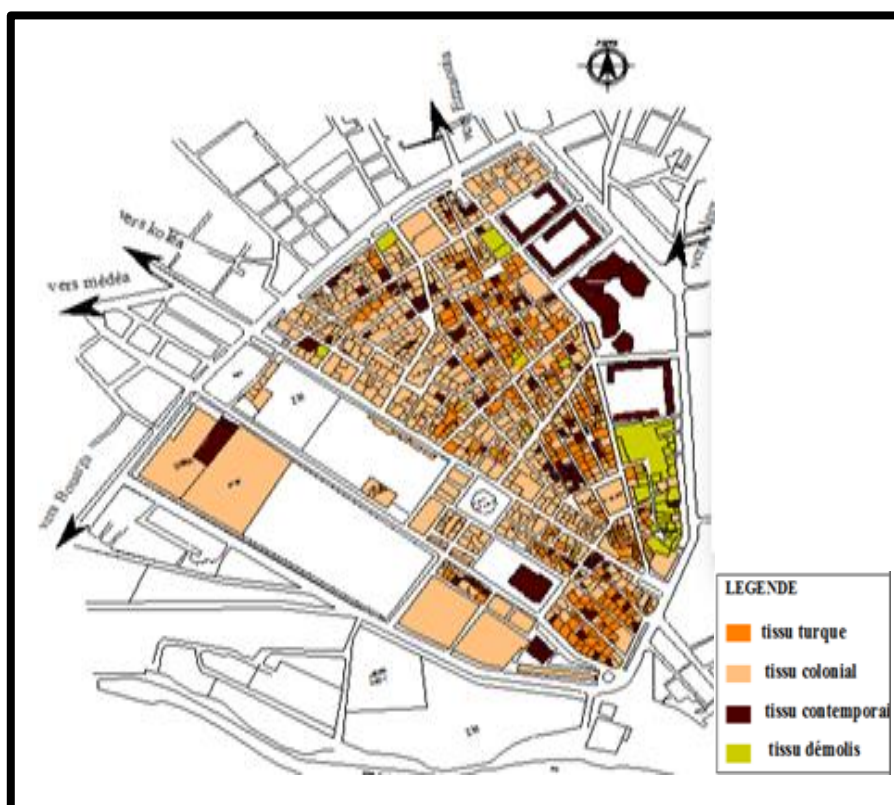


Figure n°1,6 : carte de la typologie du cadre bâti au noyau historique de Blida
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014)

4) Le Système Non Bâti :

Les espaces non bâtis sont des espaces urbains dont, la position dans la structure urbaine et l'aménagement font des moments de fusion, d'articulation, d'aboutissement, et de repères dans la ville. Ces espaces assurent aussi le support de la dynamique urbaine.

La structure urbaine présente généralement deux types d'espaces non bâtis :

- Les espaces non bâtis structurés.
- Les espaces non bâtis non structurés.

- Les Espaces Non Bâtis Structurés : Les espaces non bâtis structurés sont des espaces pensés et conçus pour apporter un soutien à la structure urbaine, et à la promotion de l'urbanité. Ces espaces se présentent par le système des places, placettes, jardins, et autres systèmes nécessaires à la vie urbaine et généralement, ces espaces sont le point focal d'urbanisation et d'articulation des systèmes urbains.

- Les Espaces Non Bâti Non Structurés : Les espaces non bâtis qui ne font pas partie de la structure urbaine sont présents essentiellement à la suite d'une appropriation anarchique des potentialités foncières adjacentes au cadre bâti. Le non-respect des règles d'urbanisme a engendré certains espaces résiduels qui ne permettent pas une insertion logique dans la structure du quartier.

Dans le noyau historique de la ville de Blida, la structuration est appuyé par des séquences urbaines le cas de la place 1^{er} novembre, et les places satellites autour dont le cas de la place de la liberté, la place sidi Yakhlef Mustapha et la place Bou-naama Djilali.

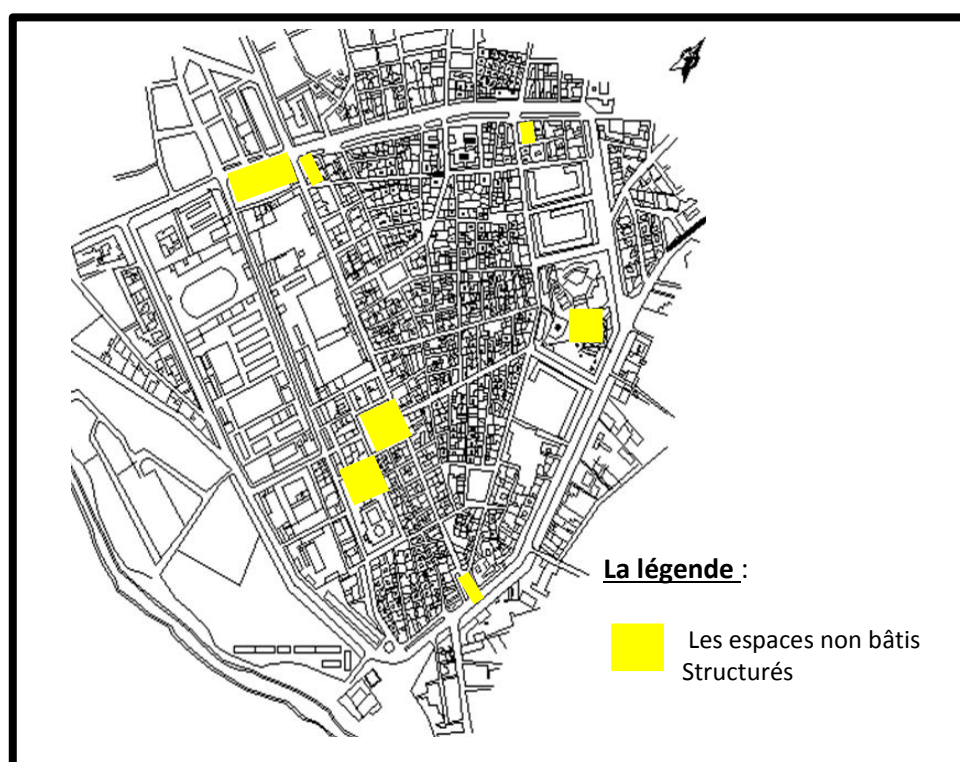


Figure n°1,7 : carte du système non bâti structuré du noyau historique de Blida
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014). Mise en forme : Auteur.

b) la description de la place du 1^{er} novembre :

1) la situation :

La place du 1^{er} novembre a toujours été identifiée comme le centre du pouvoir européen, Les français l'appelaient " place de toutes les administrations " parce qu'elle était, entourée de la poste, de la mairie, du commissariat et de la banque. Puis, ils ont commencé à l'appeler par un diminutif " place de toutes ».

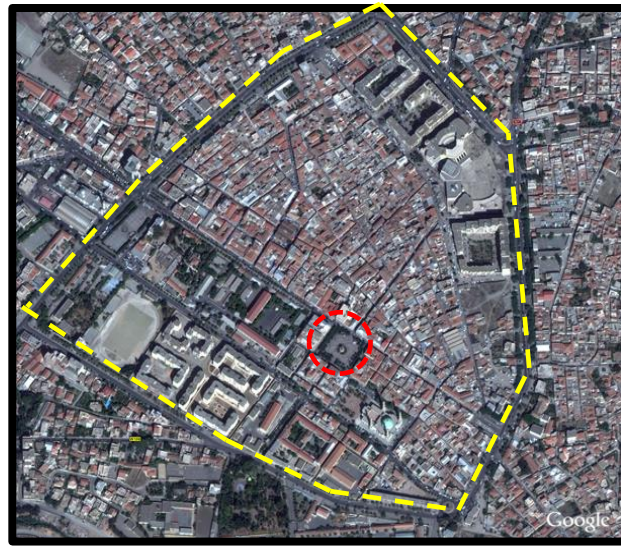


Figure n°1,8 : vue aérienne du noyau historique de la ville de Blida montre la localisation de la place du 1^{er} novembre. **Source** : Fond de la photo, Google Earth Pro. Mise en forme : Auteur.

La place du 1^{er} novembre de Blida ex « place d'arme » se situe au cœur du noyau historique de la ville de Blida. Délimitée au Nord par le boulevard l'Aichi abdallâh au Sud par la rue qui amène à la mosquée el kawthar, à l'Est par la rue Bouguerra M'hamed et à l'Ouest par la rue A. Elle est d'une forme carrée, sa surface est de 4 900,00 m².

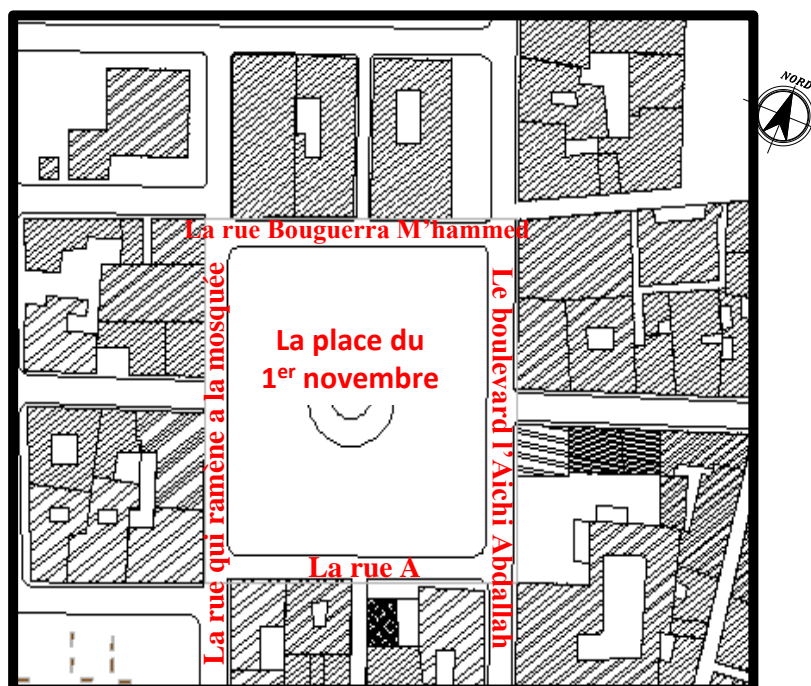


Figure n°1, 9 : la délimitation de la place du 1^{er} novembre
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014). Mise en forme : Auteur

2) l'évolution historique du cas d'étude (la place du 1^{er} novembre) :

Au début de la colonisation La place d'arme qui s'étendait devant la Division et devant l'église (édifiait en 1840 sur l'emplacement de la mosquée de Sidi Ahmed El Kébir détruite par le séisme de 1825), était destinée d'accueillir les activités militaires, elle servait au rassemblement des troupes et de terrain de jeu aux officiers de la garnison. C'est après le transfert du siège de la division en 1847 à Alger, que la place a connu son premier aménagement (la construction du bassin, le premier palmier fut planté en 1871 et la construction de kiosque en bois (entre 1881-1901) puis en dur aux alentours de 1910).

La place d'arme de la ville de Blida a connu plusieurs changements et événements durant l'histoire, de la période précoloniale jusqu'à sa construction complète à la fin de la période coloniale en Algérie, et malgré la succession des différentes périodes, la place a resté toujours un lieu de rencontres des habitants et un support des différentes interactions sociales dans la ville. Cette place est le répertoire des superpositions de plusieurs événements dans la mémoire collective des citoyens et mise en scène de l'identité de la ville de Blida durant l'histoire.

3) la paroi du cas d'étude (la place du 1^{er} novembre) :

La place du 1^{er} novembre est limitée par quatre parois, Les quatre façades, paraissent lisses, trouées d'ouvertures, à l'exception de la façade de la banque BDL sur la paroi Nord- Est et celle qui se trouve du côté de la paroi Nord- Ouest sont des façades sculptées, décorées avec des colonnes surmontées par des chapiteaux. Les façades sont continues, sur le même alignement, cet alignement assure le lien de façade à façade et établit la continuité de la paroi de la place.

La ligne de toit joue un rôle important dans l'animation de l'espace, les éléments en saillie tels que les cheminées, rompent la monotonie de l'horizontalité des toits. La façade est animée aussi par des couleurs vives.

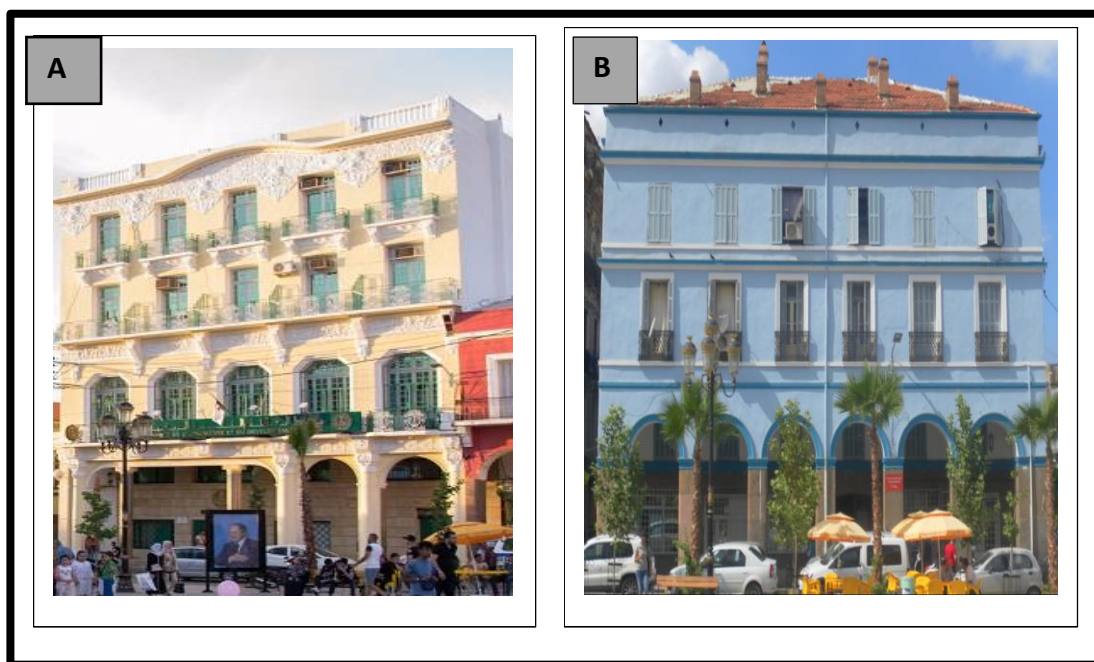


Figure n°1,10 : la paroi de la place du 1^{er} novembre/A : façade sculptée : façade lisse.

Source : Auteur

La forme de la paroi favorise la création d'un espace de repos et de protection. Du point de vue architectural, l'habitat mixte collectif, de style colonial, à toitures inclinées en tuile, constituent la composante principale du paysage. Les équipements du damier qui se marquent par une architecture riche au niveau du décor et de l'ornementation possèdent une valeur architecturale d'intérêt historique, faisant l'objet d'une intention particulière vis-à-vis de leur conservation en tant que témoignage de l'histoire.

La place du 1^{er} novembre abordée du côté de la rue des martyres et la rue Taib Slimane n'est pas la même que celle vue des autres côtés. Si nous entrons dans la place par ces deux rues, le kiosque de musique marque une belle perspective.

4) l'aménagement :

La place est traité en carrelage en ciment avec des réservations pour les plantes, son traitement met en valeur le kiosque de musique par la mise en place d'un escalier qui mène vers lui. Et ce en passant à travers le jardin et le bassin.

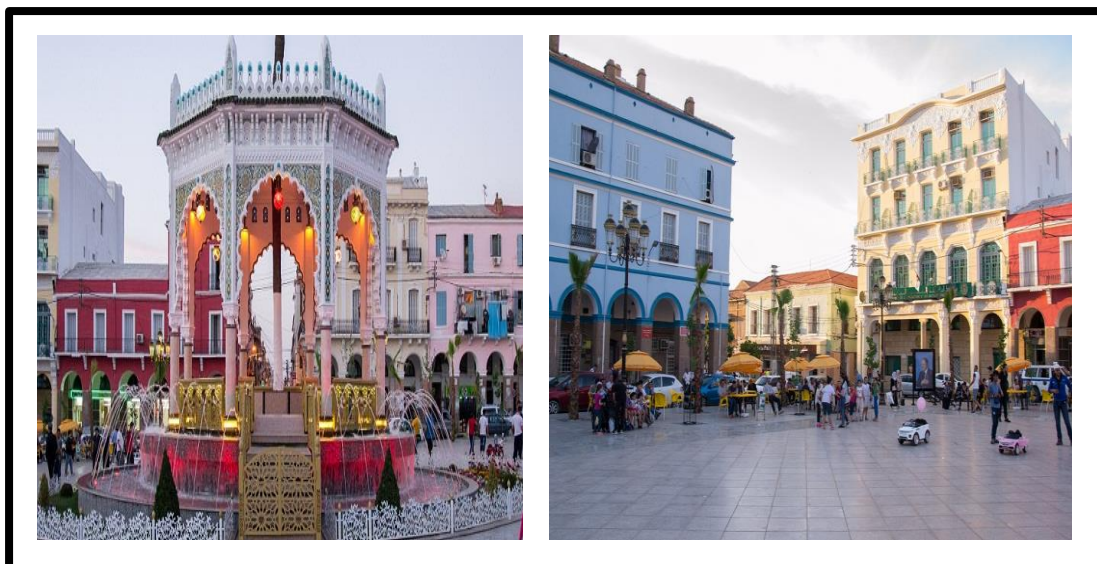


Figure n°1,11 : le traitement du plancher de la place du 1^{er} novembre.

Source : Auteur

1.6 STRUCTURE DU MEMOIRE

Le présent mémoire est structuré en trois parties et représenté en cinq chapitres :

Partie1. Introduction au sujet

Partie 2. Analyse

Partie 3. Conclusions et recommandations

Partie1 : cette partie est structurée par deux chapitres :

-Le premier chapitre intitulé chapitre introductif développe la problématique de l'étude, le but de la recherche, les objectifs de la recherche, les hypothèses de la recherche, la présentation de cas d'étude, la méthodologie de recherche et la structure du mémoire.

- Le deuxième chapitre intitulé orientation théorique (état de l'art) expose en premier lieu une tentative de définir l'espace public, ses différentes dimensions d'étude et ses composante, ainsi la définition de notion de la place publique à travers trois dimensions d'étude (physique, fonctionnelle et perceptuelle). En second lieu, ce chapitre développe les différentes approches d'études de la place publique, Et en dernier, le chapitre s'intéresse aux différents mécanismes de revalorisation de la place urbaine en milieu historique.

Partie 2 : la deuxième partie concerne l'analyse des aspects problématiques, elle est structurée par Le chapitre trois et quatre.

- ✓ Le chapitre trois examine la relation entre de la place du 1^{er} novembre et la structure urbaine du noyau historique de la ville de Blida
- ✓ Le chapitre quatre explore les variables de la morphologie de la place du 1^{er} novembre comme support des pratiques et d'interactions.

Partie 3 : la troisième partie représentée au cinquième chapitre, est une synthèse générale qui est exprimée par des conclusions et recommandations en réponse aux questions problématiques posées au premier chapitre et des suggestions de recherche pour les futures études.

CHAPITRE 2

Orientation Théorique (Etat de l'art)

INTRODUCTION :

Le présent chapitre a pour objet le développement du cadre théorique de l'étude et décrit l'état de l'art des investigations de cette recherche. Ce développement traite les éléments de la compréhension de l'espace public en général et la place publique en particulier, ainsi les différentes approches d'étude de la place publique.

Ce chapitre développera aussi les questions liées aux tissus anciens des villes et les différents outils d'aménagement mis en place, dans le but de revaloriser les espaces publics dégradés notamment les places publiques.

Les variables théoriques traitées dans ce chapitre découlent, par conséquent, de cette vision globale et organique de l'espace urbain. La place étant qu'un élément de cet espace a fait l'objet d'un rapprochement théorique par rapport à cette approche globale basée sur les trois dimensions de compréhension ; physique, fonctionnelle, et sensorielle.

2.1 DEFINITION DE L'ESPACE PUBLIC :

L'espace public se confond avec la structure urbaine de la ville dans la variable ; espace non bâti. **Stein Véronique**¹ souligne que cette confusion est due au double rôle que joue cet espace, d'une part, en tant que forme et structure, ce fragment urbain permet à chacun de s'orienter spatialement ; d'autre part, il contribue à donner du sens à l'urbain, en étant d'élément constitutif de l'identité et de la cohésion sociale.

Partant de là, on distingue deux approches de définitions de l'espace public la première est spatiale, structurelle et la seconde accorde une importance aux dimensions sociales et symboliques. D'après **Françoise Choay**² « l'espace public est la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics. L'espace public est donc formé par une propriété et par une affectation d'usage ». Pour **Jane Jacobs**³ l'espace public se caractérise par la non affectation à un usage particulier

¹ STEIN.V, (2003). La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, Thèse de doctorat, Genève.

² MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

³ JACOBS J., 1991 (1960), Déclin et survie des grandes villes américaines, Mardaga, Liège.

mais par le mélange entre le mouvement libre des piétons et toute une série d'activités publiques ou privées, qui peuvent s'y dérouler de façon temporaire et en tous cas s'y interfacent à partir des espaces plus spécialisés qui le bordent.

Le fait que l'espace public soit à mettre en relation avec l'espace privée comme souligne **Françoise Choay**⁴ l'espace public est donc un espace d'interaction sociale entre les acteurs urbains, tout comme un espace d'interaction urbanistique entre les bâtiments et les espaces clôturés destinés à abriter des fonctions plus spécialisées.

De son côté **Perla Korosec-Serfaty**⁵ définit l'espace public comme un territoire collectif extérieur de forme, de style et de taille variable, sans 'possesseur' unique, ouvert à tous les membres de la société. Cette ouverture sociale et physique fait que l'espace public en milieu urbain peut être considéré comme la vitrine de la ville et l'animation sur cet espace est l'unité de mesure du degré d'urbanité du lieu.

Aussi, l'espace public est considéré comme le "positif" de l'espace bâti, et donc de la ville, dans le sens où il lui confère sa forme, son relief, et même son caractère. C'est de l'espace public urbain que dépend l'image de marque de la ville, en d'autres termes, c'est l'espace qui peut confirmer le caractère propre à une ville comme il peut l'annuler.

2.1.1 LES DIMENSIONS D'ETUDE DE L'ESPACE PUBLIC :

La littérature sur la notion « d'espace public » est largement étendue. Elle n'a cessé de prendre sa part dans plusieurs disciplines, ce qui lui donne plusieurs dimensions d'étude. Parmi ces dimensions on peut distinguer :

- La dimension juridique.
- La dimension sociale.
- La dimension physico-spatiale.

⁴ Pierre Merlin & Françoise Choay (2009), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. 2ème édition, Paris, PUF.

⁵ KOROSSEC-SERFATY, P, (1988), La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains, Arch. 8 Comport. | Arch. Behav., Vol. 4, no. 2, p. 120.

a)- La Dimension Juridique :

L'espace public est considéré comme la partie du domaine public non bâti, affectée à des usages publics, il recouvre la catégorie de domaine public, défini par le droit public (par opposition aux droits privés régis par les règles du droit civil).

Selon **WEIL Sylvie** « *C'est un espace qui appartient au domaine public de la collectivité public où s'insère, il est affecté directement à l'usage public ou un service public et il est aménagé spécialement à cet effet* »⁶.

Aujourd'hui l'espace public dispose d'une acception plus large, il désigne aussi des lieux privés mais ouverts aux publics, comme par exemple un centre commercial, ce qui complique un peu plus la compréhension du concept.

b)- La Dimension Sociologique :

ISAAC Josef, sociologue de l'urbain, ou plus exactement des sociabilités urbaines définit l'espace public comme un espace d'expression des qualités citadines et support d'urbanité, l'espace public appartient à une terminologie récente qui plaide pour l'idée de cité en dépit de l'éclatement urbain. C'est à la fois un espace de sensibilité à la présence de l'autre et à la rencontre avec l'autre, et un espace destiné à une pluralité d'usages et de perspectives qui nécessitent de nouvelles compétences de l'homme en public ou du public. « *A partir de là, on considérera l'espace public comme un espace sensible, dans lequel évoluent des corps, visibles ou perceptibles, et comme un espace de compétences, c'est-à-dire de savoir détenus par des techniciens et des professionnels, mais aussi par des usagers ordinaires* »⁷.

c)- La Dimension Pysico-Spatiale :

Dans les champs disciplinaires de l'urbanisme et de l'aménagement, la notion d'espace public apparaît comme lien spatialement définie et construit dans lequel les échanges sociaux peuvent se dérouler⁸.

⁶ WEIL Sylvie, L'espace public, approche juridique, historique, sociale, culturelle. Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

⁷ ISAAC.J, (1991). « L'espace du public, les compétences du citoyen » : (Actes du colloque d'Arc-et Senans du 8 au 10 novembre 1990, Paris,) Ed. Plan Urbain, collection recherches.

⁸ SENEGAL.G, (2002), « espace public au défi de proximité » THOMAS F, Espaces publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'atlantique, publication de l'université de Saint-Etienne, Saint-Etienne.

TELLER.J souligne que les espaces ouverts urbains sont : « *En peut comprendre un espace urbain public de différentes manières selon l'approche sélectionnée pour les définir et les décrire (...). du point de vue morphologique, ils sont généralement définies comme des espaces vides, ou le vide qui sépare les masses et les surfaces bâties, évidemment, la forme de ces espaces est caractérisée par une relation d'une stricte dualité avec les éléments qui les entourent, comme les bâtiments, les espaces verts et les clôtures* »⁹.

L'espace public ne peut concrètement être saisi sans considérer les dimensions matériel, juridique et sociologique qui lui sont associées. Ces trois dimensions entretiennent des liens plus ou moins marqués et complémentaires qui participent au concept d'espace public.

2.1.2 LES COMPOSANTES DE L'ESPACE PUBLIC :

L'espace public caractérisé à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'usagers, il peut se présente sous différentes formes, bien qu'elles aient toutes les mêmes fonctions ; on y trouve la rue, le boulevard, l'avenue, l'impasse, les jardins publics, l'esplanade, la promenade publique, le square, le parc, et la place publique. La place est l'espace public par excellence qui illustre mieux l'urbanité.

a)- La Rue :

Du latin « Ruya » qui signifie chemin bordé de maisons ou de murailles dans une agglomération. La rue est qualifiée « *élément essentiel de toute les cultures urbaines, depuis l'antiquité, elle y joue des rôles différents* »¹⁰. Elle ordonne et oriente le bâti et le tissu urbain, c'est un espace de circulation et de déplacement, donc c'est un espace structurant du quartier et de la ville, qui participe à la perception de l'espace urbain.

BRODY.J décrit la rue comme un support des activités urbaines « *La rue est face à nous ; elle compose l'arrière-fond du théâtre urbain (...), le support des commerces de*

⁹ TELLER.J. A, (2003). A spherical metric for the field-oriented analysis of complex urban open spaces. Environment and Planning B: Planning and Design, 30(3) : 339.356.

¹⁰ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

proximité, des bâtiments administratifs ou politiques, des institutions, des espaces verts, des places, des squares, de tout ce dont est composée la ville »¹¹. Son histoire est liée à celle des villes « sauf dans le cas d'agglomération où elle suivent d'anciens tracés romains »¹²

La rue est l'une des éléments structurants de la morphologie de la ville, Elle est par excellence le lieu où s'écoulent les flux de la ville, elle adopte les fondements de la vie sociale, et compose un lieu où se déroulent les activités humaines et où transitent par des réseaux qui tissent la ville. « *Une voie mérite le nom de rue que si elle desserte directement de part et d'autre des parcelles bâti en même temps qu'elle permet de se déplacer dans le quartier* »¹³.

b)- Le Boulevard :

Le boulevard introduit en ville un type d'espace distinct de celui des rues qui se réfère à une autre échelle que celle familière des quartiers¹⁴. C'est un espace généralement planté d'arbre établie théoriquement de façon concentrique autour du centre d'une agglomération. Il est souvent tangentiel au centre, sa grande largeur (souvent de 24 à 50m) et son tracé circulaire résultent de sa fréquente coïncidence avec l'emplacement d'anciens remparts.

ALLAIN.R¹⁵ dans son ouvrage souligne que le boulevard est le lieu d'une certaine monumentalité architecturale qui touche aussi les immeubles d'habitation. La naissance du boulevard est liée à la destruction des enceintes fortifiées. Son tracé circulaire s'explique donc par sa nature même d'ancienne limite. Le boulevard a connu une évolution rapide. En (1365) le boulevard était dénommé " *bolevers* " qui signifie ouvrage de défense puis il devient une butte gazonnée flanquée d'un parapet maçonné. «*En (1792), le boulevard sert de protection et en (1803), il devient une promenade, large rue plantée d'arbres faisant le tour d'une ville (sur l'emplacement des anciens remparts)* ».

¹¹ BRODY.J, (2005). La rue, presses universitaires du Mirail, Toulouse.

¹² MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

¹³ MANGIN. D, PANERAI. P, (2009). Projet urbain, édition Parenthèse, Marseille.

¹⁴ Idem

¹⁵ ALLAIN.R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris.

c)- L'avenue :

Selon le Robert "L'avenue est un terme formé sur le participe passé du verbe avenir (du latin advenire). Chemin par lequel on arrive en un lieu. Par extension, le terme désigne une voie plantée d'arbres qui conduit à une habitation. Allée menant au château.

L'avenue participe d'une origine différente rectiligne et continue, établie généralement d'une façon radiale par rapport au centre de l'agglomération. « *Une création de l'âge classique (Versailles par exemple) qui accueille la circulation des carrosses, les défilés militaires, les fêtes urbaines...* »¹⁶. C'est qu'au XIX^e siècle qu'apparaît le sens moderne d'avenue qui signifie une large voie urbaine d'accès¹⁷.

d)- L'impasse :

C'est une voie avec un seul issue, souvent utilisée dans les lotissements résidentiels à partir de milieu de XX^e siècle, dans le but de séparer le trafic local et piéton de trafic de transit¹⁸.

e)- Les Jardins Publics :

Espace vert généralement enclos, accessible par le public, et pouvant être agrémenté d'édicules et d'installations diverses : aires de jeux, buvette, roseraie...etc. Le jardin public est un : « *espace vert urbain, enclos, à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement public et géré comme tel* »¹⁹. La notion du jardin public ne prend son sens contemporain qu'au XIX^e siècle.

f)- L'esplanade :

L'esplanade est un terme qui dérive de l'italien "*spianare*" qui signifie (aplanir). C'est une vaste place ouverte parfois attenante à un grand édifice, souvent plantée de quinconces d'où la vue est parfois dégagée sur le paysage qu'elle domine²⁰.

¹⁶ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

¹⁷ Idem

¹⁸ GAUTHIEZ.B, (2003), Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition Patrimoine, Paris.

¹⁹ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

²⁰ GAUTHIEZ.B, (2003), Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition Patrimoine, Paris.

Selon le Robert : « *Un terrain aménagé devant un édifice, une maison, pour en dégager les abords. C'est un terrain aménagé sur une hauteur, d'où l'on peut découvrir les environs* ». Selon MERLIN.P, CHOAY .F « *terme de fortification désignant le terre-plein qui s'étend du glacis d'une citadelle aux premières maisons d'une ville. Par extension : vaste place dégagée devant un édifice, ou aménagée sur une hauteur* »²¹.

g)- La Promenade Publique :

Un espace public parfois plantée de quinconces, d'accès restreint aux véhicules, elle peut impliquer un aménagement spécifique, aménagé en vue de l'agrément et de la détente par la déambulation et les rencontres sociales²².

h)- Le Square :

C'est un mot anglais signifiant carré, le square est une petite place comprenant un jardin public central ; il est parfois entouré d'édifices, et il est avant tout conçu comme un décor urbain, lieu de promenade et de détente. Selon le Robert : « *esquarre (équerre), signifie petit jardin public, généralement entouré d'une grille et aménagé au milieu d'une place* »²³. Selon MERLIN.P, CHOAY .F « *c'est un jardin public formé au centre d'une place bordée de façades, contournée par les circulations* »²⁴

l) -Le Parc :

A l'origine le mot parc désigne un enclos destiné aux bêtes sauvages. C'est un jardin public largement planté d'arbre et généralement de grande dimension. « *Est également un espace vert public essentiellement planté, mais de grande dimensions* »²⁵.

2.1.3 L'ETUDE DE LA PLACE PUBLIQUE :

Parmi la diversité des espaces publics, les places publiques urbaines ont une importance fondamentale : si elles ont une situation stratégique, ces places peuvent devenir des nœuds d'échange et de communication pour la ville, des foyers d'activités

²¹ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

²² GAUTHIEZ.B, (2003), Espace urbain, vocabulaire et morphologie, édition Patrimoine, Paris.

²³ Idem

²⁴ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

²⁵ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

de quartiers, des centres de polarisation. Les places permettent, en outre, d'aérer la ville et d'entrecouper le tracé de certaines voies. Leur revêtement peut être naturel (terre, gazon) ou minéral (asphalte, ciment). Traditionnellement, la place concentrait un ensemble d'activités et de population, représentant un point de convergence pour la rencontre et le rassemblement ; cette vocation tend de nos jours à se dissoudre : la place est fréquemment un lieu de passage, un carrefour qui permet difficilement l'arrêt.

Dérivée du mot latin « *platea* », qui signifie rue large, la place publique est définie comme un lieu découvert et bordé de maisons ou de monuments. Pour **Perla Korosec-Serfaty**²⁶ la place publique est un lieu public extérieur, aux limites physique clairement définis (par de bâtiments, des jardins ou des rues) et aisément accessible (par plusieurs rue, ruelles, escalier, etc.), un lieu à la fois clos et ouvert, qui favorise le séjour autant que le passage.

Tandis que **Michel-Jean Bertrand et Hiéronim Listowski**²⁷ considèrent la place publique d'un côté comme un espace "convergent", c'est-à-dire ayant des éléments internes susceptibles d'attirer des citoyens, et un espace "divergent" qui impose une certaine relation aux structures urbaine alentour (tracé des rues, localisation des commerces, itinéraire des transports publics, flux de circulation, etc.) et qui suppose que le citoyen prenne conscience des relations de la place avec le reste de la structure urbaine, voire avec la ville.

Du fait de son caractère d'espace physiquement et socialement ouvert, le rôle de la place publique et les pratiques qui ont lieu sur son territoire sont influencés par le contexte urbain dans lequel elle s'insère. La situation, l'architecture et les fonctions symboliques de nombre d'entre elles font qu'elle joue, d'autre part, un rôle structurant du tissu urbain dans son ensemble. **Perla Korosec-Serfaty**²⁸.

La recherche théorique montre que la place n'est pas seulement une parcelle non bâtie d'une certaine forme ou d'un certain type d'accessibilité, mais c'est un élément

²⁶ KOROSEC-SERFATY, P, (1988), La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains, Arch. 8 Comport. I Arch. Behav., Vol. 4, no. 2, p. 121.

²⁷ Bertrand M.J., Listowski H., 1984, Les places dans la ville, Dunod, Paris.

²⁸ KOROSEC-SERFATY, P, (1988), La sociabilité publique et ses territoires - Places et espaces publics urbains, Arch. 8 Comport. I Arch. Behav., Vol. 4, no. 2, p. 121.

fondamental dans la fabrication de la ville aux caractéristiques typologiques spécifiques, un support pour le vécu urbain, et un repère exceptionnel du paysage urbain. L'examen de la littérature dans le domaine montre que la place publique peut être définie à travers trois dimensions :

- la dimension physique.
- la dimension fonctionnelle.
- la dimension perceptuelle.

a) La Dimension Physique de La Place Publique :

La dimension physique de la place publique est interprétée par la morphologie de la place. Les recherches théoriques notamment les travaux de **Michel-Jean Bertrand et Hiéronim Listowski** dans *les places dans la ville*²⁹, ont montré que les caractéristiques typo-morphologiques de la place est souvent s'identifie à travers plusieurs variables :

- l'appartenance historique.
- la position dans la ville.
- le rapport à la structure urbaine.
- la configuration géométrique.
- la structure architecturale et l'aménagement.

Ces variables peuvent être catégorisées en trois éléments : la forme de la place, la typologie de la paroi, et l'aménagement de la place.

1- La Forme de La Place :

Selon **David Mangin et Philippe Panerai**³⁰, la place publique est un espace socialement identifié : tout le monde sait reconnaître une place. Mais cette reconnaissance ne s'appuie pas d'abord sur son usage mais sur sa forme urbaine, celle de sa réalité matérielle. Par sa forme, la place est facilement identifiable par rapport au tissu alentour.

²⁹ Bertrand M.J., Listowski H., 1984, Les places dans la ville, Dunod, Paris.

³⁰ MANGIN.D & PANERAI.P (1999). Projet urbain. Marseille : Parenthèse.

La forme est généralement définie par la configuration physique des surfaces, Les recherches théoriques ont montré que la forme de la place décrites comme un état qui conjugue les variables suivantes : les dimensions, la géométrie, et l'identité. Cette combinaison souligne les traitements particuliers des régulateurs géométriques, des proportions, et des dimensions. Il s'agit de mettre en évidence les relations entre l'espace plein (bâtiments) et l'espace vide (rues, place, etc), la géométrie de la place et la disposition de la voirie par rapport à elle.

La diversité de forme des places publiques est incalculable. **Pierre Lavedan** dans son ouvrage *la géographie des villes*³¹ a tenté de les classer selon leur configuration géométrique il distingue deux catégories : Il y a des places de formes régulières de création *ex nihilo* (places d'urbanisme) dessinées d'un seul tenant et géométriquement ordonnancées, une figure claire et reconnaissable : rectangulaire, carré, circulaire. Il y a de celles qui sont de configurations irrégulières formées progressivement au grès des opportunités ou des transformations dans le tissu urbain.

La forme de place déterminée renvoie à un certain symbolisme. **Bofill Ricardo et Veron Nicolas**³² par leur ouvrage *l'architecture des villes* ont indiqué la relation entre la dynamique des places publiques et leur forme. Les places carrées sont généralement statiques, comme la place des Vosges à Paris, ou la place Bellecour à Lyon. Alors qu'une forme circulaire d'une place accentue sa fonction de carrefour (à Paris, la place des victoires,), en même temps qu'elle trouble l'orientation, à moins d'être dotée d'un signal fort qui vient rompre la symétrie de rotation (comme l'arc de Triomphe de l'Etoile). La place semi circulaire, est perçue comme un point d'arriver (place de la libération devant le palais des ducs de Bourgogne, à Dijon).

Tandis que une place en longueur fait espace de transition vers un lieu majeur (le palais Royal à Paris, ou la place Carrière de Nancy) ; ouverte sur un côté, elle met la ville en spectacle comme un décor de théâtre (à Paris, la place Saint-Michel ; à Bordeaux, la place de la Bourse).

³¹ Lavedan P, (1959). Géographie des villes, Paris : Gallimard (1ère édition 1936).

³² BOFILL.R et VERON.N (1995), L'architecture des villes, Paris : O. Jacob.

La place publique possède une logique matérielle qui favorise telle ou telle pratique, encourage les usagers à s'asseoir ici, à passer là, à flâner là-bas ou à s'éloigner ailleurs, ses caractéristiques formelles spécifiques non seulement permettent à l'espace d'être investi, vécu, utilisé et représenté, mais donnent une identité propre à la ville.

2- La Typologie de La Paroi :

Les bâtiments font l'élément le plus dominant dans le paysage urbain, avec leurs différentes formes et styles, leur densité et compacité, ils constituent une paroi urbaine et évoquent le spectacle, la dynamique des images très riches et génèrent le paysage urbain de la ville. À l'échelle de la place, ce sont les bâtiments sur les périphéries, qui constituent la paroi de la place et fixent l'enveloppe de l'espace urbain, et c'est souvent l'architecture et la configuration de la paroi qui caractérise, définit et donnent même une identité propre la place publique.

La revue de la littérature dans le domaine fait valoir que la paroi de la place se définit par la composition architecturale des bâtiments qui bordent la place. Elle permet d'identifier un certain nombre de caractéristiques relevant de la typologie architecturale des bâtiments tels que l'étude de leur gabarit, de leur masse, de leur système constructif, du traitement des façades (rythme, disposition des ouvertures, ornements...), de leur implantation (orientation, hauteur, etc.) ainsi que de leur plan (distribution intérieure). L'objectif au final est de dégager des typologies architecturales des lieux, et de les mettre en relation avec leur assemblage au sein de l'espace de composition qui est la place.

La paroi de la place est l'interface avec l'environnement, une transition entre le territoire de la ville et le territoire de la place. Cette transition entretient un dialogue physique, fonctionnel, et sensoriel entre la place et la ville. Une paroi réussie est une paroi qui transmet l'animation de la place vers la ville et l'animation de la ville vers la place, Cette interaction bidirectionnelle configure le degré d'appropriation de la place par les citoyens.

3- L'aménagement de La Place :

Les places publiques sont devenues l'objet de toute intervention de reconquête urbaine, dans les centres villes anciens comme dans les cités de logements sociaux. La nécessité d'améliorer l'aménagement de la place lui permettre une meilleure lisibilité et renforcer leur rôle de foyer d'urbanité. En effet, l'aménagement est la nature de configuration du territoire de la place, il peut s'enrichir, en plus des parois qui la composent, de différents éléments essentiels pour lui donner une certaine cohérence. Ces éléments constituent un support physique pour assumer des fonctions, en contribuant grandement aux plusieurs aspects : urbanistiques, sociaux et fonctionnels (appropriations, usages, perceptions) de l'espace public de la place.

Giovanni FUSCO³³ postule que parmi les éléments clés qui favorisent l'interaction sociale, Les professionnels de l'espace travaillant sur la requalification des espaces publics peuvent mobiliser les éléments suivants :

- Le mobilier urbain : Il s'agit des bancs publics, candélabres, poubelles, panneaux de signalisation, abribus avec panneaux publicitaires, cabines téléphoniques, plots et bornes anti-voitures, barrières...etc. Le mobilier doit faire l'objet d'un choix pertinent en matière de design et de son emplacement afin de libérer au maximum de l'espace en limitant son emplacement.

- Les revêtements du sol : Son traitement doit tenir compte de chaque espace et de son usage. Les espaces de circulation peuvent avoir un traitement différent de celui dédié aux rassemblements en différenciant les matériaux. Le choix d'une même gamme de revêtement contribue d'autre part à renforcer la lisibilité et l'unité des espaces publics.

- Les végétaux : A la différence d'autres espaces publics (jardins, squares, parcs), la place est essentiellement un espace minéral. Cela n'empêche pas la végétalisation partielle de la place par la présence d'arbres ou de plantes décoratives. Cet apport végétal contribue non seulement à renforcer l'aspect esthétique de lieux, mais contribue également au bien-être des usagers de la place (humidité, protection du soleil) et au fonctionnement des écosystèmes urbains.

³³ <http://unt.unicef.fr/uoh/espace-publics-places/>

- La lumière : La lumière urbaine est un nouveau concept de l'éclairage. L'éclairage a été considéré pendant longtemps comme un outil technique conçu pour la lisibilité et la sécurité routière. Depuis peu, le rôle de la lumière dans la ville a évolué, elle n'est plus considérée comme un équipement mais comme un aménagement faisant partie intégrante du projet urbain. Elle peut ordonner la vision nocturne, mettre en relation les espaces avec leur environnement, utiliser le potentiel scénographique de la lumière, créer une signalétique, des points de repères particuliers diversifier la nuit et prolonger les activités diurnes.

La lumière est devenue une composante à part entière dans l'aménagement urbain. À l'aide de projet urbain appelé Plan lumière, l'éclairage va suivre une logique différente dans sa disposition et dans son intensité ; s'adaptant aux multiples facettes des espaces publics suivant la fonctionnalité et le caractère de l'espace urbain.

b) La Dimension Fonctionnelle de La Place Publique :

Les protagonistes de l'urbanisme et de l'aménagement considèrent la place publique comme vecteur d'animation urbaine et de développement des attitudes comportementales. L'examen de la littérature dans le domaine montre que la dimension fonctionnelle de la place peut être analysée à travers de plusieurs variables. Parmi ces variables : Le système d'activité et les supports du système d'activité.

1- Le Système d'Activité :

Dans la ville, La place publique est souvent définie comme un lieu de production et de développement de différentes formes d'interaction sociale. Et est considérée comme un élément de transformation de la société en communauté et non un simple lieu de rassemblement. En effet, la place publique a toujours été considérée comme un support des activités. Elle peut être abordée à travers le système d'activité qui s'y déroule et ses usages, dont les plus évidents sont : l'usage commercial, l'usage culturel et festif (concerts, fêtes religieuses, manifestations sportives), l'usage civil (défilés patriotiques et / ou protestataires, campagnes électorales, discours et assemblées de toutes sortes, inaugurations) et l'usage de mobilité (modes et rythmes de déplacement).

Ce système d'activité s'illustre à travers les différents comportements des individus et les pratiques sociales réelles. Nous nous référons ici à l'ouvrage de **Guy Di Méo**³⁴ **L'espace social. Lecture géographique des sociétés** qui entend par pratiques sociales « tous les déplacements, toutes les fréquentations concrètes de lieux, tous les actes spatialisés que l'individu mène dans son milieu ». Ces pratiques peuvent être individuelles ou en groupe, et peuvent avoir une nature structurée et non structurée. Cette nature d'interaction dépend non seulement des caractéristiques typologiques de l'espace public, mais aussi de l'environnement. La place publique peut devenir carrefour d'échange, centralité fonctionnelle, lieu de référence et de convergence, un lieu de rencontre et de mixité et lieu de mise en scène.

Les recherches théorique en montré que la diversité des fonctions et des activités assurent à l'espace public une vie urbaine. **Giovanni FUSCO**³⁵ postule que la condition essentielle du fonctionnement de la place publique est de sa fréquentation. Celle-ci est tributaire de l'intérêt qu'elle peut avoir pour la population urbaine et est à la fois parmi les principales causes et conséquences de la présence d'un certain nombre de fonctions. Ces différentes pratiques participent d'une manière ou d'une autre à la fréquentation de la place. Ainsi, différentes catégories d'usagers et d'usages peuvent cohabiter. Ces derniers varient selon les moments de la journée, les jours de la semaine voir selon les saisons. Même s'il existe des places plus ou moins spécialisées dans l'accueil d'un certain type de fonctions, le meilleur fonctionnement de la place publique semble être assuré par une certaine mixité des fonctions abritées. Or, cela n'est pas sans poser des problèmes, car l'ensemble des fonctions et leur répartition dans l'espace peuvent engendrer des synergies et/ou des conflits d'usage.

La meilleure lecture sur l'usage de la place publique se base sur l'observation directes, elle est indispensable pour comprendre les relations qu'entretiennent les activités avec les espaces. Ainsi, ces activités peuvent être catégorisées en quatre dimensions : la détente, l'engagement passif (observer une animation, une sculpture),

³⁴ Di Méo Guy et Buléon Pascal (sous la dir. de), 2005. L'espace social : lecture géographique des sociétés. Paris : Armand Colin.

³⁵ [http:// unt.unicef.fr/uoh/espace-publics-places/](http://unt.unicef.fr/uoh/espace-publics-places/)

l'engagement actif (participer à une animation, l'échange), la découverte (spectacles, fêtes, ...).

2- Les Supports du Système D'activité :

La lecture de la place publique dans sa dimension fonctionnelle renvoie au rapport étroit entre espace et fonction. Celle-ci est comprise en termes de rapport entre activités humaines et lieu. En effet, la place publique avant d'être une scène pour les différentes interactions sociale elle est d'abord un espace physique qui possède une logique matérielle. Cette dernière offre des opportunités au déroulement du système d'activité.

Les opportunités sont tout objet ou support physique facilitant le déroulement d'un type d'activité. Parmi les supports physiques retenus dans la recherche théorique effectuée sur les places publiques, on distingue deux types de support :

- le territoire de la place.
- la paroi de la place.

- Le territoire de la place :

Parmi les recherches qui accordent une intention essentielle à l'analyse de l'aménagement de l'espace et de ses frontières, on retient le travail de **Christopher Alexander & al**³⁶. Ils affirment qu'une place publique «sans centre est susceptible de rester vide» et recommandent que, entre les chemins naturels qui traversent une place publique choisissez quelque chose pour rester au milieu : une fontaine, un arbre, une statue, une tour d'horloge avec des sièges, un kiosque de musique.

Dans cette étude Le territoire de la place qui signifie l'ensemble de l'étendue surfacique de la place est défini par les éléments de l'aménagement de la place publique. Ces éléments constituent une forme de préparation de la place pour assumer, imposer ou même orienter des activités, Cette préparation met en relief les aspects suivants : le revêtement de sol, le mobilier urbain et la végétation.

³⁶ ALEXANDER C, ISHIA AWA S. et SLIVERSTEIN M. (1977). A pattern language: Towns, buildings, construction. Oxford: Oxford University Press.

Le rapport entre ces éléments et le comportement des usagers s'illustre à travers la conception et l'utilisation de ces éléments. La qualité de la végétation et la disposition des bancs au niveau de la place peuvent permettre aux activités d'échange et de détente de se dérouler ; comme s'asseoir pour communiquer ou observer le paysage.

Concernant le revêtement de sol, **Matthew Carmona and All**³⁷ précisent que les matériaux et les textures peuvent mettre l'accent sur le caractère de la place en tant que «chemin» en fournissant un sens de la direction avec un motif visuellement dynamique qui favorise l'activité de la promenade. Alternativement, ils peuvent contrôler l'écoulement de l'espace en mettant l'accent sur son caractère de «lieu» en suggérant un sentiment de repos et de détente avec un motif visuellement statique ou contenu.

- La paroi de la place :

La paroi de la place est l'interface avec l'environnement. Cette membrane est la transition entre le territoire de la ville et le territoire de la place. Cette transition entretient un dialogue physique, fonctionnel, et sensoriel entre la place et la ville. Une paroi réussie est une paroi qui transmet l'animation de la place vers la ville et l'animation de la ville vers la place. Cette interaction bidirectionnelle configure le degré d'appropriation de la place par les citoyens.

En ce sens, **Christopher Alexander & all**³⁸ soutiennent que la vie de l'espace public se trouve autour de ses frontières. Comme un support pour observer, les frontières permettent une relation forte avec l'espace de la place. Les bâtiments alentours offrent un front « actif » à l'espace public et ajoutent ainsi intérêt et vitalité à l'espace. La paroi de la place offre un support pour l'interaction sociale dans le cas où cette paroi est captive et distributive du flux. Cette convergence et orientation du flux suppose une occupation de la paroi par des activités attractives et la place est réceptive des extensions de ces activités.

³⁷ CARMONA M, Heath Tim, TANER O & TIESDELL S, 2003. Public places- urban spaces: The dimensions of urban design, Oxford: Architectural Press.

³⁸ ALEXANDER C, ISHIA AWA S. et SLIVERSTEIN M. (1977). A pattern language: Towns, buildings, construction. Oxford: Oxford University Press.

c) La Dimension Perceptuelle de La Place Publique :

Le mot perception désigne la capacité sensitive, soit le processus de recueil et de traitement de l'information sensorielle ou sensible qui se transmet par contact direct avec le milieu physique et conditionne alors sa représentation ; sans nier le facteur idéologique de l'individu. Dans cette étude la perception est étudiée à travers trois dimensions :

- La dimension cognitive.
- La dimension affective.
- La dimension normative.

1- La Dimension Cognitive de La Place :

L'apport le plus connu concernant la perception des espaces urbains est certainement celui de **K. Lynch**³⁹, qui a montré que nous percevons l'espace en organisant ses différentes composantes dans une structure d'ensemble qui nous permet de lui donner un sens. Il a ainsi montré quelles sont les qualités qui peuvent faciliter la lisibilité et la compréhension d'un lieu : le degré de contraste et de distinction, la simplicité de la forme géométrique et de ses parties, la continuité de la forme, la dominance (taille, intérêt, intensité), la clarté des points, l'indication de la direction, l'étendue du champ visuel, la présence d'indices visuels et kinesthésiques, l'identification des éléments à l'aide de noms ou de symboles.

Pour lui, les trois composantes essentielles qui permettent de structurer les « cartes mentales » que chacun se fait de la réalité sont : l'identité (ce qui permet de différencier un élément de son contexte), la structure (relation de l'élément avec les éléments environnants) et la signification (sens que prend l'ensemble de l'environnement). L'espace se structurerait pour l'utilisateur ou l'observateur en voies, limites, quartiers, nœuds et points de repère.

Parmi les éléments structurels influant l'évaluation cognitive des places, on trouve la forme de délimitation de la place, la forme géométrique de la place, et la situation

³⁹ Kevin, L. Y. N. C. H. (1976). L'image de la cité. Paris, Dunod

de la place. Parmi les caractéristiques typologiques influençant l'évaluation cognitive, on relève la forme d'aménagement. L'élément exceptionnel dans le schéma cognitif, est la fontaine et la présence des kiosks.

2- La Dimension Affective de La Place :

L'évaluation affective est la confrontation de l'objet dans la globalité de ses variables avec les sens et les émotions de l'individu. L'évaluation affective est traduite dans cette étude par l'attachement au lieu.

Les recherches portant sur l'attachement au lieu constituent actuellement un courant majeur de la psychologie environnementale. L'une des premières références est à situer dans les travaux désormais classiques de **Fried**⁴⁰. En effet, cet auteur a montré que le déménagement forcé des résidents d'un faubourg de Boston avait perturbé le sentiment de communauté des habitants en provoquant une rupture entre les composantes spatiales et groupales de leur identité. Dès lors, les dimensions physique et sociale de l'attachement sont clairement postulées. De nombreuses recherches ont alors vu le jour, s'attachant notamment à cerner les caractéristiques environnementales et/ou sociodémographiques susceptibles d'influer sur le processus d'attachement au lieu. Mais, parce qu'une certaine confusion terminologique et méthodologique a très probablement bloqué les avancées dans ce domaine de recherche, il a fallu attendre les années 1985-1990, pour que la dimension affective de l'attachement au lieu soit clairement établie⁴¹.

"L'attachement au lieu renvoie à une implication émotionnelle dans un lieu donné", **Hummon**⁴². "C'est un lien cognitif ou émotionnel qu'un individu entretient avec un espace particulier", **Low**⁴³. Le concept entré alors dans le champ de la psychologie sociale, certains chercheurs parlant même de psychologie sociale de l'environnement. Même si des différences conceptuelles subsistent, les psychologues de

⁴⁰FRIED M. (1963), *The Urban Condition*, New York, NY: Basic Books, p 151-171.

⁴¹ DEBENEDETTI A (2007), Une synthèse sur l'attachement au lieu : conceptualisation, exploration et mesure dans le contexte de la consommation.

⁴² HUMMON D. (1992), *Community Attachment: local sentiment and sense of place*, in Altman I. and Low S.M. (Eds), *Place Attachment*, New York: Plenum Press, 253-278.

⁴³ LOW S. et ALTMAN I. (1992), *Place attachment : a conceptual inquiry*, in Altman I. and Low S.M. (Eds.), *Place Attachment*, New York: Plenum Press, 1-12.

l'environnement s'accordent dans leur grande majorité à définir l'attachement au lieu comme un lien affectif positif entre des personnes et des lieux spécifiques.

Plus précisément, et en référence aux travaux de Ainsworth, Blechar, Waters et Wall et Bowlby stipulent que la principale caractéristique de l'attachement est le désir de maintenir de la proximité avec l'objet de l'attachement, l'attachement au lieu traduirait un lien affectif positif entre un individu et un espace donné, la principale caractéristique étant la tendance de l'individu à vouloir rendre le lieu personnel⁴⁴.

3- La Dimension Normative de La Place :

L'intérêt de cette approche pragmatique et interactionniste de l'évaluation de la place tient au fait qu'elle revalorise le rôle de l'espace, à condition toutefois de concevoir celui-ci non plus comme un simple support des activités humaines, ni même comme un facteur explicatif, mais bien comme un ensemble de ressources et de contraintes, idéelles et matérielles, participant de la construction des pratiques sociales⁴⁵. Si les individus ont la capacité d'investir symboliquement l'espace, d'en transformer et d'en détourner le sens, ces processus d'appropriations et de requalifications ne sauraient s'extraire complètement des règles collectives et des rapports de pouvoir. Et ce d'autant plus que l'espace est également une matérialité socialement informée qui, sans « commander au corps »⁴⁶, n'en contribue pas moins à cadrer les comportements en entravant ou en facilitant leurs spatialisations ; l'écart entre l'intériorisation de ces dispositifs spatiaux et les formes possibles de contestations pouvant du coup s'interpréter comme une condition du jeu social⁴⁷.

Autrement dit, d'un point de vue analytique, il semble pertinent de replacer ce questionnement sur la dimension spatiale des processus normatifs dans une théorie géographique de l'action⁴⁸ dont les axes majeurs sont :

⁴⁴ RIOUX, L. (2005). Approche psychosociale de l'attachement aux lieux de travail. Laboratoire Orléanais de Gestion, 2.

⁴⁵ LUSSAULT M (2007), L'homme spatial. La construction sociale de l'espace humain, Seuil.

⁴⁶ LEFEBVRE, H (1974) : La production de l'espace. Paris : éditions anthropos.

⁴⁷ CHIVALLON, C. (2000). La diaspora antillaise au Royaume-Uni et le religieux [Appropriation d'un espace symbolique et reformulations des identités urbaines]. Espace géographique, 29(4), 315-328.

⁴⁸ Werlen, B. (2003). Géographie culturelle et tournant culturel. Géographie et cultures, (47), 7-27.

(1) une géographie des pratiques quotidiennes insérées dans une modernité saisie comme *modus operandi*.

(2) une géographie qui prête attention aux univers de sens dans lesquels s'inscrivent et opèrent les individus.

(3) une analyse culturelle qui intègre une réflexion sociale en postulant que les actions humaines sont construites et structurées par des ressources et des contraintes socialement produites.

2.2. LES APPROCHES D'ETUDE DE LA PLACE PUBLIQUE :

La ville n'a jamais été une entité bâtie continue et dense, mais elle a toujours inclus une variété de formes et d'espaces urbains⁴⁹. En effet, la ville peut se définir par ses pleins (bâtis) et ses vides (espaces non bâtis), la configuration (formes et relations) de ces deux composantes donnant à chaque ville son caractère particulier. Ces composantes se distinguent leurs formes et leurs fonctions et Les façons dont les pleins et les vides ont été articulés représentés et gérés ont fait objet de plusieurs études passablement varié au cours du temps⁵⁰.

Les places publique exercent une fonction essentiel ; elles recréent la vie, le plaisir et la jouissance, que donne un environnement intéressant plein de vitalité et d'animation, lieux de relation et de détente, lieux de circulation et de communication. La place publique peut en effet être considérée comme l'indicateur par excellence du dynamisme d'une ville.

Pierre Merlin⁵¹ préconise que l'analyse de l'espace public notamment la place publique passe inévitablement par la compréhension de la structure urbaine de la ville, qui à son tour dépend de notre définition de la ville. Parmi les approches qui traitent l'étude de l'espace urbain on dénote :

1. L'approche structuraliste.
2. L'approche perceptuelle.
3. L'approche comportementale.

⁴⁹ GHERRAZ.H (2013). Les espaces publics entre forme et pratique dans les villes arides et semi arides. (Cas des places publiques de la ville de Ouargla).

⁵⁰ STEIN.V, (2003). La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public, Thèse de doctorat, Genève.

⁵¹ MERLIN, P. (1988). Ö La morphologie vue par les experts internationaux ò in MERLIN. 1988) Morphologie urbaine et parcellaire, Press Universitaire de Vincennes, Saint-Denis, 1165

2.2.1 L'APPROCHE STRUCTURALISTE :

L'approche structuraliste est une approche méthodologique basée sur l'étude des rapports entre les différentes composantes d'un système. En urbanisme, cette approche comprend deux importantes modes d'analyse urbaines :

- L'approche morphologique.
- L'approche typo-morphologique.

A) L'analyse Morphologique :

1- Aperçu historique : Le concept de la morphologie urbaine est apparu chez les géographes allemands et britanniques entre les deux guerres mondiales, avant d'être éclipsé face à l'urbanisme fonctionnaliste privilégiant une explication socio-économique des phénomènes. Là où les planificateurs ont adopté le principe de la préservation des anciennes formes de l'aérodrome en d'autres termes, comme premier point de connaître l'origine de la forme urbaine et les modifications successives appliquées au tissu urbain, il faut connaître la forme initiale des anciens plans⁵².

Entre les années 1960 et 1970, des vives réactions face à l'urbanisme progressiste amenèrent un renouveau du courant morphologique en architecture et en géographie, l'approche morphologique renaît comme critique de cette urbanisation fonctionnaliste.

- **La morphologie :** «*c'est l'étude de la configuration et de la structure externe, d'un organisme, d'un être vivant*»⁵³ .

- **La morphologie urbaine :** selon **ALLAIN.R** la morphologie urbaine est : « L'étude de la forme physique de la ville, de la constitution progressive de son tissu urbain et des rapports réciproques des éléments de ce tissu qui définissent des combinaisons particulières, des figures urbaines (rues, places et autres espaces publics). [...] Par ses aspects théoriques elle se rattache à la géographie urbaine, à

⁵² ROBERT.S, (2003). L'analyse morphologique des paysages Entre archéologie, urbanisme et Aménagement du territoire (Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le val-d'oise), thèse de doctorat, université de Paris.

⁵³ Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert .Paris : Alain Rey, 2005.

l'histoire et à l'architecture. Sous ses formes appliquées, elle est une composante importante de l'urbanisme, mais relève à la fois de l'aménagement urbain et de la composition urbaine»⁵⁴ .

2- Principe d'analyse : Comme toutes les approches, l'approche morphologique a des principes d'analyse qui sont :

1) Le discernement des constantes : ça concerne le choix de site, les contraintes qu'il impose, le rôle des grands axes structurants, ainsi que les grandes fonctions urbaines et leurs traductions spatiales.

2) L'identification des échelles : la morphologie urbaine est appliquée sur les grandes échelles. Et comme module de base, la petite unité prise est le quartier.

3) La détermination des types de villes (ex : ville portuaire).

4) La définition des types de trames urbaine (trame régulière, trame irrégulière...).

5) Connaitre la répartition des grandes fonctions urbaines.

6) La hiérarchisation des composantes urbaines (le parcellaire, la voirie, le bâti et l'espace libre).

7) L'analyse de l'évolution urbaine, et l'histoire de la forme urbaine. (Morphogenèse de tissu).

3- Eléments d'analyse : **Michael Robert Gunther CONZEN** le père de la morphologie anglo-saxonne, cité par **ALLAIN.R**⁵⁵, voyait que la forme urbaine composée de trois éléments essentiels qu'ils sont : le plan, le bâti, et l'usage du sol, ces éléments peuvent être détaillés en cinq autres composantes qu'elles sont :

- Le plan : il peut être la forme générale d'une agglomération où bien le plan général d'une ville, ou bien le plan ou le maillage d'un secteur de la ville ou un lotissement ;

- Le parcellaire : c'est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles. Donc Le parcellaire fragmente le territoire ;

- Le bâti (le tissu constructif) : le système bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine, quelle que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension ;

⁵⁴ ALLAIN.R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris.

⁵⁵ Idem.

- L'utilisation du sol : il définit des ensemble fonctionnels (résidentiels, espaces industriels, espace de loisir...), c'est l'occupation d'une parcelle par des formes particulières en évolution ;

- Le site : c'est une partie intégrante de la forme urbaine, il se définit par la topographie, l'hydrographie et de la végétation.

4-Les objectifs de l'approche : Les études de morphologie urbaine, fondées sur une analyse de l'évolution du tissu urbain et du rôle de chacune de ses caractéristiques (site, réseau viaire, trame parcellaire, espace libre et espace bâti), peuvent être fort utiles pour comprendre, et donc pour savoir comment aborder les problèmes des quartiers anciens, qu'il s'agit de la préservation du patrimoine ou de son évolution, voire de son remplacement.

5- Les méthodes de la morphologie urbaine : Les méthodes de l'approche morphologique sont variées selon la nature et l'échelle des éléments étudiés, **ALAIN.R**⁵⁶ cite trois méthodes :

- la morphologie historique : c'est une sorte d'archéologie urbaine elle consiste sur la décomposition des extensions et des modifications successives des villes pour mieux comprendre la mise en place de la forme urbaine actuelle.

- la morphologie fonctionnelle : elle consiste sur l'évaluation de la pertinence des formes et leur efficacité du point de vue des activités et de flux.

- la morphologie normative : elle touche le coté social par l'étude des liens entre les valeurs humaines ainsi que la qualité de la vie quotidienne des habitant pour mieux déterminer la bonne forme.

b) L'analyse Typo-Morphologique :

1- Aperçu historique : L'analyse typo-morphologique est née suite à l'apparition de l'école italienne muratorienne en référence à l'ouvrage de **Saverio Muratori** publié en 1959 et qui porte sur la forme de la ville. Ses idées seront récupérées et développées à travers ses étudiants (**A. Rossi, C. Aymonino, G. Caniggia**). Plus tard,

⁵⁶ ⁵⁶ ALLAIN.R, (2004). Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville, édition Armand colin. Paris.

elles seront réintroduites en France par **J. Castex P. Celeste et Ph. Panerai**. Il s'agit d'une combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale. Elle s'intéresse à la configuration physique de la ville, et à sa matérialité, elle tente à trouver les raisons réelles qui donnent la forme actuelle à une ville⁵⁷.

La typo-morphologie aborde la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaire. Plus précisément, cela consiste à penser en termes de rapports la forme urbaine (trame viaire, parcellaires, limites, etc.) et la typologie c'est-à-dire les types de construction (position du bâti dans la parcelle, distribution interne, etc.). Les types s'inscrivent ainsi dans certaines formes urbaines plus que dans d'autres. On s'intéresse ainsi particulièrement à :

- **La morphologie** : c'est l'étude de la forme urbaine dans son développement historique à partir des éléments qui la composent.

- **Le type** : ce concept a reçu plusieurs définitions : selon **le dictionnaire historique de la langue française** : « *c'est ensemble de caractères organisés en un tout, constituant un instrument de connaissance par abstraction rationnelle et permettant de distinguer des catégories d'objets, d'individus et de faits* »⁵⁸. **S.Muratori** définit le type comme l'ensemble des conventions et des normes qui sont acquises au cours de l'expérience constructive. Pour **CANNIGIA** déclare que le type est l'objet saisi conceptuellement via son expérience en tant que fait culturel.

PANNERAI.P and all disent que le type est un objet abstrait, construit par l'analyse qui rassemble les essentielles propriétés d'une catégorie d'objets réels et permet d'en rendre compte avec économie⁵⁹.

- **La typologie** :

C'est l'étude de type, c'est aussi un des instruments (un instrument et non une catégorie) qui permettent de conduire l'étude des phénomènes urbains. **PANNERAI.P and all**⁶⁰

⁵⁷ Convercité, L'agence de valorisation urbaine. (2006). "Campus de l'Université de Montréal et secteur adjacent : Étude typo-morphologique". Chaire de recherche de Canada en patrimoine bâti. Montréal : Université de Montréal.[Enligne].http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/bureau_mtroyal_fr/media/documents/etu_de_typo_morpho_udem_secteur_adjacent_sept_2006.pdf

⁵⁸ Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert .Paris : Alain Rey, 2005.

⁵⁹ PANERAI.P et al, (2005). Analyse urbaine, édition parenthèse, Marseille.

⁶⁰ Idem.

L'établissement d'une typologie commence par une description détaillée des éléments d'environnement construit (parcellaires, maillage, maisons et immeubles) puis leur classification selon certaines critères : dimensionnels, géométriques, fonctionnels, distributifs, constructifs et esthétiques. Donc la typologie est la classification raisonnée des types qui impliquent simultanément à travers l'analyse d'un corpus exhaustif d'édifices.

2- Principe d'analyse : cette méthode se base sur un ensemble des principes, **HASSOUN.K**⁶¹ nous a proposé cet ensemble pour, mieux analyser la forme urbaine, ces principes sont :

- procéder à partir d'un ensemble représentatif vers une classification typologique.
- L'identification des critères de la classification : la géométrie, la technique et les matériaux de construction...etc.
- Bien reconnaître la spécificité locale du tissu urbain étudié, et l'histoire de ce tissu qu'elle s'inscrive dans la forme de ce dernier.
- L'utilisation des deux échelles macro et micro.
- Prendre en considération les processus de changement de la ville dans le temps pour diachronie et synchronie les types architecturaux.
- Définir Les niveaux d'analyse :
- Les infrastructures : le site, la voirie, et le parcellaire.
- Les superstructures : le bâti, les espaces libres (les places).

3- Les éléments d'analyse : les éléments d'analyse sont : Le site, La voirie, Le parcellaire, Le bâti, Les espaces libres⁶².

On fait l'analyse morphologique de ces éléments selon les critères suivants :

- Les critères topologiques : l'analyse topologique nous permet de caractériser les rapports entre les éléments selon leur position ; la position des éléments les uns par rapport aux autres (éloignement, accollement, superposition, inclusion...).

⁶¹ HASSOUN.K, (2009). Méthodes d'analyse du cadre bâti, la typo-morphologie, Département d'études urbaines et touristiques ESG-UQAM.

⁶² Idem

- les critères géométriques : il s'agit les directions des éléments les uns par rapport aux autres, ainsi que les caractéristiques des figures géométriques (régulières, irrégulières, résiduelles, non résiduelles...).

- les critères dimensionnels : il s'agit les rapports de dimensions entre les éléments ainsi que leurs proportions.

4- Objectifs de l'approche : L'objectif essentiel de cette approche est la recherche de cohérence entre les éléments de l'ensemble construit de l'environnement urbain (surtout entre les éléments nouveaux et les structures héritées), ainsi que la revalorisation de patrimoine, et pour but de le rendre sa valeur de convention collective⁶³. Cette approche :

- Permet l'analyse du cadre bâti à différentes échelles ;
- Révéler la relation dialectique qui existe entre la forme urbaine et les ses acteurs (les producteurs, les usagers...etc).
- Analyse la forme urbaine comme une entité dynamique et continuellement changeante.
- Montrer que la forme urbaine ne peut être comprise que comme un produit du temps.

5- Les écoles de la typo-morphologique :

- **L'école italienne** : Dans le cadre de la reconstruction des centres villes, les architectes italiens ont renoué avec la ville comme objet interdisciplinaire de l'urbanisme anthropologique. Cette école est marquée par les travaux de **SAVIERO MURATORI, GIANFRANCE CANNIGIA, ALDO ROSSI, CARLO AYMONINO**. Ils ont fait une superposition de la morphologie et de la typologie, qui a donné une synthèse qu'ils ont l'appelé l'approche typo-morphologique.

D'après le travail fait sur deux villes italiennes, **MURATORI** a tiré trois conclusions :

1. le type ne peut se définir en dehors de son application concrète, qui est le tissu urbain.
2. Le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son cadre, qui est l'ensemble de la structure urbaine.

⁶³ MALFROY, Silvain ; CANIGGIA, Gianfranco (1986) Approche morphologique de la ville et du territoire. Zurich : Le modèle de l'organisme urbain théorisé par Gianfranco Caniggia.

3. la structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réactions et de développements à partir d'un état antécédent.

De son part **CANNIGIA** a annoncé que :

- 1- ne pas détacher l'objet analysé de son cadre de référence.
- 2- La ville n'est pas un objet mais un processus qui génère puis altère des objets.
- 3- L'histoire de la ville s'inscrit dans la forme urbaine (la forme urbaine s'appréhende via une analyse de la mutation des types, à travers le temps).

-L'école française : en France, le mouvement s'est développé à partir des années 1970 au sein des écoles d'architecture en réaction à l'urbanisme progressiste et à l'architecture académique des Beaux-arts.

Deux écoles sont apparues, l'école d'architecture de Versailles, autour des architectes **J. Castex, P. Panerai** et de l'anthropologue **J.C.DEPAULE**, les études de typomorphologie se multiplièrent, la deuxième est l'école d'architecture de Paris-La Défense, qui est constituée autour de **A.BORIE, P.MICHELONI** et **P.PINON** qui travaillaient sur la distorsion des figures architecturales parfaites et traitaient de la question des lotissements.

P.PANERAI est fortement influencé par la tendance italienne, pour lui la typomorphologie est basé sur une trilogie :

- **La ligne de croissance** : C'est le support d'une croissance qui s'effectue selon une direction, l'exemple le plus simple est la route le long de laquelle croit l'agglomération et qui devient rue ou avenue.

- **Pole de croissance** : C'est à la fois l'origine le groupement à partir duquel va s'opérer la croissance et le point de référence de cette croissance ordonnant la constitution du tissu et les croissances secondaire.

- **Limite de croissance** : C'est un obstacle à une croissance linéaire, un point d'arrêt ou un accident qui limite d'une façon générale, cet obstacle joue un rôle de borne pendant une période donnée⁶⁴.

⁶⁴ PANERAI.P et al, (2005). Analyse urbaine, édition parenthèse, Marseille.

Pour **A.BORIE**⁶⁵ La morphologie se base sur quatre systèmes sont :

- 1-système viaire.
- 2-système parcellaire.
- 3-système bâti.
- 4-système espace libre.

La typologie se base sur quatre critères sont :

- 1-critères topologiques.
- 2-critères géométriques.
- 3-critères dimensionnels.
- 4-critères numériques.

-L'école anglo-saxonne : cette école est marquée par les travaux de **BILL.HILLER**, **KRUGER.M.J.T**, **JP.SKADMAN** et **G.STINY** qui ont une vision originale et pragmatique sur l'architecture comme activité, et comme un terrain de rencontre de plusieurs disciplines. En Angleterre, **M.R.G.CONZEN** avait développé une approche plus géographique. Plusieurs études morphologiques concernant des centres historiques ou des territoires périphériques ont été développées ensuite.

2.2.2 L'APPROCHE PAYSAGERE :

L'approche paysagère est une méthode d'analyse de l'espace environnement en trois étapes, permettant de comprendre et d'interpréter le fonctionnement d'un paysage urbain. Cette approche comprend trois types d'analyse :

- L'analyse perceptuelle.
- L'analyse séquentielle
- L'analyse pittoresque.

a) L'analyse Perceptuelle :

C'est une approche psycho-spatiale, dans la façon de percevoir la ville. La perception est une expérience vécue s'appuie sur le réel. Donc interroger l'espace public c'est interroger aussi l'image de cet espace représentée chez l'individu qui entre en relation avec cet espace.

⁶⁵ BORIE A et DENIEUL F (1984), méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels.

LYNCH.K dans son ouvrage *l'image de la cité*⁶⁶ et par l'évocation de terme « *l'image mentale* » a résumé la relation qui existe entre l'image de la ville et sa perception chez l'utilisateur. Il a déterminé la manière dont l'espace urbain est perçu par les habitants, et il a analysé cette image de l'environnement à travers trois composantes : **L'identité, la structure et la signification**. « *Chaque individu crée et porte en lui sa propre image mais il semble qu'il y ait une grande concordance entre les membres d'un même groupe : Des images collectives... Les images collectives sont les représentations mentales communes à des grandes quantités d'habitants d'une ville : Zones d'accord que l'on peut s'attendre à voir apparaître sous l'interaction d'une même réalité physique, d'une culture commune et d'une nature physiologique identique.* »⁶⁷ .

LYNCH.K⁶⁸ a constaté que les habitants perçoivent leur environnement d'une manière structurée et ordonnée, et il a vu que le contenu que l'on peut rapporter aux formes physiques peut-être classé sans inconvénient suivant cinq types d'éléments :

- Les voies : sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement ou potentiellement.
- les limites : sont les éléments linéaires que l'observateur n'emploie pas ou ne considère pas comme des voies.
- les quartiers : sont des parties de la ville, d'une taille assez grande.
- les nœuds : sont des points, les lieux stratégiques de la ville, pénétrés par l'observateur.
- les points de repères : sont un autre type de référence ponctuel, mais ils sont externes.

Dans cette lecture psychologique, l'espace public pourra concrétiser un ou plusieurs de ces éléments dans les représentations de son public, ce qui définit en effet sans comportement (autrement dit les attribues psychologiques peuvent devenir un élément de base de l'environnement urbain et de son design).

⁶⁶ LYNCH K(1976), *L'image de la cité*. Paris : Dunod. (1ère éd. anglaise 1960).

⁶⁷ LYNCH K(1976), *L'image de la cité*. Paris : Dunod. (1ère éd. anglaise 1960).

⁶⁸ Idem

1- Principes généraux : HASSOUN.K⁶⁹ nous a proposé un ensemble de principes généraux pour pouvoir manipuler cette approche, qui sont :

- Le paysage : unité autonome définissable.
- Le parcours et la saisie graphique (c'est-à-dire : le site, le parcellaire et la rue).
- La lecture superficielle de la ville : une lecture de tous les éléments perçus tout le long du parcours (les plans et les volumes, les couleurs, les textures...)
- La psychologie de la mémoire.

b) L'analyse Séquentielle :

PANERAI.P s'est intéressé par l'étude des séquences picturales pour l'analyse des espaces ouverts urbains. Pour lui la ville est appréhendée de l'intérieur par une succession de déplacements, cette approche permet d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours⁷⁰. PANERAI adapte la notion du plan séquence inspiré du cinéma qui correspond à des dispositions schématiques codifiées du paysage. Il montre que le parcours peut se découper (composé) en un certain nombre de séquences, chacune est constituée par une succession des plans. Le passage d'un plan à l'autre peut se faire d'une manière continue avec une superposition de deux plans dans une partie de parcours.

La méthode de Panerai permet d'introduire un véritable langage basé sur la notion de plan et de séquence que nous pouvons faire correspondre à ce qui est perçu de l'environnement urbain.

c) L'analyse Pittoresque :

C'est un mode de perception de paysage urbain et en particulier l'espace public, l'étude pittoresque est une analyse des attributs de l'environnement construit par leur décomposition en figures ou bien en tableaux. Elle enregistre en premier lieu ce qui est vu et perçu, puis tenter de l'interpréter.

⁶⁹ HASSOUN.K, (2009). Méthodes d'analyse du cadre bâti, la typo-morphologie, Département d'études urbaines et touristiques ESG-UQAM.

⁷⁰ PANERAI.P et al, (2005). Analyse urbaine, édition parenthèse, Marseille.

CAMILLO SITTE Architecte et historien d'art viennois est considéré comme l'un des pères fondateurs du courant culturaliste en urbanisme. Il s'est intéressé par les villes médiévales en Allemagne et en Italie, il a cherché de trouver des nouveaux principes de conception urbaine, il a étudié les éléments de l'environnement physique dans son contexte général, et de cette étude SITTE a tiré des règles de la conception urbaine, il s'agit :

1) L'espace urbain ouvert comme point central de la ville en termes de conception et de fonction.

2) La vie publique dans l'espace public est un point crucial en concevant l'espace ouvert.

3) Adopter l'irrégularité comme principe de conception de l'espace ouvert.

4) Le centre de l'espace ouvert est toujours libre.

5) La clôture est importante dans l'espace ouvert.

6) L'utilisation d'un passage arqué ou des colonnes pour améliorer le rôle de la clôture.

7) On peut déterminer le positionnement des équipements principaux et la configuration de ses façades à travers la forme et la taille de l'espace ouvert.

8) L'espace grand ouvert avec le bâtiment principal large avec la basse façade sur une rue large.

9) L'équilibre des masses bâties résulte un rythme et un calme malgré l'irrégularité de l'espace. MAZOUZ.S⁷¹.

Après la seconde guerre mondiale, et l'apparition de mouvement moderne, cette méthode a été renouvelée par des architectes anglais et particulièrement **CULLEN.G**, l'inventeur de la notion « townscape = paysage urbain »⁷², cette notion apprécie la continuité urbaine ainsi que la diversité architecturale, et elle tente de mettre en valeur les formes urbaines traditionnelles.

CULLEN s'est basé dans ses études sur la manipulation des éléments qui ont un impact émotionnel sur l'individu, il a essayé de reprendre, de répertorier puis analyser les éléments principaux du paysage urbain, donc de les classer dans des tableaux et les mise en relation avec des effets psychologiques.

⁷¹ MAZOUZ.S, (2011). Etude pittoresque, cours de design urbain, 4ème année architecture, université de Biskra.

⁷² Cullen G., 1996 (1961), The Concise Townscape, Architectural Press, Oxford, new ed.

CULLEN a utilisé les croqués dans un mode analytique pour démontrer les caractéristiques de l'espace, et le degré de variation. Il pense que l'appréhension du paysage urbain passe par trois critères sont :

- La vision séquentielle dans laquelle s'enchaînent les vues existantes et la perception des vues émergentes.
- Le lieu, son site, sa relation au ciel.
- La définition architecturale (le caractère, la matérialité...etc.)⁷³. (BEN AMMAR.A, 2011).

Les études de **CULLEN** furent un échec car il ne propose pas ses études comme théorie mais il les a présenté juste en images et en croqués.

2.2.3 L'APPROCHE COMPORTEMENTALE :

L'approche comportementale s'intéresse aux perceptions, interactions et relations entre individus et leur rôle dans la détermination des limites physiques de l'espace. La compréhension de qui fait quoi, où et comment, nous permet de comprendre la complexité des patterns spatiaux. Ces comportements spatiaux doivent être aperçus non comme quelque chose de constant mais comme quelque chose en changement continu. **Amos Rapoport**⁷⁴ définit la structure urbaine comme support d'interaction sociale, et système d'activité comme éléments de mesure. Ce système d'activité est analysé à travers les dimensions suivantes :

1. Le sujet (qui).
2. La fonction (quoi).
3. Le lieu (ou).
4. Le moment (quand).
5. Le sujet associé (avec qui).
6. La manière (comment).

Amos Rapoport⁷⁵ décrit ce système d'activité comme étant une forme adéquate de la compréhension de la culture et des usages et de leur forme d'usage des espaces. Ces usages comportent deux formes d'activités ; l'activité manifestée et l'activité

⁷³ BENAMMAR. A, (2011).les approches de l'analyse urbaine, cours d'architecture, l'université MHB, ORAN.

⁷⁴ Amos, R. (1972). Pour une anthropologie de la maison. Edition DUNOD.

⁷⁵ Idem.

cachée. Le système d'activité ne peut être compris qu'après la confrontation de ces deux dimensions.

2.3 LES MECANISMES DE REVALORISATION DE LA PLACE EN MILIEU URBAIN :

Parmi les réflexions urbaines menées ces dernières années, les questions liées aux tissus urbains existants, en particulier les centres anciens et à leur requalification urbaine et sociale occupent une place importante. Les outils mobilisables se sont développés et les interventions opérationnelles sur les centres anciens sont devenues un enjeu majeur des politiques publiques, notamment la lutte contre l'habitat insalubre et la dégradation des espaces publics.

Cette volonté d'améliorer les qualités urbaines des centres historiques des villes passe également par la revalorisation de ses espaces publics notamment les places publiques, via des actions d'amélioration pour l'accès piéton, la mise en place de plans de déplacement et de politiques de stationnement conciliant les besoins des habitants et des acteurs économiques. Un aménagement plus lumineux, aéré et agréable concourt à créer des zones de rencontres et d'échanges favorable à la mixité sociale au sein de ces quartiers.

Dans ce cadre et afin de renforcer le développement durable, il est mené différentes interventions sur les tissus urbains existants qui regroupent plusieurs approches dont il est utile, pour dissiper les confusions, d'éclaircir les terminologies, car souvent, plusieurs schémas d'intervention se superposent. Des définitions des notions voisines, à celle de la requalification, sont précisées comme suit :

2.3.1 LA REQUALIFICATION URBAINE :

Dans le sens étymologique Qualifier c'est attribuer une qualité, un titre et exprimer la qualité de quelque chose. C'est attribuer une valeur et une manière d'être. Qui dit requalifier dit : « quelque chose qui doit être fait à nouveau ». C'est donc il y a un avant, une histoire dont nous héritons.

La requalification comme une opération d'urbanisme est apparue en Italie au début des années 1990 a pour objectif de valoriser, redéfinir, affecter et donner une identité à un site existant. Comme défini dans la **Charte de Lisbonne (octobre 1995)**, « Il s'agit des opérations réalisées sur des sites qui ne sont pas à usage d'habitation. Ces opérations visent à proposer pour ces espaces de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel. ».

La requalification des centres anciens doit faire l'objet d'un projet d'aménagement d'ensemble, qui tient compte des échanges entre les quartiers, des espaces publics, des déplacements, du patrimoine bâti, paysager et à une logique sociale. Il nécessite la participation de ses habitants dans la définition d'un projet commun. La mobilisation des acteurs du territoire permet de renforcer les bases du projet de façon plus respectueuse, plus intégrée et acceptée par ses habitants⁷⁶.

Les enjeux des centres anciens comme a été déjà argumentée répondent à des orientations prédéfinies par les aménageurs afin de mettre en œuvre un projet d'aménagement global sur les centres anciens. Les recherches théoriques ont montré que l'orientation principale définie par les aménageurs est de raviver l'attractivité du quartier. Cette attractivité peut se définir à travers trois objectifs :

- Introduire une mixité sociale et fonctionnelle dans le quartier.
- Assurer l'interaction du quartier avec le reste de la ville.
- Réaliser des espaces publics de qualité

En effet, Le dynamisme des centres tient à son animation, à ses activités et services de proximité (commerces, associations, équipements etc.) mais également à la mixité sociale des habitants et des usagers (jeunes, couples, étudiants, personnes âgées, populations modestes et classes moyennes etc.). Insuffler l'attractivité des centres anciens passe souvent par la mixité fonctionnelle du quartier et une offre de logements adaptée aux modes de vie actuels et aux besoins des habitants. La réhabilitation des logements permet ainsi de créer des logements sains, confortables

⁷⁶ BOTTIGLIONE C (2005), la revitalisation des cœurs de ville : la nouvelle approche de l'espace public dans les projets urbains, thèse de master, Grenoble, France.

et économes en énergie qui bénéficient parfois d'espaces extérieurs privatifs, dans le but d'attirer de nouveaux habitants.

Afin de créer de l'attractivité il est important de repenser également les échanges internes et externes du quartier. Un centre ancien qui vit est un espace privilégiant les lieux d'échanges et de circulation douce. La gestion efficace des échanges permet de renforcer l'attractivité et l'accessibilité du centre, en facilitant les déplacements doux et le partage de la voirie entre l'automobile, le cycle et le piéton. Les complémentarités entre les différents quartiers doivent être favorisées et adaptées aux besoins des habitants afin de faciliter les échanges, et d'améliorer la sociabilité.

La création d'espaces publics de qualité peut enrichir le lien social dans le centre ancien. Leur valorisation et leur requalification permettent d'offrir aux habitants des espaces confortables, lumineux, paysagés, dans lesquels les nuisances sont réduites, et répondant aux situations climatiques (par exemple un alignement d'arbres abritant du soleil). Des espaces publics de qualité peuvent favoriser l'appropriation du quartier par ses habitants.

2.3.2 LA RENOVATION URBAINE :

La Rénovation Urbaine est basée sur « une démolition en vue d'une construction nouvelle, d'un secteur urbain occupé par des logements, des activités ou de façon mixte »⁷⁷, on parle également de démolition-reconstruction. Elle concerne un ensemble d'opérations mises en place pour résoudre les problèmes d'insalubrité. À l'origine utilisée pour des opérations démolition-reconstruction massives dans les quartiers anciens, elle est également pour résoudre les problématiques d'inadaptation (soit pour un bâti vétuste, soit pour une circulation inadaptée etc.), ou encore pour construire des logements neufs et modernes.

La Rénovation urbaine est mise en pratique à partir des années 1950 pour reconquérir les centres villes suivant un système : destruction, expropriation et

⁷⁷ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

relogement des habitants dans les logements de nouvelle génération en périphérie ou dans les quartiers anciens reconstruits.

Elle est définie par le dictionnaire de l'urbanisme de la façon suivante : la rénovation urbaine s'applique aux « opérations de restructuration » c'est la « substitution systématique des éléments neufs aux anciens pour répondre ou s'accorder à une nouvelle conception de la cité ou à des besoins nouveaux »⁷⁸

Selon la **Charte de Lisbonne (octobre 1995)**, la rénovation urbaine est une « action impliquant la démolition des structures morphologiques et typologiques dans un secteur urbain dégradé et sa conséquente substitution par un nouveau modèle urbain, avec des nouvelles constructions configurant un secteur avec une nouvelle structure fonctionnelle. Aujourd'hui, ces stratégies se développent sur des tissus urbains dégradés auxquels on ne reconnaît pas de valeur en tant que patrimoine architectural ou ensemble urbain à préserver »

L'ensemble de ces définitions, démontre que la rénovation urbaine est une procédure d'urbanisme, qui permet aux aménageurs la mise en place d'opérations de démolition et de reconstruction à neuf d'un bâtiment.

2.3.3 LA REHABILITATION :

la mise en place du principe de réhabilitation s'est faite dans une continuité de réflexions notamment avec le lancement des opérations de rénovation urbaine qui ont permis la reconstruction de logements. Elle a été instaurée comme un outil d'intervention pour la préservation de l'habitat dans les centres villes, en tenant compte les normes minimales de l'habitabilité, et un moyen d'instituer les Secteurs Sauvegardés dans les quartiers à forte valeur historique.

Les recherches théoriques ont montré qu'au fil du temps cette opération a connu une transition de la réhabilitation des quartiers à une approche plus globale de réhabilitation urbaine, sous l'appellation Politique de la Ville. Dans ce sens la

⁷⁸ Henri-Jean CALSAT(1993), Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France.

réhabilitation est définie de deux façons : la réhabilitation d'un édifice et la réhabilitation urbaine.

La Charte de Lisbonne (1995) définit la réhabilitation d'un édifice comme « travaux dont la finalité est la récupération et la remise en état d'une construction, une fois résolues toutes les anomalies constructives, fonctionnelles, d'hygiène et de sécurité cumulées tout au long des années, et menant à bien une modernisation dont le but est de lui faire mieux remplir ses fonctions, jusqu'à s'approcher des actuels niveaux d'exigence. »

Tandis que la Réhabilitation urbaine, elle est définie selon **La Charte de Lisbonne (1995)** comme « une stratégie de gestion urbaine qui permet la requalification d'une ville existante par de multiples interventions destinées à valoriser ses potentialités sociales, économiques et fonctionnelles afin d'améliorer la qualité de vie des populations résidentes. Ceci exige l'amélioration physique du parc construit à travers sa réhabilitation et l'installation d'équipements, d'infrastructures et d'espaces publics, conservant ainsi l'identité et les caractéristiques du secteur pris en compte. ».

Cette dernière a pour objectif la mise en œuvre du « droit à la ville » assurant à tous les habitants des conditions de vie équitables et en faisant disparaître les phénomènes de ségrégation, en favorisant la diversité de l'habitat. Elle répond à des objectifs de renouvellement de la politique urbaine en alliant les questions d'urbanisme, d'habitat et de déplacement, mais aussi pour garantir un respect de la mixité sociale et engager le renouvellement urbain des quartiers qui en ont besoin.

Autre définition qui englobe les deux aspects de la réhabilitation, est celle du **Dictionnaire de l'Urbanisme et de l'Aménagement**⁷⁹, qui définit cette procédure comme « l'ensemble les travaux visant à transformer un local, un immeuble ou un quartier en lui rendant des caractéristiques qui les rendent propre au logement d'un ménage dans des conditions satisfaisantes de confort et d'habitabilité, tout en assurant de façon durable la remise en état du gros œuvre et en conservant les caractéristiques

⁷⁹ MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

architecturales majeures des bâtiments ». De ce fait, contrairement au neuf, la réhabilitation compose avec l'existant d'un site.

L'ensemble de ces définitions permet d'affirmer que la procédure de réhabilitation part d'une volonté réel de mener des opérations de réhabilitation dans les quartiers anciens comme dans les grands ensembles. Les enjeux prioritaires de cette procédure sont d'une part d'offrir de bonnes conditions de vie par l'habitat à une population présente, et d'autre part, de participer à la restructuration urbaine.

2.3.4 LA RESTAURATION IMMOBILIERE :

La restauration est définie par la **Charte de Lisbonne (1995)** comme étant les « travaux réalisés par des spécialistes ayant comme finalité la conservation et la consolidation d'une construction ainsi que sa préservation. Ce travail consiste dans le rétablissement intégral ou partiel de sa conception originale ou des moments les plus significatifs de son histoire. »

Elle est également définie par le dictionnaire de l'aménagement de l'espace comme le « Rétablissement intégral, dans leurs matières et dans leurs formes, des dispositions architecturales ou des ornements abîmés ou détruits, dont il reste des traces indubitables d'authenticité »⁸⁰. De ce fait, la restauration a pour but de redonner son caractère à un bâtiment.

À l'inverse de la rénovation, cette procédure conserve le style propre du bâti et permet de rendre l'habitat plus moderne et plus confortable. Elle est définie pour la première fois par de **Viollet-le-Duc**⁸¹ selon lequel « le mot et la chose sont modernes. Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé ». Cette notion apparaît vers le XVème siècle et visait les monuments de l'antiquité, notamment les sculptures. Elle se poursuit et s'intensifie avec celle des monuments historiques, qui accroît le champ de la restauration.

⁸⁰ Henri-Jean CALSAT(1993), Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace, Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France.

⁸¹ Viollet-le-Duc.E (1866), Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle, Vol 8, Édition A.MOREL, PARIS ,P14.

En urbanisme, on parle également de Restauration Immobilière comme d'une opération qui « engage des travaux de remise en état, de modernisation ou de démolition ayant pour conséquence de la transformation des conditions d'habitabilité d'un ensemble immobilier »⁸².

2.3.5 LA REVITALISATION :

La revitalisation est un processus qui associe la réhabilitation architecturale et urbaine des centres anciens et la revalorisation des activités urbaines. Elle a pour but de conserver et de réhabiliter le bâti des centres anciens en lui restituant des fonctionnalités, de revaloriser les activités commerciales, et de renforcer l'attractivité de ces quartiers. Elle permet l'amélioration de la qualité de vie et de l'économie, elle participe à la vie locale, à l'appropriation des lieux par ses habitants mais également à la fabrication d'une identité culturelle permettant la revitalisation d'un territoire.

Elle est définie par la **Charte de Lisbonne (1995)** de la façon suivante « la revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les zones des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables. »

De ce fait, la revitalisation est très souvent utilisée dans les projets urbains de centre-ville, car elle a pour ambition d'intervenir sur plusieurs aspects urbains (habitats, circulations, espaces publics, animations etc.) d'un territoire de façon globale et non pas ponctuelle. Son action a donc plus d'impact et engendre des changements.

⁸² MERLIN. P ET CHOAY. F, (2000), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition PUF, Paris.

CHAPITRE 3

La Relation Entre La Structure Urbaine du Noyau Historique de La Ville de Blida et La Place du 1^{er} Novembre

INTRODCTION :

Le présent chapitre explore les relations entre la structure urbaine du noyau historique de la ville de Blida et la place du 1^{er} novembre. Cette exploration met en équation les variables physiques de la structure urbaine du noyau historique de la ville et celles de la place du 1^{er} novembre.

La relation entre la structure urbaine de la ville de Blida et la forme de la place du 1^{er} novembre s'exprime à travers l'interaction voirie, espace public extérieur, statut de l'axe et fonction de la place. L'analyse a montré que l'interaction entre la place du 1^{er} novembre et la structure urbaine de la ville de Blida s'expose à travers trois dimensions :

- 1- La construction d'une séquence urbaine au long d'un axe structurant.
- 2- La convergence des axes urbains.
- 3- Articulation entre divers tissus urbains formant la ville de Blida.

3.1. LA PLACE, SEQUENCE URBAINE :

Une séquence urbaine est un élément, segment d'espace ou articulation qui marque un axe ou une entité urbaine. La place du 1^{er} novembre constitue une séquence urbaine au long de l'axe l'Aichi Abdallah. Ce statut lui confère des rôles d'animation de la confirmation caractérielle de l'urbanité d'axe. L'analyse a révélé que la consolidation de ce statut se situe dans le dialogue physique entre la place du 1^{er} novembre et la structure urbaine du noyau historique de la ville de Blida, il s'exprime à travers deux dimensions :

- La situation tangentielle à l'axe structurant.
- Le transfert d'animation urbaine.

3.1.1 LA SITUATION TANGENTIELLE A L'AXE STRUCTURANT :

La consolidation caractérielle de la place, séquence urbaine est liée à l'opportunité que la structure urbaine offre à travers ses systèmes, et la situation de la place. Le rapport à la ville dans le cas de Blida se fait à travers la situation tangentielle de la place du 1^{er} novembre à l'axe structurant du noyau historique de la ville (l'axe l'Aichi Abdallah).

CHAPITRE 3 : la relation entre La structure Urbaine du noyau historique de la ville de Blida et La place du 1^{er} novembre

La consolidation caractérielle de la place, séquence urbaine se situe également dans l'opportunité que la structure urbaine offre à travers ses systèmes en termes d'accessibilité. L'analyse a révélé deux types d'accessibilité :

- Accessibilité physique.
- Accessibilité visuelle.

- **L'accessibilité physique** : Le système viaire de la structure urbaine de la ville de Blida est considéré comme un vecteur d'accessibilité et dépend largement aux caractéristiques du contexte urbain auquel la place s'inscrit. L'accessibilité physique de la place du 1^{er} novembre s'accomplit à travers le système viaire environnant, elle est limitée et traversée par réseau de voiries. Ces voies d'urbanisation de noyau historique de la ville de Blida sont classées comme suit :

a) - les axes limites :

- Le boulevard El Aichi Abdallah et la rue Tayeb El Djoughlali
- La rue qui ramène à la mosquée El Kaouther.

b) - Les axes de convergence :

- La rue des martyres
- La rue Tayeb Slimane.

c) - Les voies de liaison :

- La rue M'hamed Bouguerra.
- La rue A.

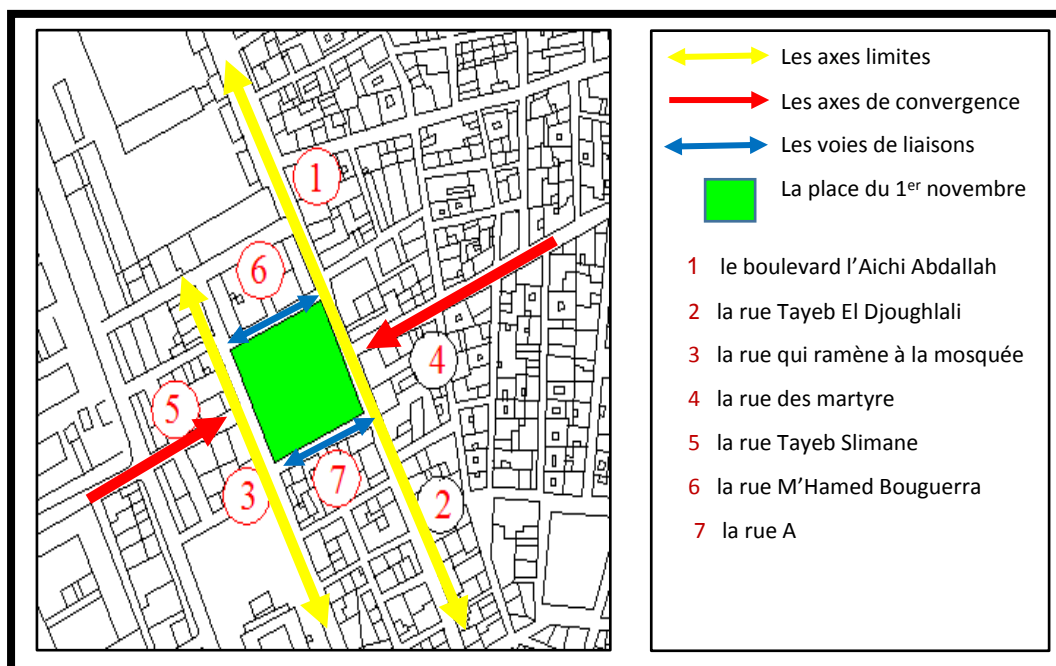


Figure n°3 ,1 : L'accessibilité physique De La Place Du 1er Novembre

Source : Fond de carte. POS de centre-ville de Blida. URRBAR (2014) . Mise en forme : Auteur

CHAPITRE 3 : la relation entre La structure Urbaine du noyau historique de la ville de Blida et La place du 1^{er} novembre

- L'accessibilité visuelle :

L'accessibilité visuelle de la place du 1^{er} novembre est assurée par la structuration du système bâti qui entourent la place. L'ouverture de la paroi au niveau de l'arrivée de l'axe l'Aichi abdallâh constitue une connexion visuelle au long de cet axe structurant. Les ouvertures au niveau de la rue des Martyres et la rue Taib Slimane constituent une connexion visuelle dans la convergence de ces axes.

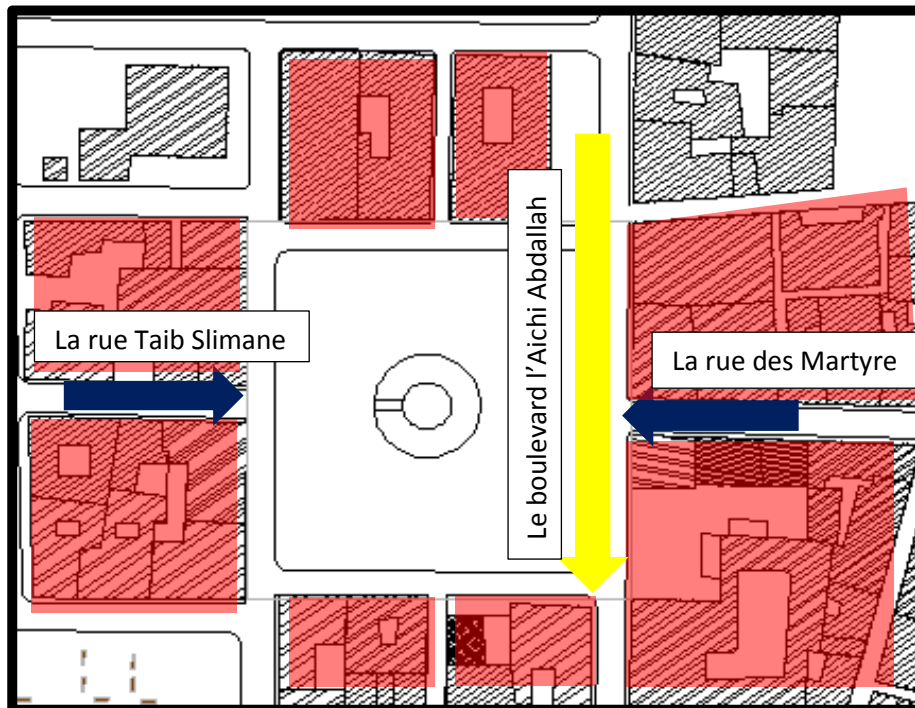


Figure n°3 ,2 : L'accessibilité visuelle De La Place Du 1er Novembre
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014)
Mise en forme : Auteur

3.1.2 LE TRANSFERT D'ANIMATION URBAINE :

Le système viaire est considéré aussi comme un support de déplacement au sein du tissu urbain, permettant la connexion entre les différents systèmes de la structure urbaine.

La situation tangentielle de la place du 1^{er} novembre à l'axe structurant l'Aichi Abdallah lui confère le rôle d'un support de transfert d'animation urbaine d'un axe à un autre, d'une partie de la ville vers une autre.

CHAPITRE 3 : la relation entre La structure Urbaine du noyau historique de la ville de Blida et La place du 1^{er} novembre

Le transfert d'animation urbaine dans le cas de la place du 1^{er} novembre est consolidé par La hiérarchisation du système viaire environnant qui varie en termes d'importance typologique. L'analyse du contexte urbain environnant de la place fait valoir trois types d'axes :

- Les axes de connexion.
- Les axes urbains.
- Les voies de desserte.

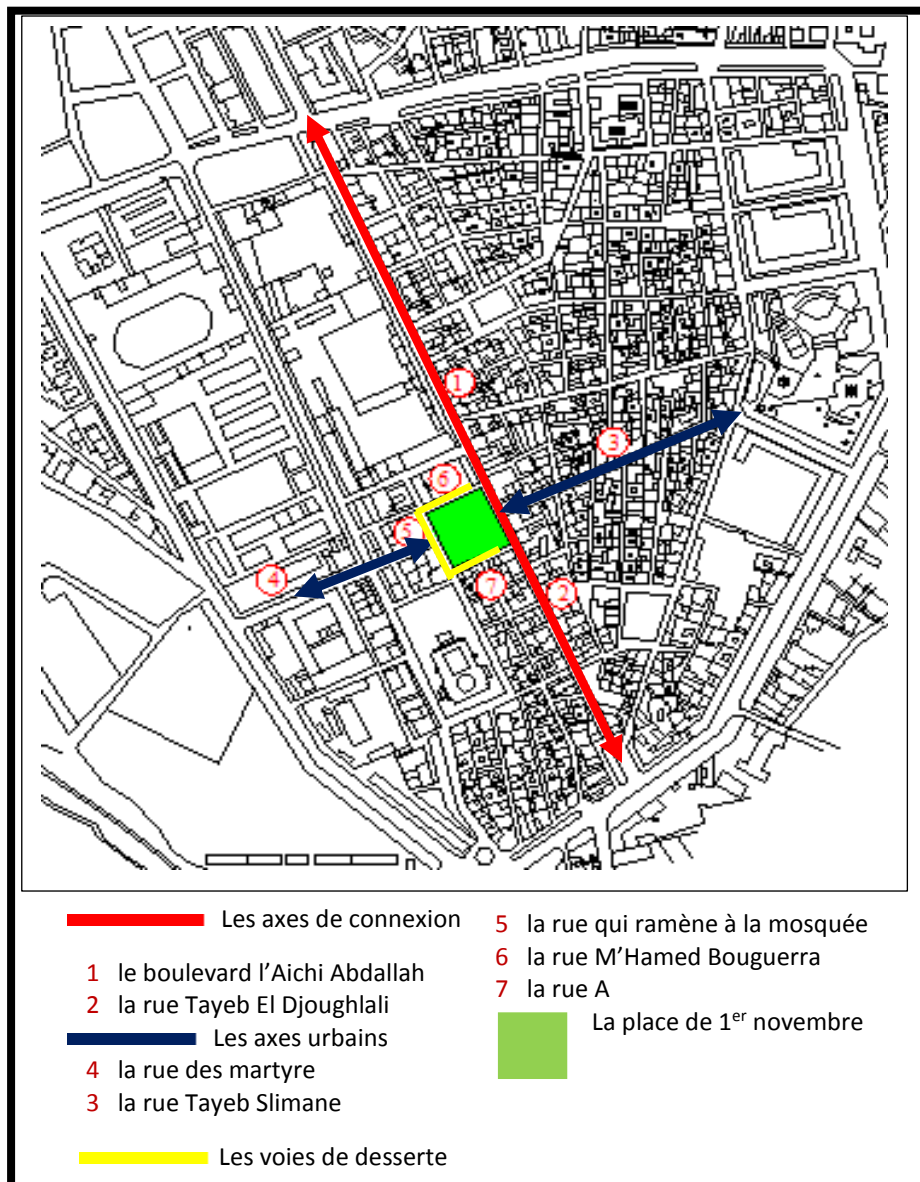


Figure n°3,3 : Les typologies d'Axes D'accessibilités de la place du 1^{er} Novembre
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014). Mise en forme : Auteur.

CHAPITRE 3 : la relation entre La structure Urbaine du noyau historique de la ville de Blida et La place du 1^{er} novembre

a)- les axes de connexion :

Les axes de connexion sont des voies qui permettent de relier les axes urbains au reste de la ville. Dans l'environnement immédiat de notre cas d'étude, la place du 1^{er} novembre, il existe un seul axe de connexion. Cet axe est composé de deux voies (**le boulevard l'Aichi Abdallah et la rue Djoughlali Tayeb**), ces voies présentent des caractéristiques typologiques d'importances variables.

Le boulevard L'Aichi Abdallah présente des caractéristiques typologiques (une large voirie avec une file de circulation à sens unique avec file de stationnement sur le côté gauche de la voie, large trottoir, aménagement urbain (banc en bois, éclairage public, corbeille) et végétal (le trottoir ombragé par des bigaradiers), mais ne véhicule pas une animation similaire à la rue Djoughlali Tayeb. Celle-ci représente une animation la plus importante malgré ces caractères typologiques moins importants

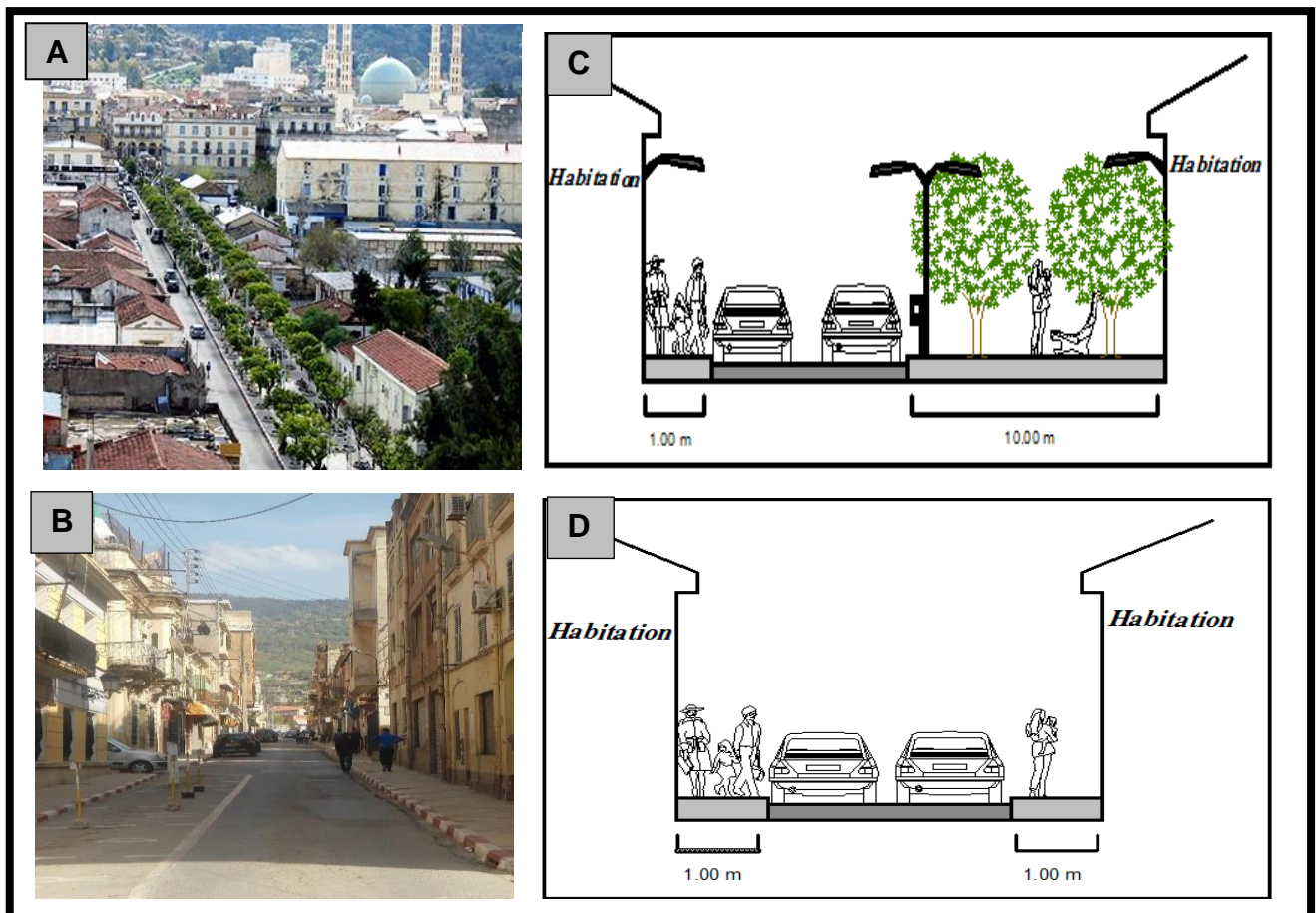


Figure n°3,4 : la typologie des axes de connexion. A/ le boulevard l'Aichi Abdallah, B/ la rue Tayeb Djoughlali, C/ coupe transversale du boulevard l'Aichi Abdallah, D/ Coupe Transversale De la rue Djoughlali Tayeb. **Source** : Auteur.

CHAPITRE 3 : la relation entre La structure Urbaine du noyau historique de la ville de Blida et La place du 1^{er} novembre

b)- les axes urbains :

Les axes urbains sont caractérisés par la présence de l'urbanité et ceci à travers les activités et l'animation qui s'y déroulent. Dans notre territoire d'étude on distingue deux axes urbains :

- la rue des martyres
- la rue Tayeb Slimane .

Ces axes sont plus ou moins similaires sur le plan typologique, en particulier la largeur de la chaussée et les dimensions des trottoirs. Ces axes sont des voies qui permettent la liaison entre la place du 1^{er} novembre et le noyau historique de la ville de Blida, donnant ainsi l'opportunité à la prolifération de certaines activités commerciales.

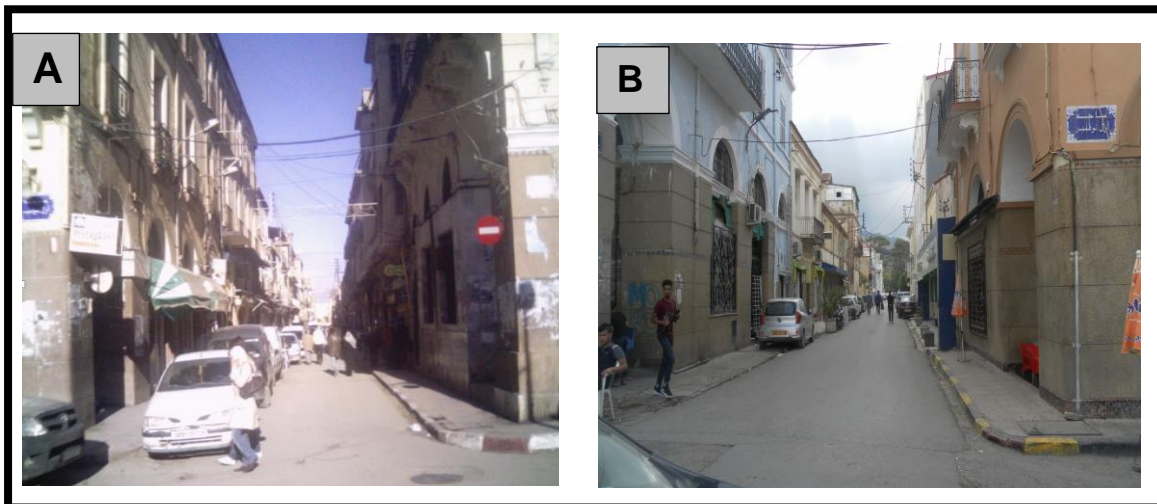


Figure n°3,5 : les axes urbains. A/ la rue des martyres, B/ la rue Tayeb slimane.

Source : Auteur.

c)- les voies de desserte :

Les voies de desserte sont celles qui desservent les îlots et les différentes unités d'habitations. Ces voies sont généralement caractérisées par des chaussées de largeur allant de 4 à 6m. Certaines disposent de trottoirs et d'autres non, mais toutes dépourvues d'aménagement. Dans notre territoire d'étude on distingue trois voies de desserte qui forme un **U** :

- la rue M'Hamed Bouguerra
- la rue qui ramène à la mosquée El Kaouthar
- la rue A



Figure n°3,6 : les voies de desserte. A/ la M'Hamed bouguerra, B/ la rue A.
Source : Auteur.

3.2. LA PLACE, ESPACE DE CONVERGENCE :

La notion de convergence interpelle l'articulation. La place en tant qu'espace d'accueil constitue un repère d'orientation. La dimension historique a contribué de manière significative à la construction du statut de notre cas d'étude la place du 1^{er} novembre comme un espace de convergence. L'analyse a révélé que la place du 1^{er} novembre porte deux formes de convergence :

- La convergence structurelle.
- La convergence fonctionnelle.

3.2.1 LA CONVERGENCE STRUCTURELLE :

La relation entre la structure urbaine de la ville de Blida et notre cas d'étude la place du 1^{er} novembre décrit la place comme un espace de convergence structurelle. Cette dernière s'appuie sur deux éléments importants :

- la position de la place dans son contexte urbain.
- la forme géométrique de la place.

Positionner la place du 1^{er} novembre dans le noyau historique de la ville de Blida signifie de la situer par rapport aux éléments structurant du contexte urbain dans lequel

CHAPITRE 3 : la relation entre La structure Urbaine du noyau historique de la ville de Blida et La place du 1^{er} novembre

elle a été inscrite. L'étude de différents plans cadastraux et cartes de la ville de Blida ont révélé que la place du 1^{er} novembre a été le résultat d'une planification urbaine des autorités coloniales françaises.

Cette planification a réservé un élément exceptionnel « une place d'arme » actuellement la place du 1^{er} novembre à l'intersection des axes structurant du noyau historique de la ville de Blida. Cette position stratégique de la place du 1^{er} novembre au sein de la structure urbaine du noyau historique de la ville de Blida lui permet de constituer une certaine centralité et consolide son statut d'espace de convergence structurelle.

La forme géométrique carrée, statique non orientée de La place du 1^{er} novembre a été intentionnellement choisi par le génie militaire colonial selon les caractéristiques des places d'armes dont la fonction principale est le rassemblement des soldats.

Cette forme géométrique qui favorise l'accueil et la rencontre confère à la place du 1^{er} novembre l'opportunité d'être un espace de convergence par excellence.

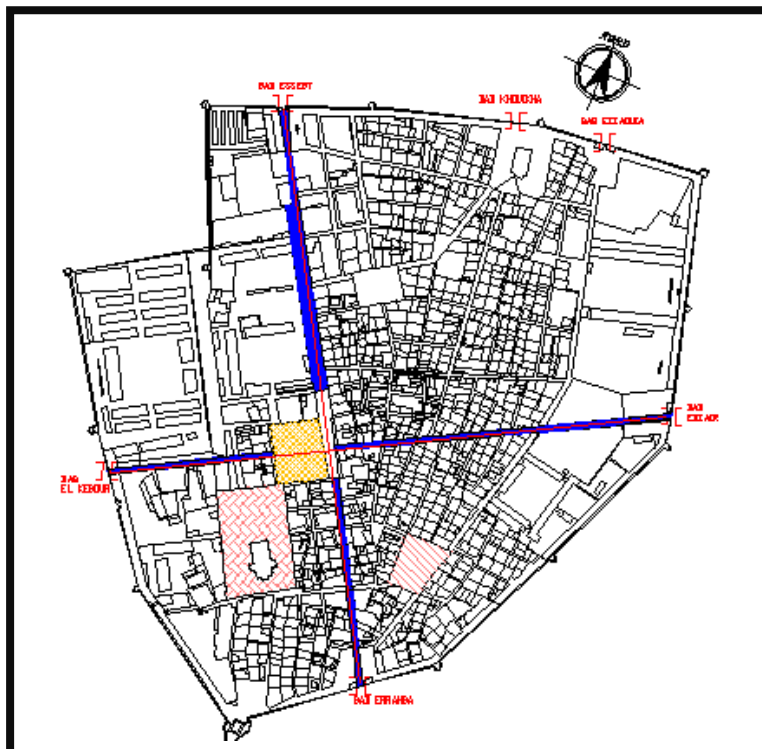


Figure n°3,7 : carte de Blida 1866

Source : Fond de carte. POS de centre-ville de Blida. URBBAB (2014).

3.2.2 LA CONVERGENCE FONCTIONNELLE :

La position de la place du 1^{er} novembre à la convergence des axes structurants du noyau historique de la ville de Blida lui permet de constituer une centralité fonctionnelle. Cette centralité s'exprime à travers La fonction initiale pour laquelle été édifié en tant que place de rassemblement et de déploiement des troupes militaires et par les bâtiments qui entourent et relèvent directement d'une centralité urbaine (la mairie, théâtre). L'analyse a révélé également une autre forme d'articulation fonctionnelle. Celle-ci est constatée dans l'interaction fonctionnelle entre les axes porteurs d'urbanité de (la rue des martyres – la rue Tayeb Slimane).

Tous ces éléments consolident le statut de la place du 1^{er} novembre au tant qu'un repère d'orientation, un aboutissement des axes urbain et un espace de convergence.

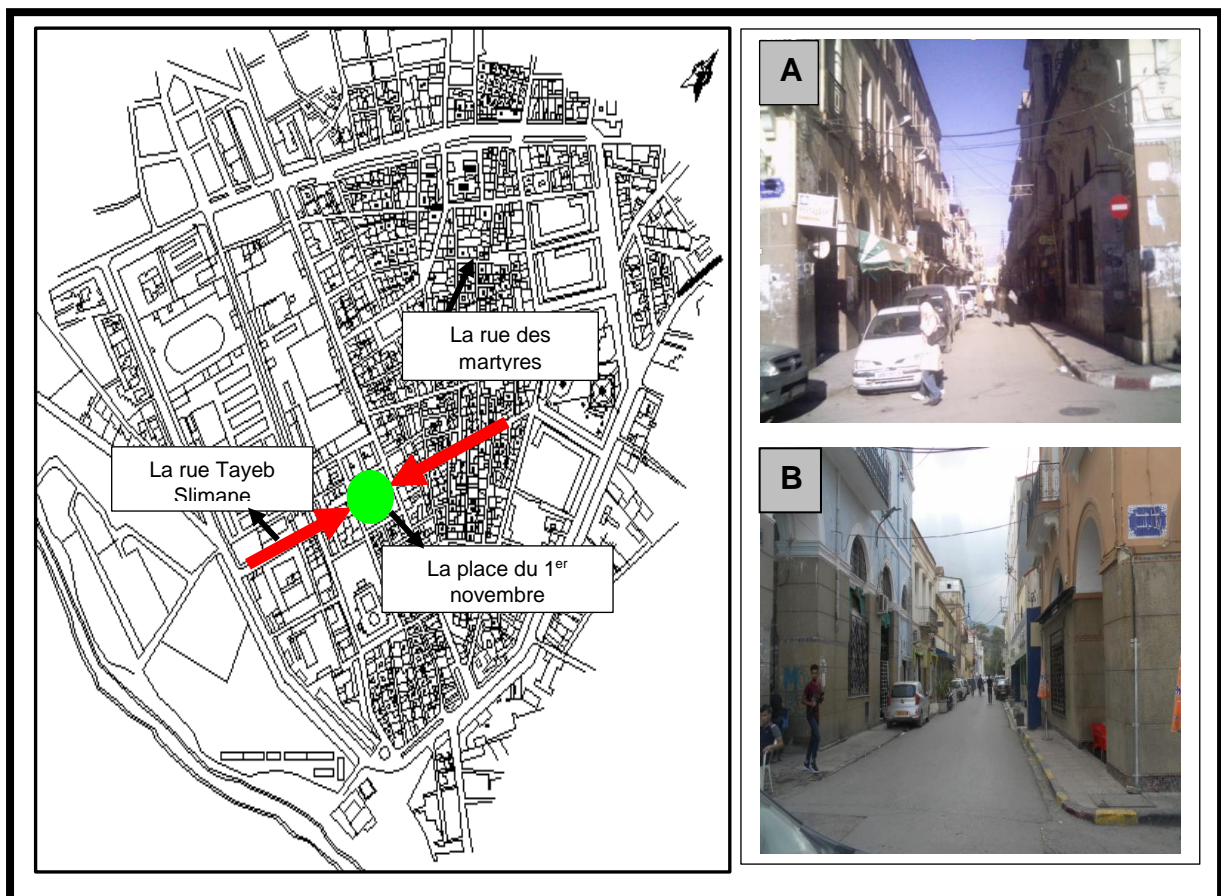


Figure n°3,8 : La place du 1^{er} Novembre espace de convergence/ A la rue des martyres / B la rue Slimane Tayeb
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014). Mise en forme et photos : Auteur (2017).

3.3. LA PLACE, ESPACE D'ARTICULATION :

L'articulation est un seuil de changement de caractère. En tissu urbain l'articulation est considérée quant à une entité urbaine change de caractère ou un axe urbain change de degré d'urbanité. Pour la place du 1^{er} novembre les formes d'articulation constatées sont :

- Articulation typologique de tissu urbain
- Articulation des flux.

3.3.1 ARTICULATION TYPOLOGIQUE DU TISSU URBAIN :

La compréhension de la notion d'articulation typologique de tissu urbain dans notre cas d'étude la place du 1^{er} novembre a fait appel une autre fois la dimension historique afin de comprendre certains aspects d'évolution du tissu urbain de la ville de Blida.

L'analyse a révélé l'existence d'une structure de dédoublement de typologies urbaine. Ce dédoublement est issu de la superposition de la trame européenne d'origine romaine sur la trame traditionnelle ottomane et andalouse, avec le maintien de la trame traditionnelle dans certain cas notamment dans le noyau andalou. Le changement de caractère dans le tissu urbain de la ville est exprimé par édification de La place du 1^{er} novembre ex « place d'armes » afin d'assurer la continuité dans la structure de la ville.

3.1.2 ARTICULATION DES FLUX :

L'analyse a révélé aussi une autre forme d'articulation. Celle-ci est distinguée dans l'accessibilité à l'intérieur du noyau historique de la ville de Blida. En effet, l'accessibilité et le déplacement sont assurés par l'axe de connexion (le boulevard l'Aichi Abdallah), La position tangentielle de la place du 1^{er} novembre permet le transfert du flux d'un quartier à l'autre d'une porte à l'autre (Bab Essebt au Nord et la porte Bab Errahba au Sud).

CHAPITRE 3 : la relation entre La structure Urbaine du noyau historique de la ville de Blida et La place du 1^{er} novembre



Figure n°3,9 : La place du 1^{er} Novembre un espace d'articulation typologique du tissu urbain
Source : Fond e carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014).Mise en forme : Auteur (2017).

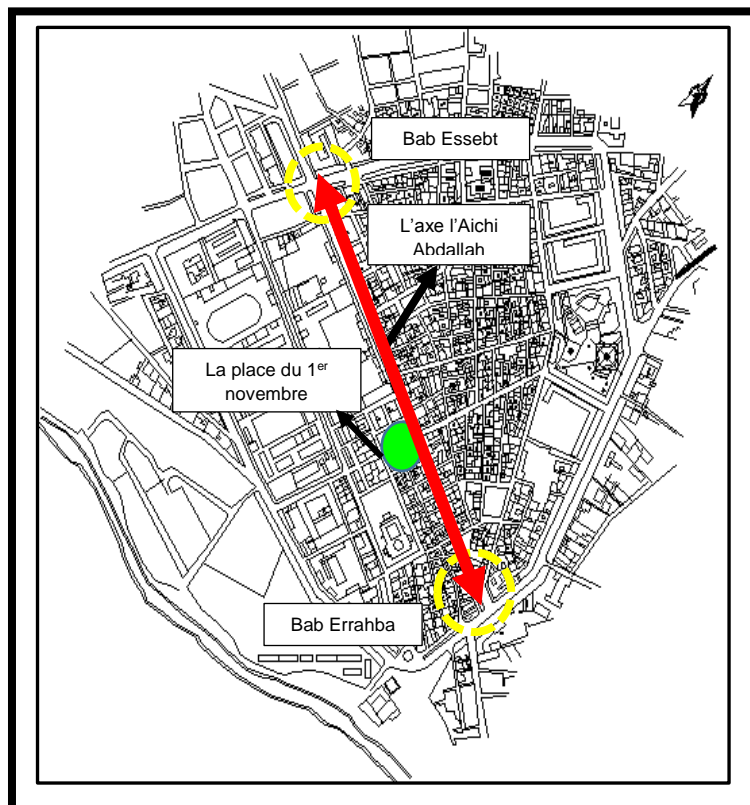


Figure n°3,10 : La place du 1^{er} Novembre un espace d'articulation des flux.
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014).Mise en forme et photos : Auteur(2017).

CONCLUSION :

L'analyse précédente a examiné les interactions structurelles entre les deux entités de variables. Les conclusions de cette étude ont permis d'avancer que le rapport entre la forme la place du 1^{er} novembre cas d'étude et la structure urbaine du noyau historique de la ville de Blida est d'ordre structurel. Cette structuration est établie à travers le changement du statut d'urbanité des éléments des espaces :

- La place séquence urbaine.
- La place espace de convergence.
- La place espace d'articulation.

CHAPITRE 4

**La Morphologie de La Place Du 1^{er}
Novembre et La Pratique de L'espace**

INTRODUCTION :

L'objectif de ce chapitre est d'examiner les interactions entre la morphologie de la place du 1^{er} novembre et la pratique de l'espace à travers la lecture de la composition de la place. Cette lecture consiste à dégager les caractéristiques de la forme de la place, la typologie des bâtiments qui bordent la place et l'aménagement de la place.

Ce chapitre est structuré à travers trois parties ; la première partie traite la forme de la place du 1^{er} novembre et territoire d'interaction. La deuxième partie examine les caractéristiques des parois de la place et l'animation urbaine. La troisième partie met en équation les éléments de l'aménagement de la place et les types d'usages.

4.1. LA FORME DE LA PLACE ET TERRITOIRE D'INTERACTION :

Les places sont des espaces publics ouverts connectés au reste de la ville par des accès de rues qui y débouchent et pourtant visuellement fermées par une certaine disposition du bâti autour de celles-ci. Cette analyse vise directement la question de la forme de la place du 1^{er} novembre et le territoire d'interaction. Elle est basée sur les éléments suivants :

- Type d'ouverture.
- La géométrie de la place.
- Les dimensions de la place

4.1.2 TYPE D'OUVERTURE DU TERRITOIRE DE LA PLACE :

La fermeture de la place est assurée par le bâti entourant celle-ci grâce à ses façades. La fermeture ne peut jamais être totale, car la place est normalement connectée au reste de la ville par l'arrivée de rues qui percent le front bâti. Le rapport entre les pleins (le bâti) et les vides (les ouvertures) le long du périmètre de la place, peut être directement calculé sur le plan pour obtenir une idée de la porosité de ce périmètre. L'analyse a révélé l'existence deux types d'ouvertures dans la place du 1^{er} novembre :

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

- Ouverture totale : cette ouverture se situe au niveau de l'axe l'Aichi Abdallah.
- Ouverture contrôlée : ce type d'ouverture est représenté par les différentes percées et arrivées.

L'analyse a révélé également que la continuité des bâtiments qui entourent la place du 1^{er} novembre accentue la fermeture de la place.

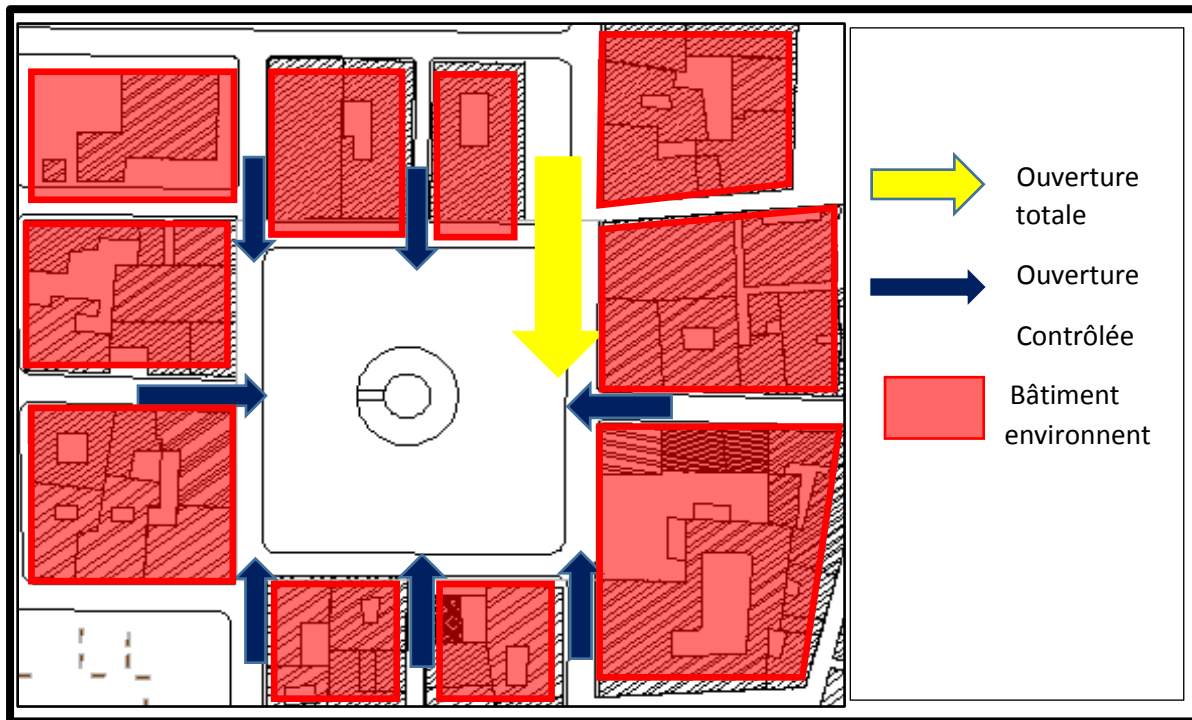


Figure n°4,1 : Plan de la place du 1^{er} novembre montre les différentes ouvertures
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014). Mise en forme : Auteur

Autre élément qui caractérise l'ouverture ou la fermeture de la place c'est le rapport entre les dimensions de la place et la hauteur des parois. Ce rapport est un paramètre normatif qui peut fournir des outils pour comprendre certaines notions et différents principes, comme la lisibilité, le sentiment d'étouffement, de fermeture ou d'ouverture.

Une hauteur trop grande par rapport à la largeur, influence la perception de la place publique et donne l'impression d'être dans un espace fermé.

La hauteur des bâtiments environnants de la place du 1^{er} novembre n'est pas importante par rapport aux dimensions du plan, on a l'impression d'être dans un espace ouvert. Le rapport entre la profondeur et la hauteur est convenable, la distance offre un recul convenable pour apprécier les façades.

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

Pour COUSIN. J¹, 1980, une hauteur de 4,50 m à 12,00 m d'éloignement ne donne pas un sentiment d'étouffement. $4,50 / 12,00 \approx 0,37$.

Pour la façade NORD EST le rapport entre la profondeur et la hauteur est convenable, la distance offre un recul convenable pour la perception du bâtiment.

Le rapport : hauteur / éloignement = $15,75 / 76,40 \approx 0,20$.



Figure n°4,2 : Coupe montre le rapport entre la hauteur de l'édifice à gauche et l'éloignement
Source : AROUN A (2015), espaces publics et parois architecturales cas d'étude : place du 1er novembre - Blida – (ex place d'arme). Mise en forme : Auteur.

Pour la façade SUD EST le rapport entre la profondeur et la hauteur est importante, la distance offre un recul très convenable pour la perception du bâtiment.

Le rapport : hauteur / éloignement = $18,42 / 80,78 \approx 0,22$.

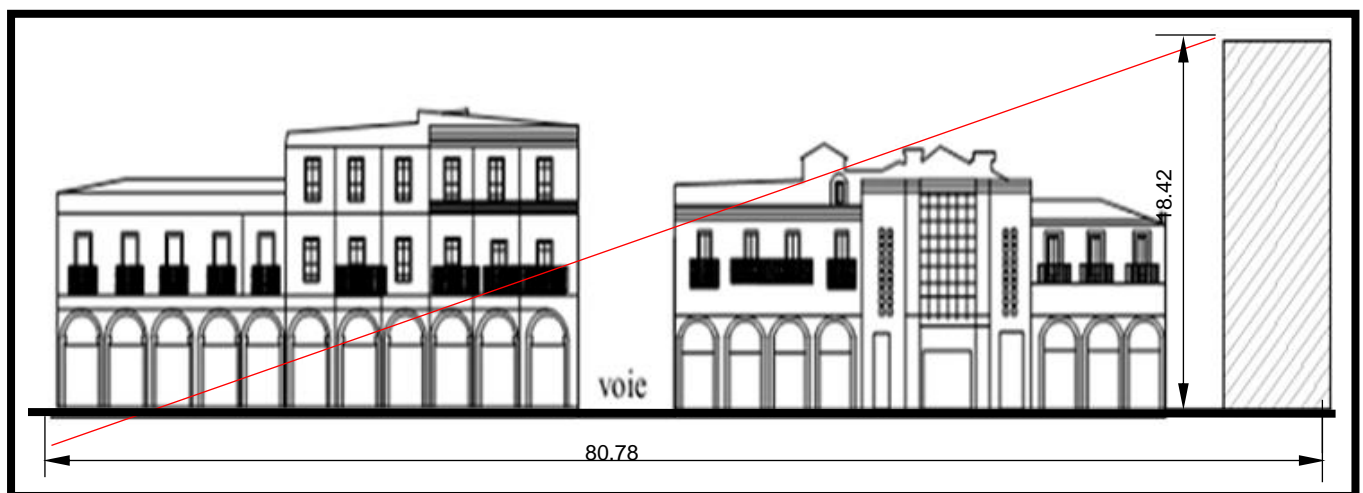


Figure n°4,3 : Coupe montre le rapport entre la hauteur de l'édifice à droite et l'éloignement.
Source : AROUN A (2015), espaces publics et parois architecturales cas d'étude : place du 1er novembre - Blida – (ex place d'arme). Mise en forme : Auteur.

¹ COUSIN J (1980), l'espace vivant; introduction a l'espace architecturale premier, Le Moniteur.

4.1.2 LA GEOMETRIE DE LA PLACE :

La géométrie d'un espace est la définition du régulateur géométrique, proportion et échelle. La géométrie de la place du 1^{er} novembre est essentiellement basée sur les aspects suivants :

- La forme régulière.
- La régularité des parois.

- **la forme régulière** : Les recherches ont montré que la place du 1^{er} novembre a été le résultat d'une planification urbaine car une place d'arme a été réservée dans le plan cadastral quadrillé et projeté par le génie militaire des autorités coloniales ce qui nous amène à situer la place dans la catégorie de « place régulière » ou « place d'urbanisme » selon la typologie de **Pierre Lavedan**² évoqué dans le deuxième chapitre. La place du 1^{er} novembre a une forme carrée, statique non orienté, qui favorise le repos et l'arrêt. Ce modèle a été intentionnellement choisi par le génie militaire colonial selon les caractéristiques des places d'armes dont la fonction principale est le rassemblement des soldats.

- **la régularité des parois** : L'analyse a révélé que La régularité des parois a fortement déterminé la forme géométrique de la place du 1^{er} novembre. Cela est lié la complémentarité entre la géométrie de la place du 1^{er} novembre et la géométrie des parois des bâtiments qui l'entourent. Cette complémentarité est due aussi à la nature de tissu urbain auquel la place a été inscrite.

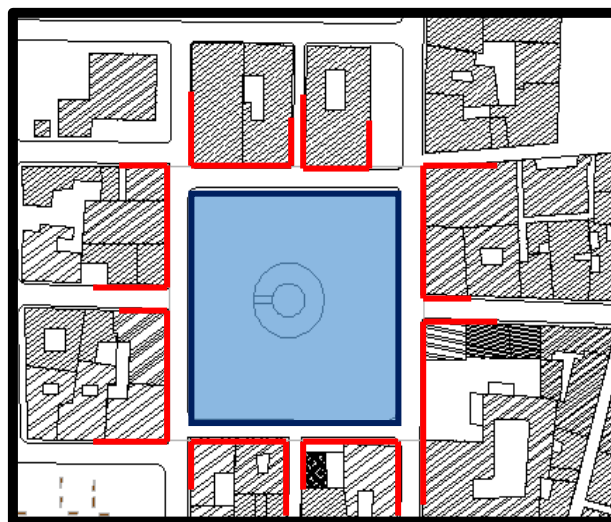


Figure n°4,4 : plan de la place du 1^{er} novembre montre la régularité des parois

Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014). Mise en forme : Auteur

² LAVEDAN P, (1959). Géographie des villes, Paris : Gallimard (1^{ère} édition 1936).

4.1.2 LES DIMENSIONS DE LA PLACE :

La notion de la dimension interpelle la taille. Comme pour les formes il existe des places de taille différentes, les plus petites sont d'environ 500 m² et les plus grandes sont supérieures à l'hectare. Les dimensions de la place se mesurent du bord à bord et contribuent à définir le rapport entre la hauteur du bâti et l'étendue de la place publique.

L'analyse a révélé que Les dimensions de la place du 1^{er} novembre sont étroitement liées aux aspects suivants :

- La fonction pour laquelle la place publique a été produite.
- Le découpage parcellaire de la trame urbaine.

- la fonction de la place : Les dimensions de la place du 1^{er} novembre sont de 70m X 70m et d'une surface d'environ 4900,00m². Ces dimensions ont pour origine le nombre important des soldats qui stationnaient à Blida et de la multifonctionnalité de l'espace qui exigeait une telle spatialité.

- la dimension du parcellaire : L'étude des différents plans cadastraux a montré que le système parcellaire de la ville de Blida s'appuie sur des transformations successives du tissu urbain Nord-sud en première phase et Est-ouest en deuxième phase.

L'étude des différents plans cadastraux de la ville de Blida a montré que le principe de la division du territoire par l'accolement des parcelles est fondé sur la trame agraire dont les canaux d'irrigation constituent les limites des parcelles. Ce découpage a donné naissance à un système d'îlots de trames quadrangulaires plus ou moins régulières. Les zones parcellaires sont déduites par les périodes d'évolution de la ville et les axes structurant la ville. Dans le noyau historique de la ville de Blida, on distingue deux zones parcellaires :

- les parcelles de l'ère ottomane et andalouse.
- les parcelles de l'ère coloniale.

L'analyse a révélé que les dimensions de la place du 1^{er} novembre sont le résultat de juxtaposition de deux parcelles de la trame urbaine (généralement les parcelles de

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

la période ottoman à Blida sont entre 35 et 40 m ou bien ce qu'on appelle el zoudja). L'hypothèse qui peut être posée suivant cette donnée que les travaux de la superposition et l'alignement de la trame coloniale sur la trame ottoman ayant déterminé les dimensions de la place du 1^{er} novembre (la surface de la place est relativement identique aux deux parcelles juxtaposées).

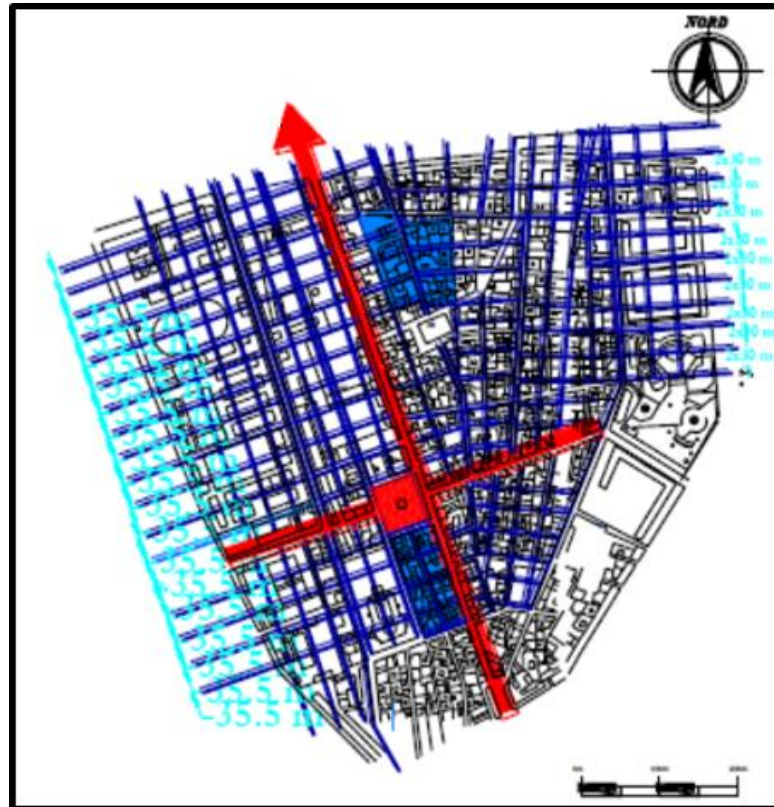


Figure n°4,5 : déploiement de la trame urbaine française sur le tissu urbain traditionnel de Blida
Source : TIAR M.D (2012), identification de l'architecture mauresque ; dans le tissu traditionnel mixte de Blida

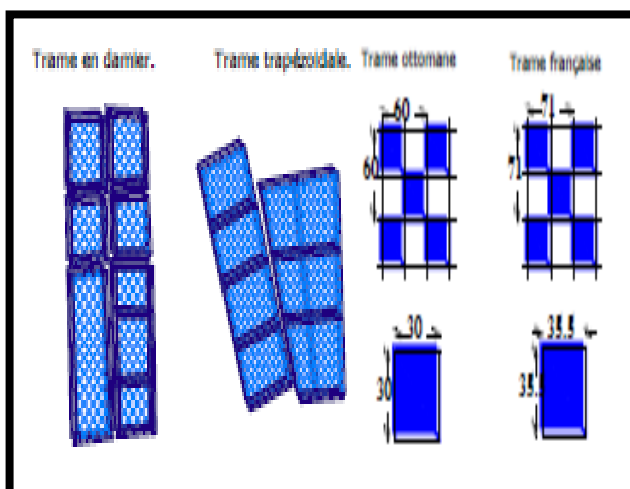


Figure n°4,6 : le dimensionnement du parcellaire
Source : TIAR M.D (2012), identification de l'architecture mauresque ; dans le tissu traditionnel mixte de Blida

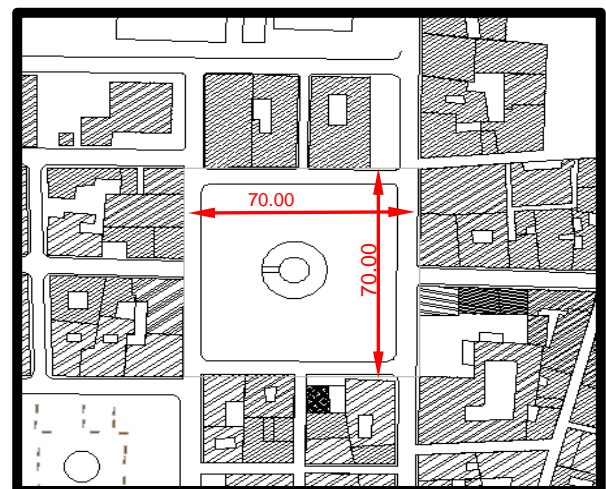


Figure n°4,7 : les dimensions de la place du 1^{er} novembre
Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014). Mise en forme : Auteur

4.2. LES PAROIS DE LA PLACE ET DE L'ANIMATION URBAINE :

Les parois de la place offrent un support pour l'interaction sociale et l'animation urbaine dans le cas où cette paroi est captive et distributive du flux. Cette convergence et orientation du flux suppose un traitement particulier de la paroi.

L'objectif de cette analyse est d'examiner les caractéristiques de la paroi de la place du 1^{er} novembre à travers la lecture de la composition architecturale de ses parois, afin de permettre d'identifier un certain nombre de caractéristiques relevant de la typologie architecturale des bâtiments. Cette lecture est basée sur deux aspects :

- Les éléments de composition des façades.
- La logique de composition.
-

4.2.1 LES ELEMENTS DE COMPOSITION DE LA PAROI D LA PLACE :

La typologie de La paroi de cas d'étude La place du 1^{er} novembre est dictée par le contexte qui a entouré l'édification de la place et le style architectural prévalant en France durant la seconde moitié du XVIII^e et du début du XIX^e. A partir d'identification des caractéristiques architecturales de la paroi de cas d'étude, on a déduit que les bâtiments qui bordent la place sont du style néo-classique, avec certaines empreintes de la tendance de l'art nouveau.

L'architecture néo-classique de la paroi de la place du 1^{er} novembre est marquée par sa symétrie et ses formes géométriques simples, ses façades, sobres et lisses, sont facilement décomposable en trois entités à savoir :

- le soubassement ou la base du bâtiment.
- le corps.
- le couronnement.

Les parois de La place du 1^{er} novembre se constituent de deux parties représentant deux parcelles séparées par une voie ou une ruelle, et chaque partie se compose généralement de deux ou trois façades. Dans cette analyse les parois seront marquées par des lettres (A, B, C, D) et les parties des parois seront indiquées par des chiffres. Exemple : la paroi A (1,2), B (1,2), C (1,2), D (1,2).

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

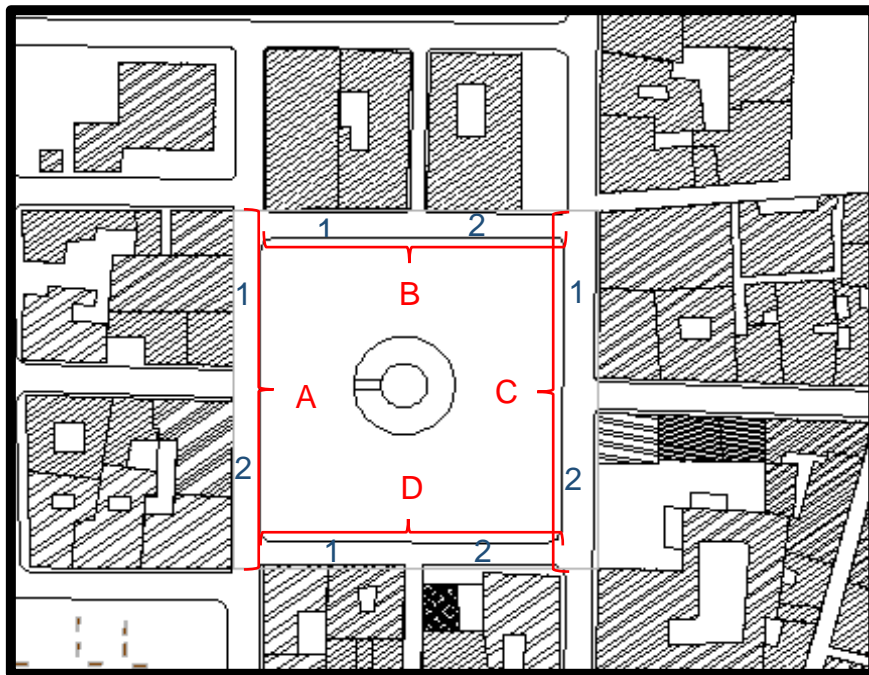


Figure n°4,8: Plan de la place du 1er novembre

Source : Fond de carte, POS de centre-ville de Blida, URBBAB (2014). Mise en forme : Auteur

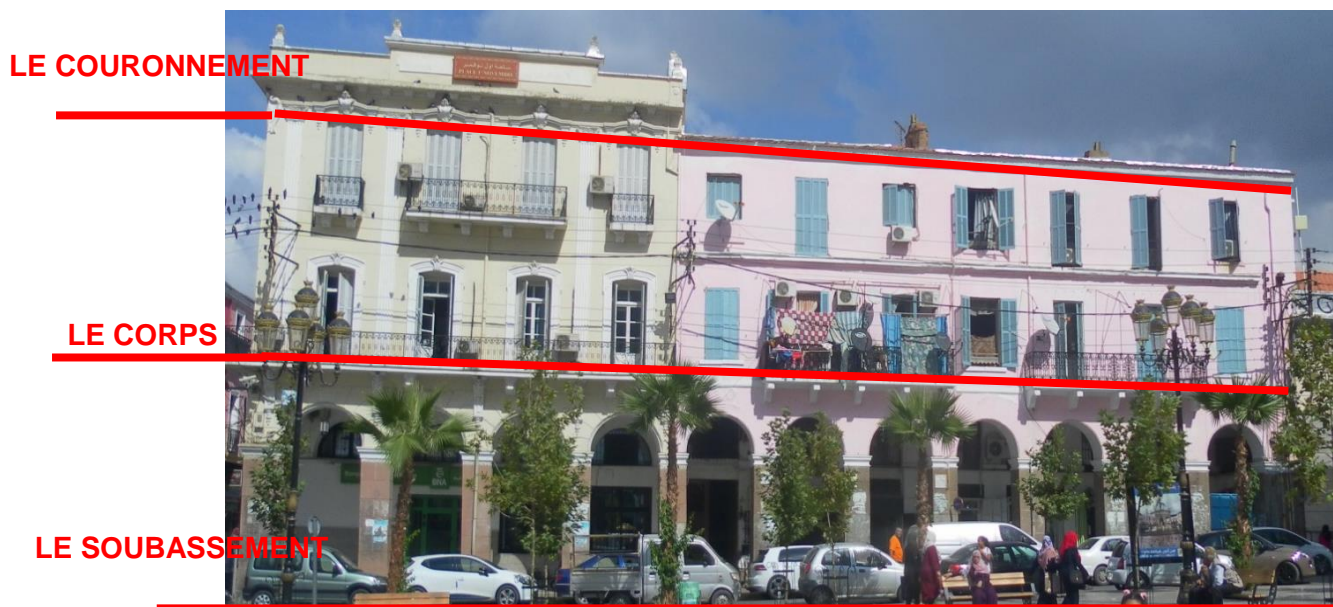


Figure n°4,9 : Vue sur La paroi C, La façade C2

Source : Auteur

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

a) Le Soubassement :

Le soubassement ou la base c'est la partie inferieur d'un bâtiment et représenté généralement par le rez-de-chaussée. Le soubassement de la paroi de la place du 1^{er} novembre en plus de son hauteur plus importante que les autres niveaux il se caractérise par la présence d'une galerie d'arcades, constitue un passage ouvert et couvert d'où s'effectue l'entrée vers les immeubles et les magasins. Le portique de la place du 1^{er} novembre se compose d'arcades en plein cintre au rythme d'une arcade pour une travée de fenêtre. L'ouverture de l'arcade donne l'effet d'un portique relativement massif. La relation entre ces bâtiments et la place est marquée par la présence de la galerie d'arcades qui constitue un élément intercalaire entre eux. Il s'agit d'un promenoir couvert qui offre un passage abrité à l'usage public.



Figure n°4,10 : vue sur le soubassement de la paroi de la place, A/ façade B1, B/ une galerie d'arcade, C/ façade A2.

Source : Auteur

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

b) Le Corps :

Le corps de la paroi de la place du 1^{er} novembre s'élève sur une variation de niveaux (entre 2 et 3 étages) et se caractérise par les rythmes des ouvertures. Il s'agit d'un rythme constitué par la succession et la répétition des ouvertures aussi bien horizontalement que verticalement. Le rythme horizontal renforce l'horizontalité de la façade par le nombre de fenêtres qui se répètent.

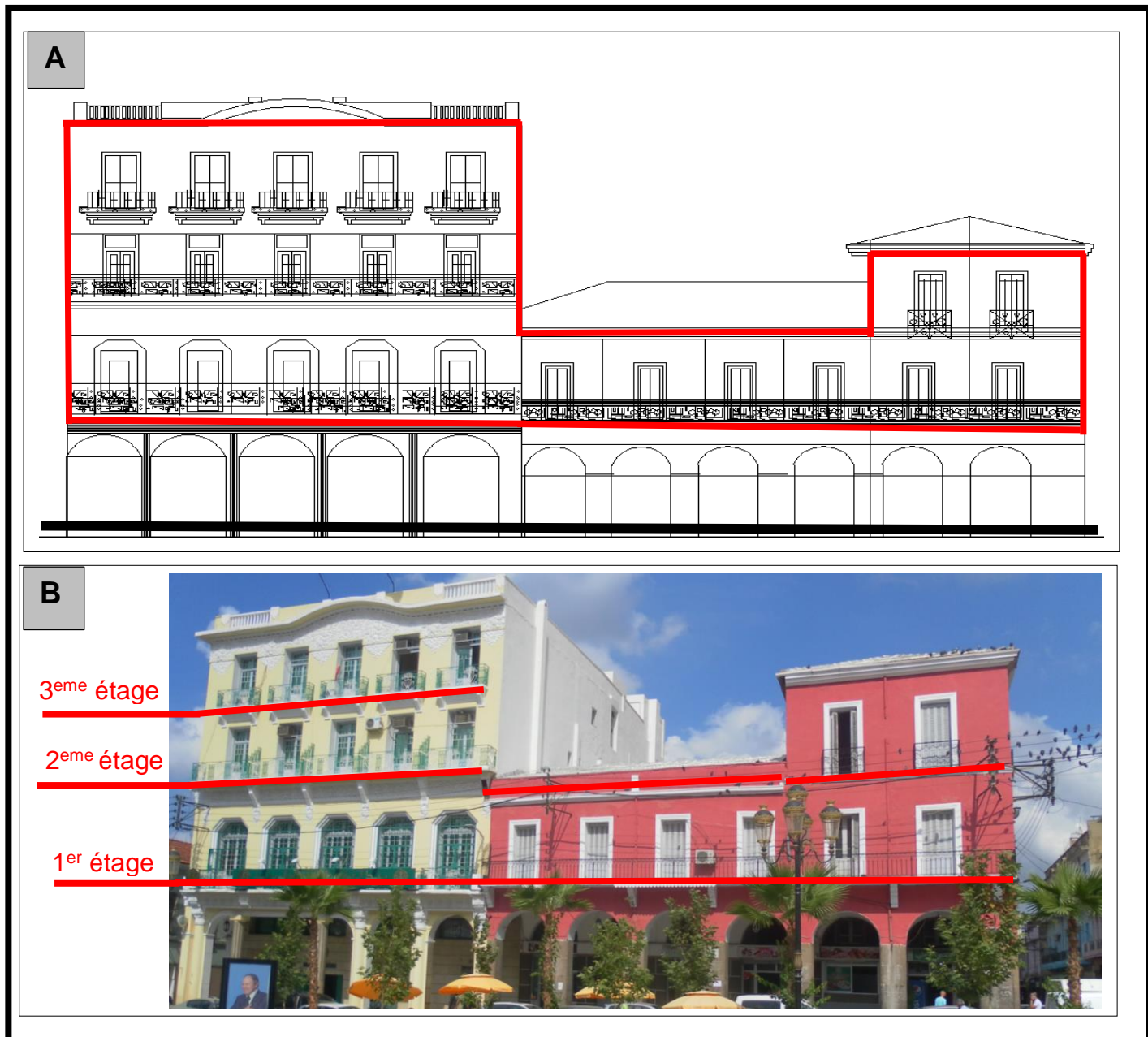


Figure n°4,11 : A et B/ le bâti autour de la place est caractérisé par la diversité de son gabarit
Source A : AROUN A (2015), espaces publics et parois architecturales cas d'étude : place du 1^{er} novembre - Blida – (ex place d'arme). Mise en forme : Auteur

Source B : Auteur

- L'architecture Des Ouvertures :

Les ouvertures sont de forme rectangulaire, plus hautes que larges. On observe aussi la présence de balcons individuels ou filants, sont parfois sur toute la longueur de la façade. Ceux-ci sont parfois à l'angle du bâtiment et forment un rythme qui se répète verticalement. Ils sont aussi d'autres fois au centre de la façade à des endroits précis pour former une symétrie avec l'ensemble des portes à faux.



Une simple ouverture de forme rectangulaire avec balcon de fer forgé on marque l'existence des consoles sous le balcon



Une simple ouverture de forme rectangulaire encadrée avec balcon en demi cylindre (courbé) maçonné avec des éléments et porté par des consoles à moulure.



Une simple ouverture de forme rectangulaire sans décoration ni de sculpture



Deux ouvertures de forme rectangulaire assemblées par un balcon jumelé, on marque l'existence des consoles sous le balcon et l'absence de décoration



Trois ouvertures de forme rectangulaire avec un décor en plate-bande assemblées par un balcon le long de l'étage, on marque l'existence des consoles sous le grand balcon.

Figure n°4,12 : l'architecture des ouvertures de la façade A.

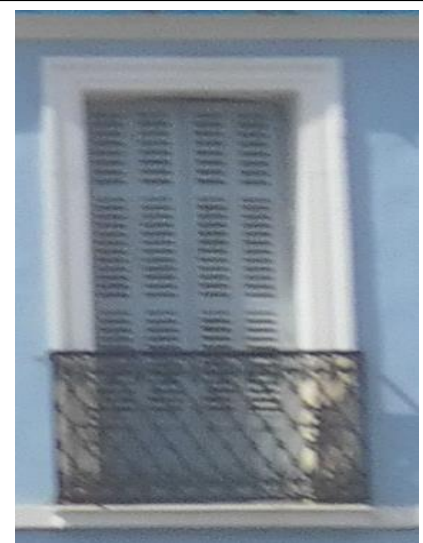
Source : Auteur.



Une ouverture de forme rectangulaire surélevée d'un arc surbaissé doté d'un encadrement à moulure avec balcon de fer forgé, une décoration très importante. Présence de consoles sous le balcon.



Une simple ouverture de forme rectangulaire sans décoration ni de sculpture



Une simple ouverture de forme rectangulaire avec balcon de fer forgé, on marque l'absence des corniches sous le balcon



Cinq ouvertures de forme rectangulaire surélevées d'un arc surbaissé encadrées de moulures et surélevées par des sculptures assemblées par un balcon le long de l'étage, on marque l'existence des consoles sous le grand balcon.



Trois ouvertures de forme rectangulaire surélevées d'un arc surbaissé et encadré de moulures sont assemblées par un balcon le long de l'étage, on marque l'existence des consoles sous le grand balcon.

Figure n°4,13 : l'architecture des ouvertures de la façade B

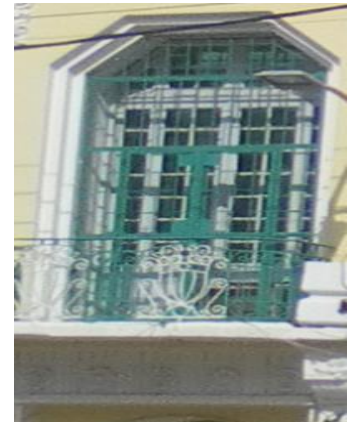
Source : Auteur



Une ouverture de forme rectangulaire encadrée de moulures avec balcon de fer forgé, on marque l'absence des consoles sous le balcon



Une ouverture rectangulaire surmontée d'un tableau sculpté sous forme d'empreinte. Ce décor souligne la baie, la corniche et le balcon. Un balcon de fer forgé porté par des consoles avec des moulures.



Une ouverture de forme rectangulaire surmontée par un arc brisé, encadré de deux moulures avec balcon de fer forgé porté par des consoles.



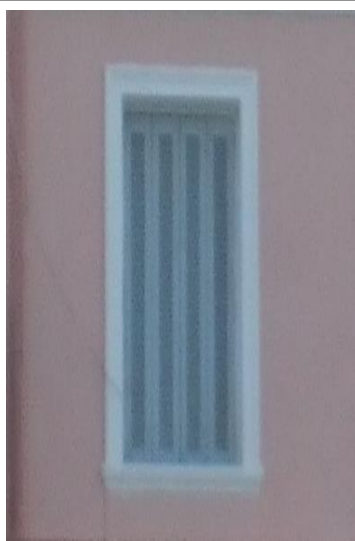
Cinq ouvertures de forme rectangulaire assemblées par un balcon le long de l'étage, on marque l'existence des consoles sous le grand balcon.



Quatre ouvertures de forme rectangulaire encadrées par des moulures assemblées par un balcon le long de l'étage, on marque l'existence des consoles sous le grand balcon.

Figure n°4,14 : l'architecture des ouvertures de la façade C

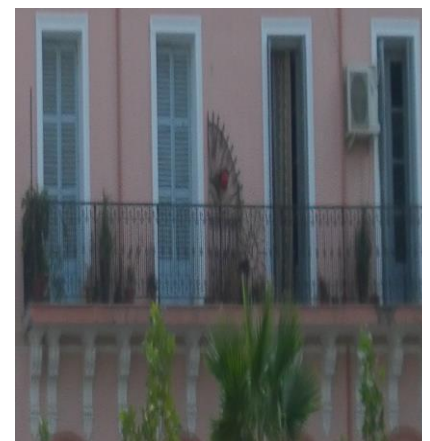
Source : Auteur



Une simple ouverture de forme rectangulaire encadrée par des moulures.



Une simple ouverture rectangulaire encadrée de moulures avec balcon de fer forgé, avec des consoles sous le balcon



Quatre ouvertures de forme rectangulaire encadrées de moulures assemblées par un balcon le long de l'étage, on marque l'existence des consoles sous le grand balcon.



Trois ouvertures de forme rectangulaire sans décoration assemblées par un balcon le long de l'étage, on marque l'absence des consoles sous le grand balcon.



Série d'ouvertures alignées de forme rectangulaire avec un quadrillage ayant une arcature surbaissée qui marque la baie. Ces ouvertures sont assemblées par un balcon sous lequel sont construites des corniches.

Figure n°4,15 : l'architecture des ouvertures de la façade D

Source : Auteur.

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

c) Le Couronnement :

Le couronnement est un ensemble d'éléments qui font la partie supérieure d'un bâtiment, la paroi de notre cas d'étude la place du 1^{er} novembre est couronnée par deux types de couvertures :

- la couverture plate.
- la couverture inclinée.

- La couverture plate :

L'analyse a révélé l'existence d'une terrasse seulement, elle couronne la paroi B1 et ne présente pas des détails particuliers.



Figure n°4,16 : un toit terrasse.

Source : Auteur.

- la couverture inclinée :

Les toitures sont traitées par des tuiles rouges et comprennent quatre versants. Leur hauteur ainsi que les faibles pentes renseignent sur l'absence de combles concernant les façades A, B et C des bâtiments qui bordent la place. La paroi D1 qui borde la place du côté Sud est surmontée d'un niveau représentant un comble aménagé. Les toitures des immeubles sont rythmées par la présence des cheminées et des gaines d'aération qui sont un élément essentiel de la ligne des toits.



Figure n°4,17 : A ,B / toiture inclinée ,Source : Auteur.

4.2. LA LOGIQUE DE COMPOSITION DE LA PAROI DE LA PLACE :

La notion de composition renvoie précisément à l'articulation entre des parties et un tout cohérent, global et qui acquiert de ce fait un sens qui lui est propre **Giovanni FUSCO**³. La composition de la paroi de la place publique est principalement liée au langage architectural exprimé dans la conception de la place. La lecture de la composition des parois de place du 1^{er} novembre sera analysée à travers les éléments qui caractérisent une composition ou organisation d'un espace à savoir :

- La symétrie.
- Alignements et séries.
- Les éléments architectoniques.

a)- La Symétrie :

La symétrie des modèles a deux effets importants sur le mouvement : elle renforce chaque forme par la duplication et en même temps elle assure l'équilibre. La symétrie répond aux idées de mesure, de proportion, d'harmonie entre les parties et le tout⁴.

L'analyse a montré que la symétrie est respectée dans les façades des bâtiments qui constituent La paroi de la place du 1^{er} novembre. L'axe de cette composition est généralement mis en évidence par un traitement plus riche, comportant balcon, ressaut, ou fronton sur l'entablement.

³<http://unt.unice.fr/uoh/espaces-publics-places/>

⁴ BOULAZREG I, la facade de logement collectif, entre appropriation et mutation cas de Boussouf et Daski à constantine,((Mémoire de magister ; université de Constantine).

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

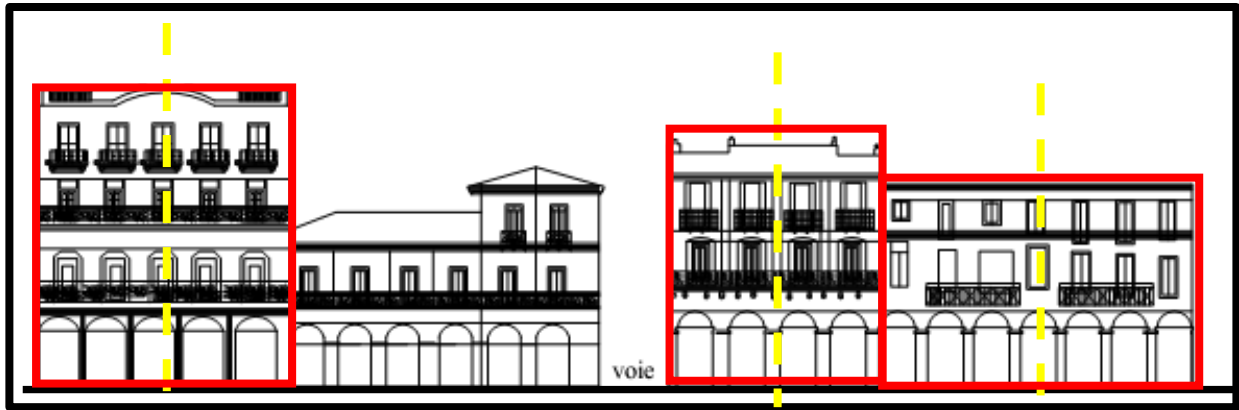


Figure n°4,18 : la paroi D. Source :AROUN A (2015), espaces publics et parois architecturales cas d'étude : place du 1er novembre - Blida – (ex place d'arme). Mise en forme : Auteur



Figure n°4,19: A/ la paroi D1, B et C/ traitement de l'axe de symétrie traitement de l'axe de la symétrie. Source : Auteur.

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

b)- L'alignement :

L'alignement et série est une configuration obtenu par la répétition d'éléments alignés. Toutes les parties sont d'importance similaires où équivalents, La base de ce type de composition est la linéarité et le rythme. Toutes les séries sont rythmées avec battements et intervalles⁵.

Cette composition est omniprésente dans la paroi de cas d'étude la place du 1er novembre. La disposition linéaire et répétitive des ouvertures et des balcons accentue le sentiment de rythmicité.

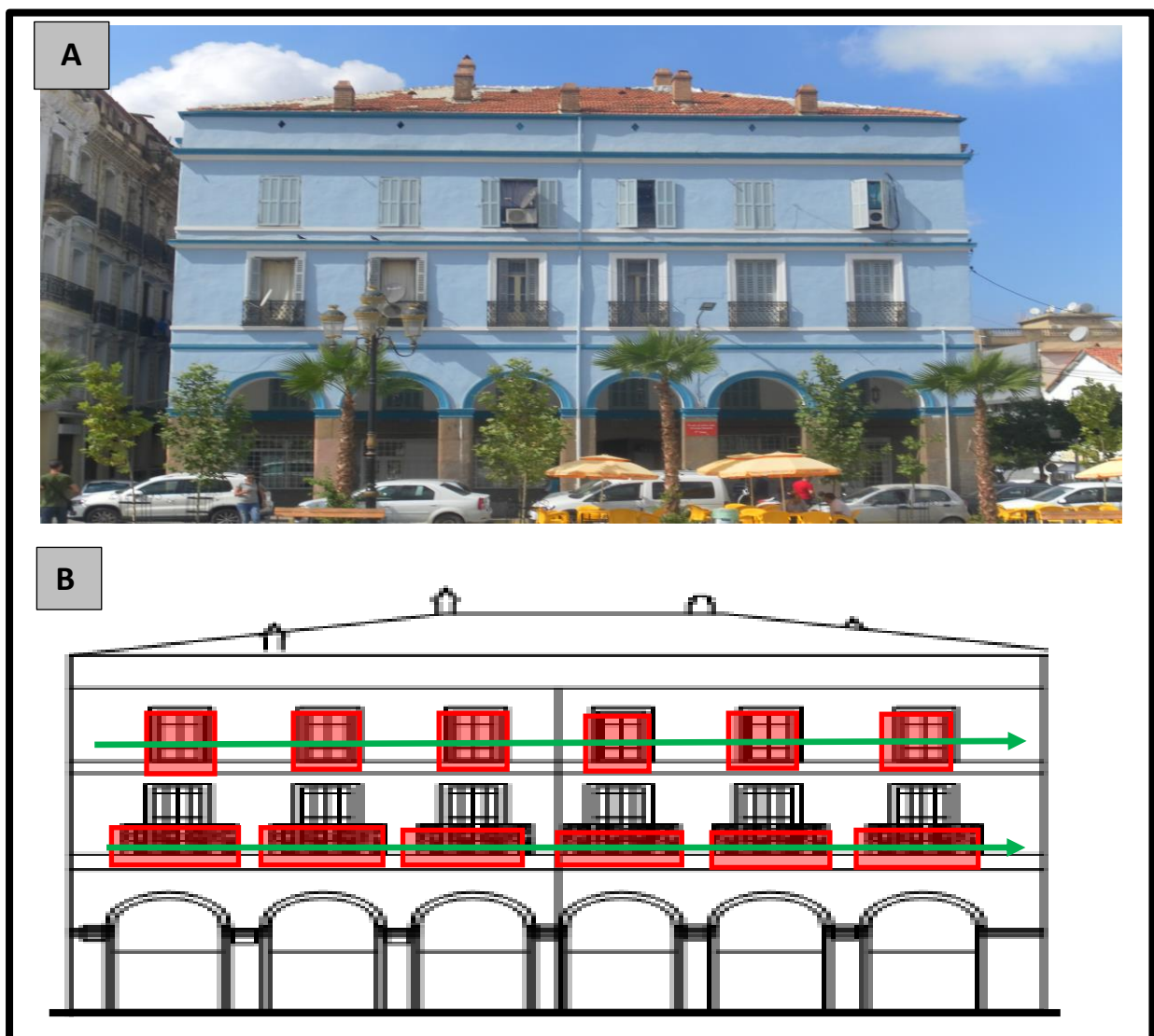


Figure n°4,20 : l'alignement, série et rythmicité dans la paroi B2. **Source A** : Auteur.
Source B : AROUN A (2015), espaces publics et parois architecturales cas d'étude : place du 1er novembre - Blida – (ex place d'arme). Mise en forme : Auteur

⁵ BOULAZREG I, la facade de logement collectif, entre appropriation et mutation cas de Boussouf et Daski à constantine, (Mémoire de magister ; université de Constantine).

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

c)- les éléments architectoniques :

Les éléments architectoniques existants dans La paroi de la place du 1^{er} novembre sont de style néo-classique, ils se situent aux couronnements des bâtiments afin d'encadrer la forme des façades (séparation entre le dernier étage et la toiture) et également aux appuis des balcons et de fenêtres (animation de la façade). Les éléments architectoniques existants dans les parois de la place du 1^{er} novembre sont :

- Le listel : indique le changement de niveau et au même temps a un rôle esthétique, réalisé en pierre.
- Le talon : élément esthétique réalisé en plâtre, donne l'impression de retenir les balcons.
- L'ornement : les ornements utilisés est de type floral réalisé en plâtre.

La paroi de la place présente un élément architectonique d'un style qui est le style art déco, il se situe dans la façade du théâtre Mohamed El Touri qui illustre un contraste dans le style. La paroi de la place du 1^{er} novembre par cette variation entre les styles reproduit le style prévalant en France dans cette période.



Figure n°4,21 : les éléments architectoniques./A : le listel /B : le talon /C : l'ornement / D :

Source : Auteur

4.3. L'AMENAGEMENT ET USAGES DU TERRITOIRE DE LA PLACE :

L'aménagement est toute intervention sur un territoire vierge pour orienter ou imposer une forme d'activité. L'aménagement dans cette analyse est défini par l'espace vert, l'élément exceptionnel et le mobilier urbain.

4.3.1 L'ELEMENT EXCEPTION ET REPERE D'ORIENTATION :

Le mobilier urbain joue un rôle prépondérant notamment dans sa participation à l'image et l'identité de la ville. Pour cela, des éléments exceptionnels sont introduits dans l'aménagement des espaces public notamment les places urbaines publiques afin de représenter la mémoire, la culture des citoyens et l'image de la ville actuelle. Parmi les éléments de ce mobilier on distingue : les statues, les monuments aux morts, les stèles....etc.

Dans notre cas d'étude la place du 1^{er} novembre, le kiosque de musique est considéré comme l'élément exceptionnel et repère d'orientation. Son architecture et son emplacement en plein centre de la place consolide son caractère de symbole de la ville des roses et de repère à l'échelle métropolitaine.

L'analyse a révélé également que le kiosque de musique est considéré comme l'élément exceptionnel à un rôle de repère pour l'interaction sociale.



Figure n°4,22 : A et B/ vue sur le kiosque de musique de la place du 1^{er} novembre

Source : Auteur.

4.3.1 L'ESPACE VERT :

La compréhension de l'espace, appel l'étude du rapport végétal/ minéral comme outil d'analyse, il se présente dans les caractéristiques de traitement du sol et de végétations en tant qu'éléments déterminants de l'espace public urbain.

Dans la place du 1^{er} novembre l'analyse a révélé que la composition de la place exclut le végétal dans son aménagement. Cette exclusion est évidente dans le rapport végétal/ minéral. La composante minérale est plus importante par rapport à la composante végétale. Cette répartition est en fonction de la typologie de la place. L'espace de circulation est totalement minéral ainsi que l'espace de repos et de détente.

Le minéral avec leur diversité est en continuité avec l'environnement. Cette répartition est fonction de la nature de l'espace et des fonctions qu'il présente. Toutefois la répartition des revêtements au sol accompagne la structure géométrique de la place et son caractère constant ce qui génère un espace structuré en plusieurs parties.

La végétation dans la place du 1^{er} novembre vient en deuxième plan, est introduite de façon d'accentuer l'étendue minérale de la place. Pour l'effet d'identification de l'espace minéral, se trouvent trois rangés d'arbres, deux rangés de murier et au milieu une rangé de palmiers. Cette végétation forme une ceinture marquant les limites de la place. Au niveau du centre de la place du 1^{er} novembre nous rencontrons un aménagement vert de forme d'anneau associé d'un bassin d'eau conçu pour consolider la notion du centre.

L'espace vert a une fonction de focalisation de l'interaction, cette focalisation est distinguée dans l'ambiance qui peut être créé par l'ombrage. Cet élément contribue aussi à l'aspect esthétique des lieux et au bien-être des usagers de la place



Figure n°4,23 : l'espace vert dans la place du 1^{er} novembre.

Source : Auteur.

4.3.3 MOBILIER URBAIN :

Le mobilier urbain est l'ensemble des objets ou dispositifs publics ou privés installés dans l'espace public qui participent au confort et aux services offerts aux citoyens. Son rôle est d'améliorer l'ambiance urbaine, réduire le sentiment de l'insécurité et d'intensifier le confort et la convivialité.

La place du 1^{er} novembre contient un mobilier urbain de variation d'usage, mais ne répond pas aux besoins des différents segments de la société (les familles, les enfants). Cette variété met en relief les aspects suivant :

- Le confort.
- La communication.
- la sécurité et la surveillance.

- Le mobilier de confort :

Dans cette catégorie on distingue trois types d'élément de mobilier : le mobilier de propreté on trouve les corbeilles poubelles, le mobilier d'accueil comme les bancs, les tables et les chaises et le mobilier d'agrément tel que le bassin et le jet d'eau.

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

- le mobilier de communication :

Le mobilier de communication et d'orientation a plusieurs éléments comme les panneaux publicitaires, les vitrines d'exposition ...etc. Dans le cas d'étude la place du 1^{er} novembre, le mobilier de communication est limité aux panneaux publicitaires.

- le mobilier de sécurité et de surveillance :

L'installation du mobilier urbain de sécurité et de surveillance dans la place publique répond aux besoins des usagers en matière de réduction du sentiment de l'insécurité et le renforcement de l'impression de protection à travers les éléments comme les caméras de surveillance et le système d'éclairage. Ce dernier peut aussi le catégoriser dans le mobilier urbain de confort en raison de ce qu'il peut ajouter à la beauté et aux ambiances qui peuvent se réaliser.

Le mobilier urbain de sécurité et de surveillance se présente dans le cas d'étude la place du 1^{er} novembre à travers les éléments suivant : les caméras de surveillance et l'éclairage de type candélabre et éclairage au sol extérieur.

Le mobilier urbain a un rôle du support d'interaction sociale à travers les opportunités qui offre au déroulement de cette interaction. Ces opportunités se présentent sous forme d'éléments qui favorise le déroulement d'un type d'activité.

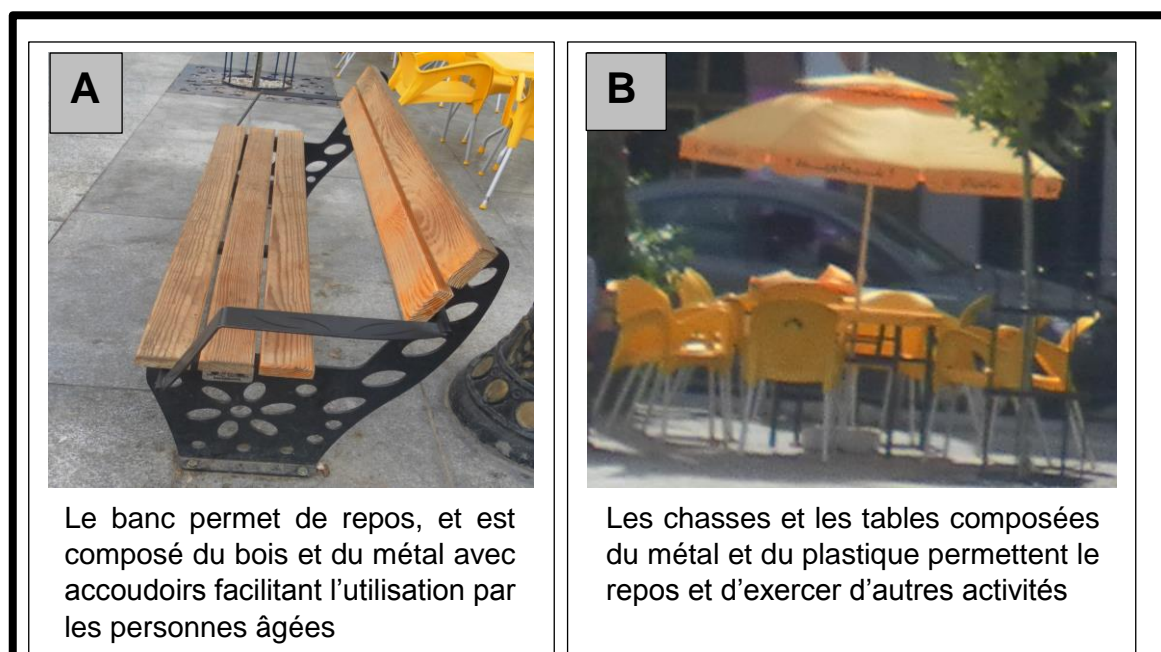


Figure n°4,24: A,B / le mobilier urbain d'accueil. **Source :** Auteur.

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

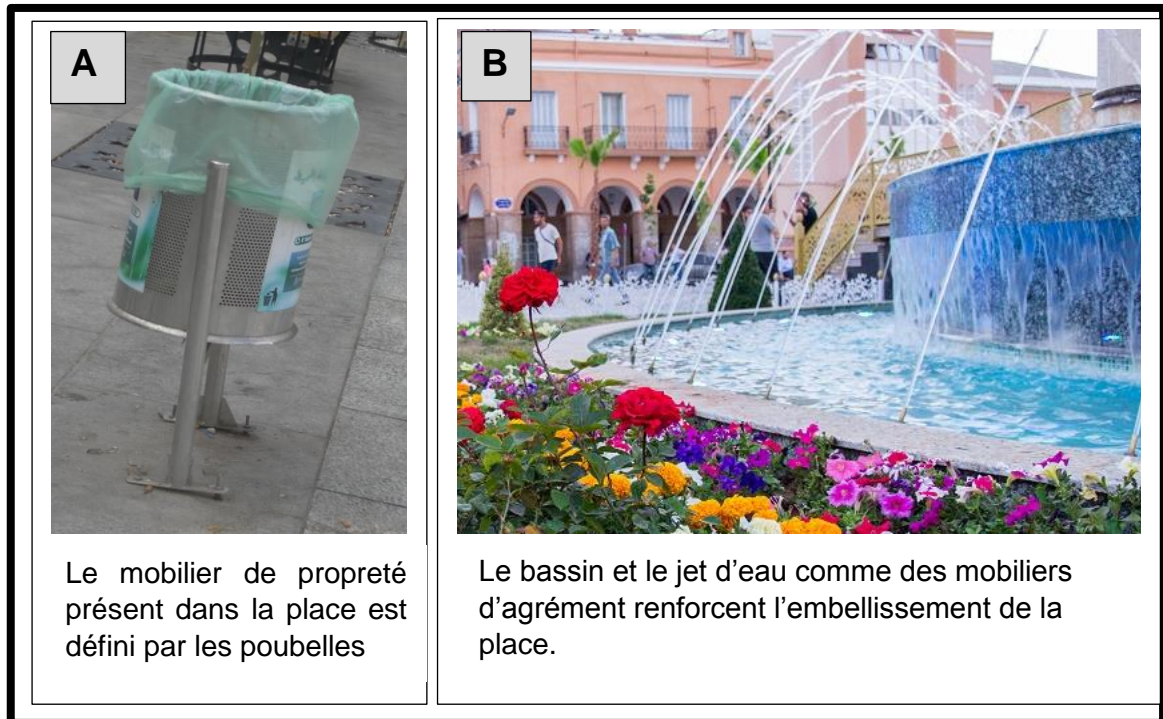


Figure n°4,25 : A,B / le mobilier de propreté et d'agrément. Source : Auteur.

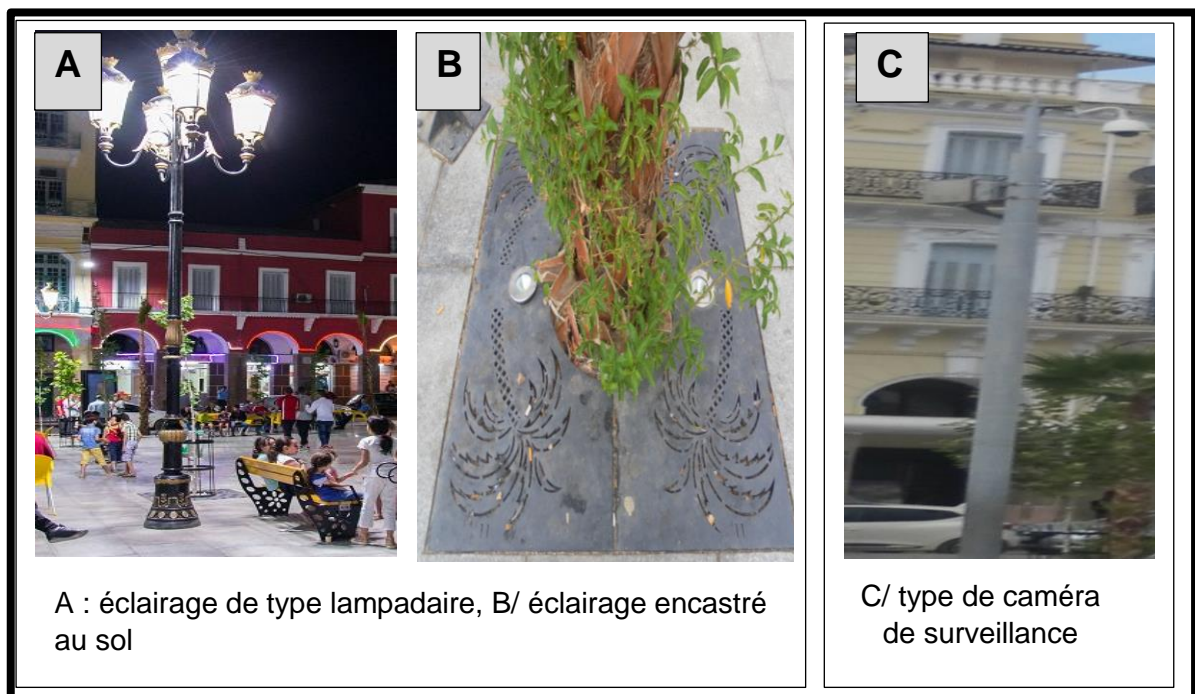


Figure n°4,26 : les éléments de mobilier urbain de sécurité et de surveillance
Source : Auteur.

CHAPITRE 4 : La Morphologie De La Place du 1^{er} novembre Et La Pratique De L'espace

CONCLUSION :

Ce chapitre a examiné les variables de la morphologie de la place du 1^{er} novembre et leurs impacts sur la pratique de l'espace. L'analyse a mis en évidence les caractéristiques physiques des éléments qui pourraient contribuer à la promotion des pratiques sociales et des interactions entre différents segments de la société. Les conclusions de ce chapitre ont permis d'avancer que l'introduction de nouveaux éléments qualitatifs dans la place du 1^{er} novembre peut permettre aussi d'accueillir des activités urbaines actuelles.

CHAPITRE 5

Conclusions et Recommandations

5.1 CONCLUSIONS :

Cette étude mis en revue les liens structurels entre la place et la ville. Un effort particulier est mis sur la relation entre la structure urbaine du noyau historique de la ville de Blida et la place du 1^{er} novembre.

L'étude est structurée pour répondre aux questions problématiques. Ces questions ont orienté des objectifs de la recherche qui, à leur tour, ont dégagé deux volets d'investigation :

- 1- La relation entre la structure urbaine du noyau historique et la place publique.
- 2- La relation entre la morphologie de la place et la pratique de l'espace.

L'analyse de la relation entre la structure urbaine du noyau historique de la ville de Blida et la place du 1^{er} novembre a révélé que la place entretient des liens organiques avec la ville, ces liens se présentent comme une séquence urbaine, un espace de convergence, espace d'articulation.

- La place en tant que séquence urbaine se traduit par sa situation tangentielle à l'axe structurant du noyau historique de la ville de Blida (l'axe l'Aichi Abdallah). Ce statut confère à la place du 1^{er} novembre des rôles de transfert d'animation urbaine et de confirmation caractérielle de l'urbanité.

- La place comme espace de convergence constitue un repère d'orientation, elle est à la fois structurelle et fonctionnelle. La convergence structurelle interprétée par sa position dans le maillage urbain et sa forme géométrique. Tandis que la convergence fonctionnelle s'exprime par ses rôles de jonction et de transfert d'urbanité entre les axes urbains du noyau historique de la ville de Blida.

- La place en tant qu'espace d'articulation se traduit par l'articulation typologique entre le tissu urbain traditionnel au Sud et le tissu urbain colonial au Nord ainsi que par l'articulation des flux au long de l'axe structurant reliant Bab Essebt et Bab Errahba.

L'analyse de la relation entre la morphologie de la place du 1^{er} novembre et les pratiques de l'espace, mis en évidence l'existence d'un lien étroit entre l'analyse de l'espace de la place et sa morphologie. Ce lien est exprimé à travers la nature de la forme de la place, la qualité de la paroi et le type de l'aménagement.

- La configuration formelle de la place analysée à travers son type d'ouverture, sa géométrie et ses dimensions, génère des espaces de territorialité comme support d'interactions.

- La paroi de la place peut être considérée comme le pourvoyeur de l'animation urbaine. Cette animation est en partie tributaire de l'architecture de cette paroi. En effet, les éléments de la composition architecturale et la logique de composition de la paroi contribuent à donner des repères de qualité qui encouragent une perception positive de la place.

- L'aménagement est toujours considéré comme support d'interactions sociales. L'analyse a révélé que l'aménagement de la place nécessite la présence d'un élément exceptionnel ; vecteur de mémoire ou de modernité pour l'appel de l'interaction sociale.

Aussi, le rapport entre le minéral et le végétal est indispensable pour la promotion des échanges. Ce rapport crée du micro climat qui favorise l'interaction sociale à des moments divers dans l'année. Le mobilier est le support nécessaire à tout usage passif de la place, sa configuration encourage ou limite l'interaction sociale.

En conclusion, les variables physiques qui déterminent toutes actions pour la promotion de la requalification de la place du 1^{er} novembre de Blida doit nécessairement inclure les mécanismes qui consolident le lien organique avec la structure de la ville et prévois des traitements exceptionnels de la place. Les variables tels que ; La situation de la place, La morphologie de la paroi de la place, La nature de la paroi de la place, L'aménagement de la place sont les clés d'une matrice de requalification de la place.

5.2 RECOMMANDATIONS :

Cette recherche a permis de postuler des orientations générales qui consolident la stratégie de requalification des places en milieu historique. Le développement des villes anciennes ne doit pas exclure le rôle des places dans le noyau historique. Les places peuvent constituer des unités de références, de développement et de revitalisation de ces noyaux.

Cette perspective de développement doit être revue afin de requalifier les liens organiques entre la ville ancienne, son développement et la place. Cet objectif peut être atteint par la consolidation des rôles de la place en tant que :

- Espace séquentiel sur les axes structurants.
- Espace de convergence de l'animation urbaine.
- Espace d'articulation entre les différentes entités de la ville.
- L'intervention sur la paroi de la place devrait se faire en perspective, non seulement à la référence historique mais aussi à la référence au temps contemporain. La mise en valeur de cette paroi doit être une conjugaison entre l'authenticité et la modernité.
- L'aménagement de la place est primordial à toute action de requalification de cet espace. L'orientation de cet aménagement doit reposer sur les principes suivants :
 - ✓ Prévoir la présence d'élément exceptionnel.
 - ✓ Concevoir une configuration par territoire d'interaction.
 - ✓ Faciliter une continuité et une suite dans le système d'activité et l'animation urbaine.